

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE
Tél : 04 91 14 05 80 - Fax : 04 91 90 96 89
Courriel : ffpip.siege@petanque.fr



69e Congrès National

M A C O N

10 & 11 janvier 2014

SOMMAIRE

OUVERTURE DU CONGRES.....	- 3 -
INTERVENTION DE M. DUTRONC ROBERT PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE & LOIRE	- 4 -
ALLOCUTION DE M. CANTARUTTI ALAIN PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.	- 5 -
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 68 ^{EME} CONGRES DE MONTAUBAN	- 13 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	- 14 -
INTERVENTION DE M. COURTOIS JEAN-PATRICK SENEATEUR MAIRE DE MÂCON	- 23 -
RAPPORT FINANCIER.....	- 25 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	- 27 -
COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE	- 28 -
INTERVENTION DU PRESIDENT DU C.D.O.S. 71	- 29 -
INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE SPORTS BOULES	- 29 -
INTERVENTION DE LA DIRECTRICE DE LA D.D.C.S.	- 30 -
PALMARES SPORTIF 2013	- 32 -
CHANCELLERIE	- 33 -
ACTIVITES DE LA D.T.N.	- 34 -
INTERVENTION DE LA REPRESENTANTE DE LA F.F. SPORT ADAPTE	- 42 -
◦ RAPPORT de la Commission HANDICAP	- 45 -
PRESENTATION DE DUARRY DEVELOPPEMENT.....	- 46 -
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE (U.S.E.P.)	- 50 -
PRESENTATION DU BUDGET 2014	- 54 -
ASSURANCES : MMA.....	- 56 -
RAPPORT DES COMMISSIONS :	- 60 -
◦ DISCIPLINE.....	- 60 -
◦ MEDICALE.....	- 64 -
◦ REGLEMENT ET ARBITRAGE	- 66 -
◦ REPARTITION DES EQUIPES.....	- 68 -
◦ JEU PROVENCAL	- 69 -
◦ CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS (CNC).....	- 70 -
◦ EQUIPEMENTS SPORTIFS	- 80 -
◦ COUPE DE FRANCE DES CLUBS.....	- 82 -
◦ COMMUNICATION	- 83 -
F.I.P.J.P.	- 85 -
QUESTIONS DIVERSES	- 87 -
REMISE DES PRIX :	- 92 -
◦ KIKI AUSSARESSES (JOURNALISTE)	- 92 -
◦ TROPHEE BERNARD BRUN	- 93 -
◦ TROPHEE BERNARD DUC	- 94 -
OUVERTURE DU CONGRES.....	- 2 -
INTERVENTION DE M. DUTRONC ROBERT	- 3 -
PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL DE SAONE & LOIRE.....	- 3 -
ALLOCUTION DE M. CANTARUTTI ALAIN	- 4 -
PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.	- 4 -
APPROBATION DU COMPTE-RENDU.....	- 12 -
DU 68 ^{EME} CONGRES DE MONTAUBAN	- 12 -
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES	- 13 -
INTERVENTION DE M. COURTOIS JEAN PATRICK.....	- 22 -
SENEATEUR MAIRE DE MÂCON	- 22 -
RAPPORT FINANCIER.....	- 24 -
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	- 26 -
COMPTE-RENDU FINANCIER.....	- 27 -
DE LA S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE.....	- 27 -

INTERVENTION DU.....	28
PRESIDENT DU C.D.O.S 71.....	28
PALMARES SPORTIF 2013.....	31
CHANCELLERIE.....	32
ACTIVITES DE LA D.T.N.....	33
INTERVENTION DE LA REPRESENTANTE DE LA F.F. SPORT ADAPTE.....	41
Rapport de la Commission HANDICAP.....	44
PRESENTATION DE DUARRY DEVELOPEMENT.....	45
U.S.E.P.....	50
PRESENTATION DU BUDGET 2014.....	54
ASSURANCES : MMA.....	56
RAPPORT DES COMMISSIONS.....	60
DISCIPLINE.....	60
MEDICALE.....	64
REGLEMENT ET ARBITRAGE.....	66
REPARTITION des EQUIPES.....	67
JEU PROVENCAL.....	69
CHAMPIONNAT NATIONAL des CLUBS (C.N.C).....	70
EQUIPEMENTS SPORTIFS.....	79
COUPE de FRANCE des CLUBS.....	81
COMMUNICATION.....	82
F.I.P.J.P.....	84
QUESTIONS DIVERSES.....	86
REMISE DES PRIX :.....	91
KIKI AUSSARESSES (JOURNALISTE).....	91
PALMARES SPORTIF 2013 ET TROPHÉE BERNARD BRUN.....	92

ANNEXES :

- * Palmarès sportif 2013
- * Représentants F.F.P.J.P., Ligues et Comités
- * Bilan financier et compte de résultat Carte à Puce
- * Compte de résultat F.F.P.J.P.
- * Budget 2014

OUVERTURE du CONGRES

(Le Congrès débute à 15h10)

M. CANTARUTTI (*Président de la F.F.P.J.P.*). – Monsieur Jean Patrick COURTOIS, Sénateur Maire de Mâcon, Monsieur BERTHOT, Adjoint aux Sports de la Ville de Mâcon, Monsieur Christian LACOSTE, Président de la Fédération Internationale de Sport Boules (F.I.S.B.), Madame Martine CHARRIER, Directrice de la D.D.C.S., Monsieur Bernard PONCEBLANC, Président du C.D.O.S., Monsieur Claude AZEMA, Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (F.I.P.J.P.) avec son Trésorier Monsieur Michel SIGNAIRE, Monsieur Robert DUTRONC, Président du Comité de Saône-et-Loire, Monsieur Joël PLAUT, Président de la Ligue de Bourgogne, Monsieur Sylvain GUICHARD, Président de la Pétanque Mâonnaise, Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Comités Départementaux, Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues, mes Chères et chers collègues du Comité Directeur de la Fédération Française, Mesdames, Messieurs les congressistes.

Au nom de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, je vous souhaite la bienvenue dans la Saône-et-Loire et plus particulièrement à Mâcon. Le quorum étant largement atteint, le chiffre définitif vous sera communiqué ultérieurement après une dernière vérification par les secrétaires à l'accueil, dont notre Secrétaire Générale.

Je déclare ouvert le 69^{ème} Congrès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

(La Marseillaise)

LE PRESIDENT. – Notre rythme de vie fait des années qui se succèdent un véritable torrent qui emporte nos parents, nos amis, nos proches. Nous avons tendance à penser que nos destins en décident, cette pensée doit nous faire relativiser la portée de nos mots, de nos actes, de nos passions au regard de l'univers et nous remettre à notre juste place.

2013, nous a éprouvés plus que d'ordinaire, n'oubliant pas que la roue tourne, emportant un très grand nombre de nos parents, de nos amis au paradis. Ces personnes resteront pour toujours dans notre cœur. Certaines d'entre elles ont marqué notre histoire.

Au mois de septembre, Henri BERNARD nous a quittés, nous avons tous en nous quelque chose d'Henri BERNARD. Nous n'entendrons plus sa célèbre phrase de communion entre les peuples et ses vœux en patois provençal. Tous ceux d'entre nous qui l'ont connu pensaient qu'il serait là pour toujours, lui le Président emblématique et absolu. Il restera à jamais Le Président. Claude AZEMA, s'il le permet, et votre serviteur ne sont que ses successeurs. Profond respect Henri.

Cette année 2013, qui nous a enlevé mon Ami Philippe GAFFET, dirigeant atypique et surtout visionnaire à la notion d'amitié hyper développée ; Paul CALASTRENC, ancien Vice-président de notre Fédération et ancien Président du CD de la Haute-Garonne et de la Ligue Midi-Pyrénées ; Didier GELINEAU, Président en exercice du Comité de Vendée ; Marcel GUERRIER l'ancien Président de l'Ain et vice-président de la Ligue Rhône-Alpes ; Gérard PARGNY ancien Président durant 28 ans du CD de la Marne ; mon Ami WHEO WEHEO, Trésorier de la Ligue de Nouvelle Calédonie ; Alain TONNIN du Val d'Oise et animateur sportif chez les jeunes ; Henri BUONOCORE ancien Président du Comité de la Haute-Vienne ; Luc VAINQUEUR, membre du Comité de la Réunion ; Michel FOURNIER, Trésorier adjoint du Comité de Haute-Loire ; Georges MERLE, ancien Président de la Ligue d'Auvergne et qui était encore très actif chez les vétérans et, tout dernièrement Christian SIALELLI, Vice-président du CD des Alpes Maritimes et membre de la ligue PACA.

Le paradis où ils se trouvent maintenant doit être un magnifique parc parsemé de jeux de boules.

La liste est cette année bien trop longue pour pouvoir citer tout le monde mais nous leur témoignons notre reconnaissance pour leur action auprès de nos sports, c'est grâce à ces personnes que nous sommes là aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs, pour les personnes que je viens de citer et toutes celles que je ne peux citer car la liste est bien trop longue, je vous demande quelques instants de recueillement.

(Les Congressistes se lèvent pour respecter une minute de silence)

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs, en ce début de congrès, je vous présente les excuses de Jean CHARPENTIER, retenu par des raisons personnelles urgentes et importantes et les excuses de Daniel BRUAND, cruellement touché par un décès d'un membre de sa famille, nous lui souhaitons beaucoup de courage.

Nous sommes ici en Bourgogne et plus précisément en Saône-et-Loire à Mâcon, ville particulièrement bien connue du milieu bouliste en général. La Préfecture de Saône-et-Loire possède un tissu associatif et sportif important comme l'ensemble du département. Le Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal en accord avec les clubs saône-et-loiriens avec leur brillant Président Robert DUTRONC proposent année après année un panel de compétitions prestigieuses accompagnées de toutes les formules d'épreuves mises en place par la Fédération. Ces terres Mâconnaises et territoire de Bourgogne ressemblent au paradis, du moins, pour peu que l'on se place côté épicurien. Ici les victuailles foisonnent, les volailles blanches de Bresse, les viandes de Charolais, les vins du Beaujolais et des crus prestigieux tels Saint Véran, Pouilly-Fuissé et pour accompagner le tout des sites touristiques incontournables.

Un Congrès est toujours un moment important de la vie d'une Fédération. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, de constats, de bilans, parfois de débats passionnés, d'orientations, de décisions mais aussi un éclairage particulier sur le Comité hôte. Le Comité de Saône-et-Loire avec son dynamique chef de file Robert DUTRONC et son équipe de dirigeants, de clubs et de bénévoles ne cesse de promouvoir, de développer, de mettre en avant nos sports avec une attache maintenant avec le Sport Boules, j'y suis très sensible et je vous demande d'applaudir toute l'équipe de la Pétanque Mâconnaise et du Comité Départemental de Saône-et-Loire pour l'organisation de ce congrès. *(Applaudissements)*

La Région BOURGOGNE est aussi un fief très important de nos sports avec à sa tête un passionné : Joël PLAUT, qui appuyé de son équipe de la Ligue, valorise sans cesse nos activités avec les Comités Départementaux qui composent cette région. *(Applaudissements)*

A ce propos, qui de mieux placé que le Président Départemental Robert DUTRONC pour vous accueillir et vous présenter son Comité et son département.

INTERVENTION de M. DUTRONC Robert

PRESIDENT du COMITE DEPARTEMENTAL de SAONE & LOIRE

M DUTRONC *(Président du Comité de Saône-et-Loire).* – Monsieur le représentant du Sénateur Maire, Madame la Directrice de la Cohésion Sociale, Monsieur le Président du CDOS, Monsieur le Président de la Fédération de Pétanque, Mesdames et Messieurs les membres de la FFPJP, Mesdames et Messieurs, accompagné par le Comité Départemental de Pétanque de Saône-et-Loire, je vous souhaite à tous la bienvenue en terre de Bourgogne. Après Dijon en 1969 et Nevers en 1975, c'est Mâcon qui vous accueille pour le 69^{ème} congrès national de notre Fédération.

C'est un évènement important pour notre Comité, nous avons tout mis en œuvre pour que votre séjour au sein de la Cité de Lamartine soit une belle réussite. Notre comité avec ses 70 clubs répartis sur l'ensemble du Département fête cette année 2014 son demi-siècle d'existence.

Nous devons remercier tous les membres successifs qui ont œuvré toutes ces années pour développer notre sport en Saône-et-Loire. Comme beaucoup d'entre vous, nous souffrons de la perte de licences ; mais ce qui nous fait surtout enrager, c'est la concurrence des clubs non affiliés à notre Fédération possédant un effectif important.

De plus, certains de nos clubs délivrent des cartes de membres honoraires ; nous engageons une réflexion sur ces sujets ; mais la lutte est ô combien difficile ! Vous pouvez pendant votre séjour découvrir notre département, surtout y revenir soit, pour prendre le temps de visiter les nombreux lieux atypiques ou pour participer aux nombreux concours des clubs départementaux ou régionaux ou encore aux nationaux organisés chaque année.

Nous avons organisé ce congrès avec l'aide de tous les bénévoles, qui ont bien voulu se joindre à nous, le Comité a œuvré pour que vous gardiez un bon souvenir de votre séjour à Mâcon. Je dois vous faire une confidence : la réussite de ce congrès n'est pas due uniquement à l'action du Président du Comité ; je remercie mon épouse Annie, qui a su gérer et organiser ce Congrès d'une main de maître, je la remercie pour tout le travail effectué ; je remercie la Municipalité de Mâcon pour l'aide importante apportée, le soutien du Conseil Général, du CDOS de Saône-et-Loire avec la présence de son Président et je remercie la participation de Madame CHARRIER, Directrice de la Cohésion Sociale ; tous les partenaires locaux qui nous ont soutenus pour la réussite de ces journées et je remercie tous les membres du Comité, les bénévoles qui ont donné d'eux-mêmes.

Mesdames, Messieurs, à nous de faire de ce congrès un moment convivial et riche en débats. Le Comité de Saône-et-Loire vous souhaite une bonne et heureuse année 2014 et de très bons résultats sportifs, merci. (*Applaudissements*)

ALLOCUTION de M. CANTARUTTI Alain

PRESIDENT de la F.F.P.J.P.

LE PRESIDENT. – Mesdames, Messieurs, une précision concernant les Congrès, il n'y a pas de course à faire mieux que le précédent organisateur. Je mesure le résultat en rapport du baromètre de sincérité, d'envie. Mâcon nous accueille les bras ouverts et avec dynamisme. Je remercie par la même occasion notre collègue Jean-Claude DESMULIE chargé du suivi des candidatures à l'organisation des congrès.

Chères et chers congressistes, je vous remercie d'avoir abandonné votre quotidien pour venir participer au « grand office » statutaire que représente un congrès national. A ce sujet, je salue nos amis venus de très loin, les délégués des départements d'Outre-Mer ou représentés. Ceux de Martinique, de Guadeloupe, de la Réunion, pour ces derniers, je fais un vœu pour que « le cyclone d'intérêts personnels » arrête de souffler sur ce Comité et qu'il arrête de détruire les bonnes volontés. Il semblerait que depuis hier, il y ait un peu de calme ! Je salue les délégués de Mayotte, de la Polynésie Française, de Nouvelle Calédonie, de Wallis et Futuna et encore bravo pour l'organisation de vos Océanias Pétanque et des Mini Jeux de l'Océanie, merci de votre accueil exceptionnel ; également à la Guyane et à St Pierre et Miquelon. Tout ceci pour vous dire que nous sommes à leurs côtés dès qu'ils le demandent et qu'ils réalisent, souvent dans des conditions difficiles, de l'excellent travail. Nos Amis iliens méritent vos applaudissements. (*Applaudissements*)

Avant de passer aux chapitres qui fâchent ou pourquoi pas au chapitres sympathiques, un petit dernier coup de brosse à reluire, en souhaitant la bienvenue à quelques petits nouveaux parmi vous. ; Merci de votre engagement, de votre abnégation au moment où beaucoup de mouvements associatifs qu'ils soient caritatifs, culturels et sportifs connaissent une baisse conséquente de bénévoles. Nous n'échappons, malheureusement pas, à cette désertification mais elle est encore chez nous moindre grâce à votre ténacité à la tête de vos Comités et Ligues.

N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin plutôt que de faire une erreur par manque de pratique. Un conseil que je répète mais qui est sérieux, n'écoutez pas « radio-boulodrome » qui est bien pire que la rumeur, cette dernière colporte mais n'est pas obligée de dire la vérité, alors que la radio dont

je parle, n'y connaît en général rien et est surtout très mal informée. Coluche avait une maxime pour cette situation, il disait : « *quand on ne sait pas, on est autorisé à fermer sa ...* ». Donc ne vous en tenez pas aux élucubrations d'une poignée de personnes, souvent les mêmes vues sur certains sites périphériques, à la vision réduite et aux oreilles séparées par de la purée. Les femmes et les hommes de la Fédération sont là pour vous et chacun dans son domaine, peut et doit, vous donner une réponse.

Vous savez, que je ne dois pas marcher sur les platebandes du Secrétaire Général. Tony JUAN me le rappelait tous les ans, je lui envoie mon amitié et nos souhaits de rétablissement après une opération à la hanche, c'est ce qui l'a empêché d'être avec nous ce week-end. Donc, il faut faire court car notre nouvelle Secrétaire Générale, Bernadette TROUBAT, est bien pire que Tony. Elle ne lâche pas un centimètre et me surveille sans cesse, donc je ferai court. Je te promets Bernadette, j'essaie !

Oui mais Bernadette, si je ne parle pas d'un sujet ou d'un autre, je te jure ils vont me le reprocher ! Si c'est vrai ! Oui, tout est, par conséquent, de ma faute quel que soit le sujet. Vu comme ça, c'est bien, je peux éviter de parler des choses moins sympas et faire le malin avec les titres mondiaux obtenus par exemple.

Bon allez même si Bernadette peste, ce dernier mot n'a rien à voir avec mon opinion sur Bernadette, oui si Bernadette... peste... je le prends sur moi aussi puisque tout est de ma faute ! Puisque c'est ainsi, parlons immédiatement des sujets qui fâchent :

✓ **La perte globale du nombre de licenciés**, de 1,80 % cette saison 2013.

Les raisons, chacun détient la liste non exhaustive des causes et des solutions. La vérité n'est en rien là, on m'a raconté tout ou presque sur le sujet :

- * Autrefois, les raisons avancées, le manque de compétitions et de diversité,
- * ensuite, ce fut la fameuse homogénéité,
- * puis les mutations trop chères,
- * les terrains impraticables car trop dangereux,
- * la licence en carton pas assez moderne,
- * la médiatisation insuffisante,
- * enfin la faute du Président Fédéral, mes prédécesseurs avaient assumé, j'assume aussi !

Sauf qu'aujourd'hui :

- * il n'y a jamais eu autant de compétitions diverses pour toutes et pour tous.
- * La licence est moderne, une des plus « geek » du marché,
- * l'homogénéité est enterrée,
- * la médiatisation n'a jamais été aussi forte et je me bats pour la conserver voire l'augmenter,
- * depuis que nous avons augmenté les mutations, elles n'ont jamais été si nombreuses, dommage nous ne les avons pas assez augmentées...

Soyons sérieux, plus simplement, les gens, les époques, les habitudes sociales évoluent, changent que ce soit en milieu urbain ou rural. Il faut nous adapter ! Les clubs, dont nous avons perdu 67 unités en 2013 par manque de bénévolat, doivent être dynamiques et attractifs ; les simples vendeurs de licences n'ont rien à espérer, les clubs doivent arrêter de distribuer, malgré leurs bonnes raisons, des cartes de membres aux non-licenciés. Je ne rejette pas la faute sur les clubs ; faute est d'ailleurs un bien grand mot, les motifs plutôt viennent de toutes les strates de la Fédération et de la vie du 21^{ème} siècle. Pourtant, les clubs sont nos premiers représentants, nos fondations sur le terrain et nous devons faire comprendre que toute la famille repose aussi sur eux et sur leurs actions et que nous sommes tous sur la même barque. Il faut arrêter de penser que la société s'adaptera à nous. C'est certain la vie sociale avance, bouge, se transforme, à nous de suivre.

Je réfléchis à notre organisation qui date et qui est peut-être à revoir à mon sens pour favoriser la promotion et surtout l'accès à la licence avec les outils connectés en cours actuellement et qui vont se développer dans les années à venir.

La relation première de la Fédération avec le licencié n'est autre que la licence qui doit déterminer une appartenance.

En contrepartie et au contraire, c'est à ne rien y comprendre, les chiffres globaux de participation aux divers qualificatifs et championnats départementaux sont excellents. Les licenciés de complaisance, que je qualifie plutôt de périphériques, ne sont plus là... la conjoncture peut-être.

Une question : nos structures sont-elles en mesure de bien recevoir celles ou ceux qui souhaiteraient venir vers nous ? Peut-être pas. **En PACA**, une intéressante initiative a vu le jour avec les « packs famille » sa gestion est semble-t-il encore un peu lourde en termes « administratifs » mais bénéfique en résultats.

Les jeunes, reconquérir ce public, vaste problème. Les pistes idéales semblent ne pas manquer dans la tête des grands enfants que nous restons. Une première question : nous adolescents de 60 berges, sommes-nous connectés sur le bon réseau ? Un premier constat : les jeunes d'aujourd'hui ne sont plus tout à fait les mêmes qu'il y a 10 ans, encore moins les mêmes qu'il y a 20 ans, c'est une certitude. Il faut décrypter leurs univers, leurs attentes, appréhender les différents facteurs d'influence : l'école, la famille, les amis, le milieu social, les médias, etc... Aussi comprendre la sociologie générationnelle et la psychologie qui les conduisent vers leurs sphères d'intérêt, vers leurs comportements. Nous sommes au siècle de la vitesse. Quand nous avions 15 ans dans les années 60, 70, les étés étaient interminables au point de ne plus savoir compter. A l'époque, nous avions le temps de nous ennuyer et d'aller jouer aux boules ; souvent il n'y avait que cela à faire surtout en milieu rural. Nous avions donc le temps de voir les copains, d'aller jouer les concours vicinaux jusqu'aux concours nationaux. La télévision ne possédait que juste quelques chaînes et les diverses consoles de jeux n'existaient pas : Nintendo, PS3, PS4, Playstation, X BOX jamais entendu parler à cette époque !

Aujourd'hui, c'est l'apologie de la vitesse, les jeunes n'ont plus le temps. Le ou les temps dans tous les sens du terme ont changé ; l'information circule plus vite que la lumière, les images belles ou pas, défilent au pas cadencé ; les compétitions se succèdent, se bousculent quand elles ne se marchent pas dessus. Les connexions permettent de multiples rencontres, multiplient l'effet zapping, offrent des milliers d'amis virtuels, rassemblent, informent, cultivent, divertissent, amusent seul ou presque, pensent à votre place, créent, organisent, offrent des situations virtuelles, et enfin isolent. Nous sommes devant nos ennemis ! La tâche est ardue, c'est pourquoi je respecte profondément les efforts et les initiatives des dirigeants et des éducateurs qui, passionnés, cherchent et inventent des solutions souvent éphémères malheureusement car, avec les jeunes d'aujourd'hui il faut renouveler sans cesse pour espérer et avoir du résultat ; l'esprit « Star Ac » est passé par là, être une star immédiatement.

L'école est une entrée idéale vers notre public cible ; nous allons signer un partenariat avec l'USEP, sur une collaboration entre nos deux Fédérations. L'USEP n'est pas là pour faire la promotion de nos sports, ce n'est pas son rôle, ni sa mission ; mais l'USEP permet de faciliter la rencontre sportive sur plusieurs axes. La rencontre, les ateliers pétanque découverte, la participation des élèves de classes primaires à des grands événements en tant que spectateurs et enfin l'éducation et la formation de l'enfant en milieu sportif et associatif. Nous nous sommes rencontrés à Paris, tout dernièrement, avec l'USEP, Madame COSTE, référente FFPJP auprès de l'USEP Nationale et son Président Jean-Michel SAUTREAU et sa vice-présidente Françoise PETIT et Monsieur Bernard COLMONT adjoint de direction à la formation ; d'ailleurs pour finaliser nos accords Monsieur SAUTREAU et Monsieur Michel AUGIER, vice-président USEP seront ici demain matin pour vous expliquer, avec Madame COSTE, les axes de travail de notre projet commun ceci dans un seul but : pouvoir vous faciliter les accès à l'école primaire et au temps libre qui respecte le rythme biologique des enfants.

Les **Championnats de France et compétitions nationales** se sont bien déroulés dans l'ensemble avec des terrains propices à nos ébats.

Fin mars, Dame Coupe de France avait donné rendez-vous à ses prétendants à Metz. Les Messins complets, solidaires ont gardé leur trophée face à des lotois combatifs, exemplaires comme les autres clubs de cette édition de la Coupe de France lors de laquelle nous avons battu les records de participation.

Les premiers Championnats de France du printemps ont vu les cœurs « linguistes » de Mouans-Sartoux l'emporter à Vauvert (Gard), une domination Midi-Pyrénéenne et un fort accent Belge à Caen (Calvados).

Le début de l'été, à SASSENAGE (Isère) voyait l'époustouflant insatisfait Montluçonnais revêtir son 14^{ème} maillot tricolore.

BEZIERS (Hérault) baignée de soleil, surbookée de public passionné pour voir les deux Philippe associés à Emmanuel cette fois prendre une énième couronne tricolore.

Toujours en terre biterroise, le bonheur des Tarn-et-garonnais de Moissac, champions Promotion nous remerciaient d'avoir mis ce championnat en route et nous incitait à l'améliorer, ce sera chose faite en 2015.

A Nevers, un magnifique et festif Championnat de France Jeunes où j'ai croisé des joueurs heureux, des éducateurs et des dirigeants passionnés qui réalisent un travail remarquable.

A Trignac, l'organisation de l'association de la Pétanque avec tous les autres clubs sportifs de la ville a fait merveille avec la magnifique performance du Puy-de-Dôme et la 4^{ème} couronne qui menait aux anges la Marquise Angélique.

Le Provençal, qu'il soit par trois ou par deux, a connu la domination sans partage des Alpes-Maritimes avec des joueurs magnifiques sur le sable Beaucairois et Vauverdois, à ce niveau-là le jeu provençal c'est incroyablement beau. Merci à tous ces joueurs.

La fin des Championnats avec les Triplettes Féminines et les Vétérans a prouvé qu'ils étaient très ouverts et que leur intérêt était de premier plan. Ce vent de fraîcheur, à Beaucaire, en quelque sorte a porté au premier plan la Seine-et-Marne et le Maine-et-Loire chez les féminines. Castelnaudary a fait de l'Ille et Vilaine et des Yvelines les rois chez les Vétérans. J'adore quand les résultats ne sont pas faits d'avance et que les pronostics ne sont pas respectés.

Les championnats nous ont régales avec partout de vrais terrains, avec du beau jeu, avec beaucoup de spectateurs ceci grâce aux organisateurs et aux acteurs...et si c'était un signe de bonne santé !

Il faut que je vous dise combien j'aime la réussite du Pétanque Tour.

J'apprécie également les fortes participations avec des records sur pas mal de nationaux, de supranationaux, d'internationaux, aux propagandes de Marseille, de Millau, de Nice ou d'ailleurs. Je suis de près la montée en puissance de certaines organisations récentes dirigées par des passionnés et/ou bénéficiant de sites incomparables. Les organisations progressent et je les encourage à continuer.

Les Masters de Pétanque ont, une fois de plus, assuré la réclame télévisuelle avec un final princier sur le rocher à Monaco au début de septembre. Il n'y semble rien mais occuper la place du Palais, cœur de la principauté est un immense honneur et un bonheur suprême en terme de promotion de nos sports, seul le rallye de Monte-Carlo y tient salon. Merci au Président Monégasque Marc COSTA ainsi qu'à Son Altesse Sérénissime ALBERT II et bravo pour la prouesse à Quarterback.

Je reviens un instant sur les Championnats de France, côté organisationnel. Les terrains doivent être en adéquation avec le Championnat que vous avez choisi d'organiser, le repas du samedi midi doit être un repas sportif à un prix modique et raisonnable et non un banquet. N'oubliez jamais qu'un Championnat de France est une vitrine de nos sports pas une gentille kermesse.

Par contre, je n'aime pas ceux que j'appelle les « voleurs d'espérance » ; ceux, qu'ils soient organisateurs ou joueurs, qui suivent la logique de l'argent à n'importe quel prix et les « croyants aveugles » qui se laissent charmer sans ouvrir les yeux. Je voudrais que ces personnes n'oublient pas que pour qu'il y ait compétition, il faut qu'il y ait partout des gens de bonne volonté passionnés, des arbitres qui doivent être estimés, respectés. Chacun dans son rôle doit se respecter, avancer ensemble, la promotion est affaire de tous.

✓ **La D.T.N.** continue de travailler sur le territoire, Jean Yves PERONNET coordonne toutes nos actions, notamment dans la détection. Je souhaite que l'approche des publics cibles pour notre survie soit faite en collaboration avec tous les acteurs de notre famille : les dirigeants départementaux, les initiateurs, les éducateurs. Cet amalgame doit se consolider, personne ne prend la place de personne. C'est un bloc solide qui doit travailler de façon inventive et intensive. A ce sujet, le poste budgétisé en 2013 a été pourvu courant du deuxième semestre de l'année avec l'arrivée d'Olivier ATZENI, qui vient épauler la D.T.N. mais aussi auprès de certaines actions. Il est placé sous la responsabilité de la F.F.P.J.P.

Notre démarche de plus de professionnalisation est en train de se réaliser, les diverses opportunités de créations d'emplois mises à disposition par le gouvernement sont étudiées suivant nos

possibilités financières ou aides ou promotions ministérielles. La D.T.N. fait également des actions à l'étranger sur la formation de cadres, d'arbitres dans le cadre du développement de nos sports dans certains pays émergents.

Il faut savoir que seule la D.T.N. fait et commande ces formations qui sont prévues et inscrites dans la convention d'objectifs avec le Ministère de tutelle et ses structures périphériques.

Au sujet de la D.T.N. je rends hommage à tous les éducateurs et personnes qui travaillent autour et avec la Direction technique, ils passent beaucoup de temps personnel à la bonne santé de nos sports. Nous sommes dans une démarche d'avoir un cadre national de plus, cela semble bien engagé mais rien n'est acquis ; le Ministère sait que nous en avons besoin et par rapport à d'autres sports qui en ont le plus et qui sont Olympiques, sans jamais ramener de médailles...

✓ **Au niveau médical** : nous avons eu quelques difficultés en 2013 à réaliser tous les projets et tous les contrôles en raison du gros problème de santé survenu au Docteur IANNARELLI qui a égalé un record du monde : il a réalisé seul un quintuple pontage ! Vous pouvez l'applaudir (*Applaudissements*) Aujourd'hui il est là, nous le retrouvons avec grand plaisir.

✓ **La Pétanque en équipe** : nous sommes dans le cas d'un mélange de sport individuel et d'un sport collectif. D'ailleurs et sans en faire sa publicité, Frédéric NACHIN que je salue, dans son tout dernier ouvrage aborde la complexité de composer une formation avec ce fameux « esprit d'équipe ». Pourtant, malgré la difficulté, partout les compétitions par clubs connaissent un succès prévisible. C'est une belle victoire, je dois le dire, j'y croyais comme mes camarades, la Coupe de France n'a jamais eu autant d'engagés pour peu de réclamations voire aucune ou pour un retard à l'allumage de deux jours cette année. Broutilles quand on compte le nombre de rencontres générées. J'en profite pour féliciter et remercier le Comité de Pilotage, Jean CHARPENTIER, Michel COSTE et Didier SCHMITT.

✓ Pour compléter mon propos, le **Championnat des clubs** explose grâce à sa conception proche des habitudes et des nouveaux préceptes de sport et de loisir de notre vie sociétale actuelle. Nombreux sont les dirigeants et les joueurs à reconnaître qu'ils étaient une nécessité. Joseph CANTARELLI avec son équipe réalise un énorme travail de suivi avec une qualité proche du paternalisme. Je suis convaincu que cet esprit insufflé dans ces compétitions forge l'amitié et a sauvé depuis quelques années pas mal de clubs et donc pas mal de licenciés.

✓ Notre présence à l'**International** est importante puisque nous sommes, pour le moment les numéros UN. Comme je le disais tout l'heure, nous contribuons au développement de nos sports partout dans le monde. Sportivement la saison a été globalement bonne. Un très grand nombre de médailles sont venues récompenser le travail de la D.T.N. mais aussi de toute la famille, Médailles d'or filles et garçons à Cali en Colombie, comment nous avons enfumé tous les autres, excusez-moi, je me devais de la faire ! Médailles d'or aux Championnats d'Europe Seniors et Tir de précision ; Coupes des Confédérations, il y en a eu deux cette année, puisque celle de 2012 s'est déroulée en janvier 2013 ; là aussi médaille d'or au tir, argent chez les filles et chez les garçons ; Jeux Méditerranéens, médailles de bronze féminines et masculins ; Triplettes Jeunes, médailles de bronze ; Triplettes Féminines, argent ; Championnats d'Europe Espoirs, médailles d'or féminines et masculins.

Enfin, par équipe, félicitations à la RONDE de METZ pour son titre de Champion d'Europe des Clubs. Vous voyez, résultats bons mais peut mieux faire, nous sommes de plus en plus concurrencés sportivement et c'est bien normal les niveaux évoluent en France mais aussi à l'étranger ; j'espère que le jour où il faudra apprendre à perdre est très éloigné ; nous ferons tout pour rester numéro UN.

Puisque je suis sur le volet international, je veux dire au Comité du Tarn-et-Garonne, cher à mon Ami Laurent ROUGIER, combien je les admire d'avoir organisé en continuité, les Championnats du Monde Jeunes, puis un mois après, le Championnat du Monde des Féminines et ensuite début novembre, le Trophée des Villes avec une qualité d'organisation parfaite, grâce à la merveilleuse équipe de bénévoles sous la conduite de Carmen LAGARDE et Denis LAGARDE, bravo et merci pour autant d'amitié transmise et bravo pour vos relations avec les Maires des villes concernées.

✓ Qui dit terrain, dit éventuels problèmes de comportement, donc de **discipline**. Qui dit administration, dit aussi et malheureusement complications faites par des êtres indéclicats.

C'est pour cela que dans les diverses strates de notre organisation, la discipline doit être présente.

La Fédération n'a jamais autant traité de cas, tous les ans un peu plus. Bien entendu, en matière de discipline, seuls les dossiers et rapports complets sont recevables pour des actes répréhensibles. Je sais aussi comme il est compliqué pour nos arbitres, nos dirigeants, les dirigeants que vous êtes de faire des rapports sur des faits qui peuvent entraîner des dommages collatéraux. Je vous engage tout de même à ne pas fermer les yeux devant des faits, des paroles ou des gestes de certains de nos pratiquants quel que soit leur grade car plus leur renommée est importante plus ils doivent avoir des attitudes irréprochables.

Les dossiers et le traitement des affaires sont souvent ardues c'est pourquoi, dès cette saison nous avons relancé avec Michel DESBOIS, Xavier GRANDE et Lucette COSTE des stages de remise à niveau dans les Ligues. Nous sommes aussi là pour vous aider sur les dossiers et nous l'avons fait à maintes reprises cette année. Par contre, certains abusent largement et nous prennent une grande partie de notre énergie et de notre temps pour des causes personnelles – c'est inadmissible – à force cela ressemble à une cour d'école primaire. Michel DESBOIS vous fera durant ce congrès un point précis sur la discipline.

✓ **L'informatique** continue son progrès Claude STIRMEL est toujours à la pointe avec son aide de camp Didier SCHMITT et le Trésorier Daniel READ. Le site Fédéral devra faire l'objet d'un suivi plus assidu car si son aspect est bon, sa mise à jour l'est moins. Nous allons y travailler dès le début de cette année.

✓ **Les arbitres** ont mon soutien entier. Ils sont directement sur le terrain et acteurs de nos sports. Nous devons tendre vers un meilleur arbitrage, une meilleure qualité des approches de situations. Les sessions de remise à niveau se poursuivent sous la direction de Jean-Claude DUBOIS et de son staff de la C.N.A. Je leur souhaite beaucoup de courage, de motivation, de courage, de motivation et ainsi de suite.

✓ **Le Jeu Provençal** a encore fait sa promotion avec la médiatisation du Provençal 13 et c'est une très bonne chose. Les championnats de France ont été une réussite et une belle vitrine grâce aux magnifiques joueurs et aux organisateurs qui avaient pris la précaution de mettre à disposition de véritables terrains de provençal. Certains expérimentent des parties au temps, pourquoi pas ! Elles donnent de bons résultats suivant la région et les configurations urbaines. D'autres organisent des stages et préparent des jeunes avec un bon taux de réussite.

✓ **La féminisation des structures**, sur le devant de la scène actuellement, est d'actualité dans notre fédération. En effet, si nous constatons que beaucoup de clubs sont repris par des femmes alors que personne ne veut prendre des responsabilités, les femmes sont de plus en plus présentes dans nos différentes sphères. La F.F.P.J.P. a mis en place un plan de féminisation pour permettre au mieux l'intégration et l'implication des féminines. Je me réjouis de voir des dames, présidentes de Comités, présidentes de ligues, au Comité directeur de la F.F.P.J.P., le poste de Secrétaire Général est occupé par une Dame, tout comme le poste de Trésorière adjointe. La secrétaire Générale de la Fédération Internationale est une femme Céline PERONNET. C'est pourquoi, je l'avais mis dans mes priorités, les femmes devaient avoir les mêmes compétitions que les hommes.... Le championnat de France tête à tête féminin est en place et débutera dès 2014, les championnats par clubs féminins gagnent du terrain. J'en suis ravi. Une certitude, l'homme est devenu la plus belle conquête de la femme.

D'ailleurs dès le début de ce mandat, je vous avais donné quelques engagements sur le pôle administratif et sur le pôle sportif. Déjà et grâce à la prise en charge à bras le corps par chaque membre du Comité Directeur, chacun dans son domaine appuyé par la D.T.N. et le Conseil National, nous avons déjà, soit réalisé, soit mis en route certaines promesses :

- 1 : La féminisation en était une,
- 2 : Les formations disciplines, arbitrages, initiateurs, éducateurs,
- 3 : La professionnalisation,
- 4 : La restructuration du calendrier avec entrée en vigueur en 2015 pour donner plus de place aux 6 premiers mois de la saison,
- 5 : L'organisation du Pétanque Tour,
- 6 : La signature d'une convention avec l'USEP,

7 : Le remboursement des Comités qui avaient joué le jeu des lecteurs avec notre trésorier,

8 : Une meilleure prise en charge des clubs en Coupe de France et CNC

9 : La nomination d'un référent national pour vous aider dans la démarche vers le monde scolaire : Mme Lucette COSTE

10 : Reconnaissance et labellisation des Ecoles de Pétanque, en cours,

11 : Développement des championnats par clubs jeunes, féminins,

12 : Développement de la pratique avec le monde du handicap, Claude CARBONNIER fait un énorme travail avec Florence TRELLU dans les relations avec les Fédérations en charge de ces sportifs.

13 : Passage dès 2015 à des championnats Triplettes seniors à 256 et Triplettes promotion à 128 et séparation des 2 championnats,

14 : Développement du secteur médical et prévention alcool, tabac, drogue, dopage,

15 : Développement de la communication interne et création d'une plaquette fédérale modulable vers les Comités et Ligues. Interactive on dit de nos jours.

✓ **Les contrats et conventions** avec notre agence de marketing et droits télévisuels arrivaient à leurs termes au 31 décembre 2013. Nous avons fait un appel d'offre. Après avoir reçu 3 réponses aux 17 appels émis, nous avons sélectionné deux sociétés. Celle avec qui nous avons l'habitude de travailler depuis 14 ans QUARTERBACK et la Société DUVARRY Développement de LYON.

Après réception des candidats et explications au sein du Comité Directeur Fédéral en novembre dernier, le choix à la majorité des votants par bulletin secret donne les deux lots, marketing et droits télévisuels à la Société DUVARRY Développement qui viendra se présenter et vous présenter son projet demain matin samedi.

Toutefois, je veux en mon nom – je n'engage que moi – je veux remercier chaleureusement le travail effectué par QUARTERBACK durant toutes ces années. Je ne veux pas que nous oublions que QUARTERBACK a fait de nous un sport reconnu au niveau médiatique avec plus de 100 heures de télévision par an et qui nous a donné une notoriété que la Pétanque et le Jeu Provençal n'avaient pas et que beaucoup de sports nous envient. Ceci grâce aux retransmissions des Championnats de France Triplettes, de la Coupe de France, de divers grands événements tels que les Championnats du Monde de Marseille, le Provençal 13 ou l'Europétanque, les Masters de Pétanque, le Trophée des villes et à la qualité de leurs prestations en vrais professionnels ainsi que des relations étroites tissées avec le monde télévisuel.

Certitude tout de même en 2014, les finales de la Coupe de France et du Championnat de France Triplettes seront retransmises sur Sport+ le contrat va jusqu'en fin 2014 avec SPORT+.

En ce qui concerne les compétitions « historiques » télévisées et qui sont les figures de proue de notre notoriété, le Comité Directeur a décidé à la majorité de ses membres de refuser les agréments pour 2014 aux épreuves Masters de Pétanque et Trophée des Villes.

La Fédération qui était sur une ligne droite calme, bordée d'arbres pour route tranquille, s'endormait au volant comme sur la nationale 7. Tout d'un coup un virage. Je connais le virage de Mulsanne aux 24 heures du Mans, les 21 virages de l'Alpes d'Huez, le virage de Ste Devote à Monaco, plus tous les virages placés sur nos routes quotidiennes. Plusieurs alternatives pour contrer ces routes dangereuses : les funiculaires, les téléphériques et parfois les tunnels... Oh ! Attention nous prenons un virage qualifié de GRAND avec notre nouvelle agence. La sortie du virage, me direz-vous ? Je ne sais pas, j'attends de voir – ce qui est bien normal en matière télévisuelle.

✓ **La SAOS** qui touche les partenariats et qui fait notre petit commerce se porte bien, l'Assemblée Générale des actionnaires ce matin l'a confirmé. Son Président Michel DESBOIS vous fera un compte-rendu de la saison 2013 plus tard dans le déroulement du présent Congrès. Je vous rappelle que vous pouvez toujours devenir actionnaire de la SAOS. Cette dernière s'en portera que mieux et vous obtenez des réductions sur les achats à la boutique.

✓ Enfin puisque nous parlons d'argent, je voudrais simplement vous faire remarquer le travail accompli sur **les finances fédérales**.

En effet, le Trésorier Général, Daniel READ, travaillant tous les jours de l'année, envoie tous les mois, un point financier à l'ensemble des élus du Comité Directeur ainsi qu'aux deux représentants des Ligues qui peuvent ensuite diffuser, la transparence joue à plein. Nous tenons nos engagements comme vous pouvez le constater, la fin du paiement de la mise en place de la carte à puce va encore nous donner plus de latitude pour tendre vers une professionnalisation dont nous avons besoin. Notre trésorier avec son adjointe Gwen PAUGAM aident aussi les Comités qui le demandent. Je veux que vous soyez conscients du travail colossal effectué – 6 000 écritures cette année !

J'entre maintenant dans la phase remerciements car la bonne marche donc la bonne santé d'une Fédération se mesure aussi au nombre de personnes et d'entreprises qui s'associent à elle.

Nos partenaires « historiques » la Boule OBUT, les Assurances M.M.A., ERIMA, les Boules K.T.K., les eaux OREZZA, M.S. PETANQUE, SPORTMAG, magazine sportif qui nous consacre de très beaux articles, SPORT + pour la qualité de ses diffusions.

Je remercie la presse écrite, lien indispensable vers nos licenciés surtout la P.Q.R. qui est une attache importante de la vie locale dont nous faisons partie.

Je félicite la revue RHONE ALPES PETANQUE qui a 20 ans d'existence, bon anniversaire et bravo, félicitations et respect pour le travail accompli Monsieur CHALENCON durant toutes ces années et devant toutes les difficultés surmontées. Il faut avoir une croyance incroyable pour résister et vous l'avez fait chapeau bas. Aujourd'hui Rhône Alpes Pétanque passe à un niveau supérieur avec courage et passion ce qui a été son dénominateur commun depuis le début et je lui souhaite la plus belle des réussites. Elle se nomme maintenant : Planète Boules et sera nationale.

Côté grand écran télévision, merci à SPORT+ pour ce nombre important d'heures de diffusion et à son Directeur François ROUX. Merci également à Daniel LAUCLAIR qui nous ouvre les portes de France Télévisions et hommage à sa ténacité.

Puisque nous parlons d'images, félicitations à notre WEB TV, par le biais de notre réalisateur maison Claude STIRMEL et de notre commentateur Clément MENEHIN, qui ont permis de suivre des Championnats non diffusés ailleurs. Je tiens à l'avenir à ce que nous ne diffusions nos images que sur notre site et nulle part ailleurs afin que, les personnes qui veulent voir les compétitions viennent sur le site fédéral.

Des remerciements et des félicitations à l'ensemble du personnel de la F.F.P.J.P. Ils font partie de la famille, ils démontrent jour après jour leur implication auprès de nos activités, j'y suis très sensible et je les respecte énormément. J'associe à ces remerciements Jean-Pierre DARREOUS, l'emblématique chauffeur du car-podium, il est l'Ami de tout le monde. D'ailleurs nous l'aimons tellement, il a demandé son droit à la retraite l'an dernier ; nous avons alors usé de tout pour le retenir et nous lui avons offert une Ferrari blanche, qu'il a garée devant l'entrée comme cela se fait au casino de Monte Carlo ! Vous pouvez d'ailleurs aller visiter la Ferrari, fraîchement sortie de l'usine de Montauban ; Maranello était fermé. Tout cela pour vous dire qu'avant d'être nos collaborateurs du siège, Patricia, Régine, Xavier, Rémy, Clément, Jean-Pierre font partie de notre famille. *(Applaudissements)*

Parmi nous aujourd'hui, Claude AZEMA, Président de la Fédération Internationale et ancien Président de la Fédération Française et son Trésorier Michel SIGNAIRE, également ancien Trésorier de la F.F.P.J.P. Je les remercie vivement d'avoir accepté notre invitation, c'est un honneur de les avoir avec nous. J'excuse André PLACON et Tony JUAN, qui étaient invités, leurs problèmes de santé ne leur ont pas permis d'être avec nous. Ils vous transmettent leur amical bonjour.

J'ai été bien trop long comme d'habitude, vous me direz. Oui, et j'espère qu'à l'heure de la sieste, je ne vous ai pas trop dérangé !

Mais avant de passer à la suite de l'ordre du jour, je veux remercier, féliciter et congratuler l'ensemble de mes camarades du Comité Directeur qui, comme jamais auparavant, se sont mis au travail dès les premiers jours du mandat. La liste des réalisations et des services accomplis, dont je vous ai parlé plus avant, le prouve. Une fois de plus, par votre vote à Montauban, vous nous avez donné les moyens humains d'œuvrer et de conduire nos sports vers le progrès. Je les remercie d'avoir passé des heures et des jours – sans les compter – au service de nos sports et de l'avoir fait avec intelligence.

Le Conseil des Ligues tient son rang avec une participation pertinente sur les divers projets et décisions, d'autres sont encore à travailler.

Encore une fois, merci au Comité de Saône-et-Loire, à la Ligue de Bourgogne de cet accueil et grand merci à la Pétanque Mâconnaise et à son Président Sylvain GUICHARD pour votre savoir-faire en matière d'organisation et d'amitié, bravo !

Chers Présidentes et Présidents, nous avons la chance d'avoir en vous et en vos structures, un capital énergie important ; il doit nous mener vers la réussite et la notoriété de nos sports. Nous avons la chance d'avoir en vous une détermination globale sans bornes ; elle donne le potentiel de nos succès, de nos projets et de nos axes de progrès. La clef qui ouvre toutes les portes se nomme : confiance. Cette assurance-là, il faut la cultiver en travaillant sans cesse, en travaillant l'esprit libre et constructif, car cet état se gagne goutte par goutte et se perd en litres.

A l'orée de cette nouvelle saison, je vous souhaite d'être le plus heureux possible, d'avoir le plus grand des biens : la santé, des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns et de passer une saison merveilleuse au gré de votre attitude suivant votre détermination...

Pour conclure, je pense à la citation d'Anatole France qui disait que « *C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore* ». (*Applaudissements*)

APPROBATION du COMPTE-RENDU du 68^{ème} CONGRES de MONTAUBAN

LE PRESIDENT. – Pointage de la participation, effectué avec Xavier GRANDE, Directeur Administratif, Bernadette TROUBAT, Secrétaire Adjointe : Présents : 102 comités, représentant 1985 voix sur 2045 voix et 196 délégués sur 204.

Il manque la Guyane, la Réunion, St Pierre et Miquelon, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie.

Nous poursuivons l'ordre du jour par l'approbation du compte-rendu du 68^{ème} Congrès qui s'est tenu à Montauban.

Il faut rajouter à ce compte-rendu :

ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P

Le Comité Directeur s'est réuni et propose à la majorité de ses membres M. CANTARUTTI Alain.

Les congressistes sont appelés à voter.

Résultats :

Pour : 1803

Contre : 151

Nul : 57

M. CANTARUTTI Alain est élu à la Présidence de la F.F.P.J.P.

*(Le compte rendu du 68^{ème} Congrès est **adopté à l'unanimité**)*

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITES

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale*).— Monsieur le Député Maire de Mâcon, Madame la Directrice de la DDCS, Monsieur le Président de la Fédération Internationale du Sport Boules, Monsieur le Président de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal, Monsieur le Trésorier de la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal, Monsieur le Président du CDOS, membre du Comité National Olympique Français, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligues, Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Départementaux, Chers Collègues du Comité Directeur, Mesdames, Messieurs, tous en vos grades et qualités, bonjour et bienvenue dans cette salle du Parc des Expositions de Mâcon.

C'est avec une certaine émotion devant un auditoire attentif et studieux que je vais essayer de vous relater avec précision et fidélité, les activités qui ont été les nôtres pendant cette année 2013.

C'est la première fois que nos amis du Comité Départemental de Saône-et-Loire organisent le Congrès de notre Fédération dans cette charmante ville de Mâcon. Merci à vous tous donc d'être présents à notre 69^{ème} Congrès National où vous représentez vos Ligues et Comités départementaux. Nos amis d'Outre-mer ont effectué un long périple pour nous rejoindre.

L'an dernier nous étions à Montauban où le Comité d'organisation, avec comme coach Laurent Rougier, nous avait réservé un chaleureux accueil dont nous gardons un très bon souvenir. De nombreux nouveaux élus des Comités et des Ligues assistaient à ce congrès. Ces derniers ont à leur tour, élu les membres de la FFPJP pour la mandature 2013 -2016.

Comme dans toute élection, il y a eu des non élus, des réélus et des entrants. Je veux remercier, pour leur implication et le travail qu'ils ont effectué, chacun dans leur poste respectif, tous les membres qui ne se représentaient pas, j'ai nommé : Tony JUAN, Michel SIGNAIRE et André PLACON, les sortants qui n'ont pas été réélus mais qui ont aussi apporté leur pierre à l'édifice.

Durant cette année 2013, chacun d'entre nous a très vite pris ses marques, ses responsabilités afin de ne pas perdre de temps dans la réflexion et la décision pour l'évolution de nos sports.

Nous remercions également Monsieur le Sénateur Maire de Mâcon, Madame la Directrice de la DDCS et toutes les personnalités locales, qui nous font l'honneur de participer à nos travaux.

Merci aussi :

- à la Presse écrite et audiovisuelle : SPORT+ ; France Télévisions ; FR3 Régionale ; au journal local : « Le Journal de Saône-et-Loire » ; aux revues spécialisées : « Rhône-Alpes Pétanque », « Sport MAG », pour les reportages-articles-images qui mettent en valeur nos disciplines ;

- à nos partenaires : « QUARTERBACK », pour la Communication ; « MMA », l'Assureur ; « ERIMA », l'Equipementier ; « OBUT », « MS » et « KTK », les Fabricants de Boules ; un nouveau partenaire de Rappagio au cœur de la Corse « la Société Nouvelle d'Exploitation des Eaux Minérales d'OREZZA » avec Dylan Rocher comme ambassadeur, Orezza est aussi le nouveau partenaire du maillot des équipes de France. Lors de sa présentation, Alain CANTARUTTI a souhaité que les équipes de France représentent la foudre sur les terrains tels les éclairs symbolisés sur ce maillot et qu'elles soient tout aussi pétillantes que les eaux Orezza. Son vœu fut en grande partie exaucé au vu des résultats 2013.

Merci :

- à vous tous ici présents et à tous ceux et toutes celles qui, sans compter, servent bénévolement la Pétanque et le Jeu Provençal.

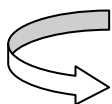
- au Président de la Ligue de Bourgogne, au Président du Comité de la Saône-et-Loire, Monsieur Robert DUTRONC, qui avec son équipe de bénévoles, ont tout mis en œuvre pour que ce Congrès soit un succès. Ces débuts sont de bon augure, nul doute que dimanche nous serons tous ravis de notre séjour en Bourgogne.

- au personnel du siège, à qui j'adresse tout particulièrement, mes remerciements, pour m'avoir amicalement épaulée durant cette première année de secrétariat général.

En tant qu'adjointe lors du précédent mandat j'avais déjà pu apprécier la disponibilité et les compétences de chacun au service de tous. Merci donc à Patricia, Xavier, Régine, Clément, et Rémi. Sans oublier Jean-Yves le DTN, Séverine la CTN, Olivier ATZENI le dernier embauché à la FFPJP Conseiller Technique Fédéral et bien sûr notre toujours dévoué Jean-Pierre.

Un très grand merci aussi à l'ami Tony l'Antibois qui a assumé le secrétariat pendant 4 mandats et qui a toujours répondu avec sa gentillesse habituelle à mes interrogations. Tony, je n'ai pas changé grand-chose au fonctionnement tant tu étais précis et discret. Je te succède comme tu avais pris la suite de Bernard DUC le Vosgien et sa bonhomie inégalée, de Pierre CHAMBERS le Varois dont je me souviens de la teneur de ses compte-rendus très structurés avec grand 1, grand A, petit a, petit b..., Pierre PIOT un autre antibois, je n'oublie pas notre regretté niçois le Président Henri BERNARD qui a aussi été secrétaire de la Fédération, chacun de nous lui doit quelque chose et nous nous souviendrons de son charisme. Président, vous qui m'avez remis ma première distinction à la Pétanque en tant que dirigeante, c'est-à-dire la médaille de bronze à Limoges en 1986, vous étiez une des mémoires de nos sports ; où que vous soyez je vous adresse un très amical coucou. Et aussi notre incontournable Claude AZEMA et son énigmatique aura, doublée d'un potentiel de compétences en tous genres, aujourd'hui Président de la FIPJP et membre du Comité Olympique et Sportif Français. En cette première année de nouveau mandat, je tenais à vous rendre un hommage public à vous, Messieurs, en vous remerciant de l'héritage que vous nous avez légué.

C'est donc la première fois qu'une femme, issue d'une petite région par sa superficie mais réputée par sa terre nourricière de grands hommes : le Limousin, est Secrétaire Générale de notre Fédération. Je n'ai pas l'humour ni la rigueur de certains, je n'utiliserais certainement pas les mêmes expressions. A chacun sa personnalité, sa sensibilité, sachez que je ferais de mon mieux pour être à l'écoute des dirigeants que vous êtes, des joueurs et joueuses et de tous ceux qui souhaiteront apporter leur contribution à l'évolution et à la mise en valeur de nos sports. J'essaierais d'être à la hauteur de mes illustres prédécesseurs et digne de la confiance que vous m'avez accordée. Merci aussi à tous mes collègues du Comité Directeur qui m'ont hissée à cette fonction avec en premier, notre Président Alain CANTARUTTI.



ADMINISTRATION

- **SECRETARIAT ET FONCTIONNEMENT DE LA FFPJP**

Les travaux, suite à l'incendie du siège, ont ralenti notre activité pendant quelques mois où le personnel a dû se contenter de peu de confort. Merci à vous tous pour votre disponibilité et les diverses tâches inhabituelles accomplies pendant cette période difficile.

Durant cet exercice, nous avons eu à déplorer les problèmes de santé de plusieurs membres de la Fédération. Tout d'abord Roger OULLION, notre médecin des équipes de France, puis, Daniel READ notre Trésorier Général et Jean-Pierre IANNARELLI notre médecin fédéral. Nous avons aujourd'hui le plaisir de les retrouver en bonne forme.

Après ces moments sombres, nous avons accueilli avec joie deux pitchounets Lucas au foyer de Jean-Yves et Céline PERONNET et Maxime au foyer de Rémi Seguin, un troisième est en route chez Séverine MAILLET.

Les turbulences du CD 974 ont amené le Comité Directeur de la FFPJP à décider de la suppression de qualification des équipes de la Réunion aux championnats de France 2013. Nous sommes heureux que le Comité se soit mis en conformité, les équipes lui ont donc été à nouveau attribuées pour 2014, mais aux dernières nouvelles, tout ne semble pas être rentré dans l'ordre, donc affaire à suivre.

En début d'année, notre Président a été reçu à Paris à l'Hôtel Matignon par M. Hakim KHELLAF, Conseiller aux Sports et à la Vie associative du Premier Ministre pour exposer la situation de la FFPJP et surtout obtenir un cadre d'état supplémentaire.

D'autre part, Monsieur ATZENI a été présenté en juin aux membres de la Fédération. Ce jeune homme de 32 ans a suivi une formation universitaire STAPS option entraînement sportif. Employé au sein de clubs sportifs, titulaire du BF 2 il a été Fonctionnaire de Police jusqu'à l'accord du Ministère de l'Intérieur pour sa mise en disponibilité de 3 ans et son embauche à la FFPJP le 16 octobre 2013 en CDD

de 2 ans en tant que Conseiller Technique Fédéral. Il est donc employé et rémunéré directement et intégralement par la Fédération. Cette embauche était prévue au budget prévisionnel 2013. En plus de la gestion administrative, il s'attache en priorité au développement de la pratique chez les jeunes, au suivi des écoles de pétanque, à l'élaboration de documents pédagogiques scolaires, à la coordination des projets au Jeu Provençal, au développement en direction des publics cibles : Jeunes, Handicap, Féminin, à la construction de contenus de formations et à la coordination du collectif France Jeunes et Seniors.

Sans entrer dans les détails car mes collègues responsables de commissions le feront demain, il m'appartient toutefois de vous rappeler les décisions prises durant cet exercice.

- **APPEL D'OFFRES ASSURANCES**

Deux compagnies ont répondu à notre appel d'offres à savoir ALLIANZ et MMA. Au vu des garanties proposées, du montant des primes et du contrat de partenariat, le Comité directeur a choisi à l'unanimité la compagnie MMA. Elle continue donc à assurer la F.F.P.J.P, ses Ligues, ses Comités et ses licenciés pendant les trois prochaines années. Les Comités ont reçu un guide d'assurance avec un résumé des garanties, les imprimés de déclaration de sinistres ainsi qu'une notice par joueur avec au recto le bordereau "Demande de licence joueurs" et au verso l'option "Avantage" qui, dans le cadre de l'article L 321-4 du Code du Sport doit obligatoirement lui être communiquée.

Le joueur doit être informé du coût, de la possibilité d'une part de souscrire des garanties supplémentaires (notice Avantage), d'autre part de refuser d'adhérer au contrat d'assurance couvrant les dommages corporels. Seule la signature effective du joueur prouve qu'il en a bien eu connaissance.

- **COLLECTE DES ADRESSES MAILS DE TOUS LES LICENCIES**

Afin de faciliter la communication interne et la signature de partenariats, nous souhaitons qu'à la prise de licence ou au renouvellement, chaque joueur renseigne son adresse mail sur la fiche dédiée. Si le comité départemental communique les adresses mail d'au moins 60 % de son effectif global, la gratuité des licences Cadets, Minimes et Benjamins sera accordée pour l'année 2014.

Les adresses devront toutefois être valides. Elles pourront être collectées par le biais des bordereaux de prises de licences qui, comme chaque année, ont été envoyés en nombre, dans chaque Comité par notre assureur fédéral MMA.

- **APPEL D'OFFRES COMMUNICATION**

Le contrat avec la société *Quarterback* arrivant à son terme, un appel d'offres a été lancé pour le 30 septembre 2013 concernant la commercialisation des droits marketing de la FFPJP et de ses droits télévisés. Les dossiers ont été envoyés à une vingtaine d'agences. 3 ont candidaté. Le Comité Directeur a validé à bulletin secret l'offre de « *DUVARRY DEVELOPPEMENT* » qui deviendra donc l'agence officielle de la F.F.P.J.P. pour les trois prochaines années après signature d'un contrat qui interviendra courant janvier.

- **DIVERS**

Pour revenir brièvement aux Championnats du Monde 2012 à Marseille, le bilan établi en 2013 montre qu'ils n'ont rien coûté à la F.F.P.J.P. En revanche, ils ont apporté une forte notoriété et une image positive. Merci encore à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette importante compétition et à nos joueurs Philippe SUCHAUD, Dylan ROCHER, Henri LACROIX et Bruno LEBOURSICAUD qui ont été sacrés Champions du Monde tripléte et Bruno LEBOURSICAUD Champion du Monde de tir.

La Fédération s'est engagée à hauteur de 123 645 € TTC pour caution solidaire d'un crédit-bail contracté par la SAOS Promo Pétanque pour le financement d'une semi-remorque Podium neuve. La durée de location est de 60 mois pour un loyer mensuel de 2 041.49 € et une valeur résiduelle de fin de contrat de 1%.

La revue « Boulistique » nous a fait savoir en janvier ainsi qu'à tous ses abonnés qu'elle mettait fin à sa parution. Par là-même, notre contrat s'est donc éteint.

Projet de revue : la somme de 15 000 € H.T. sera allouée à la revue Planète Boules pour l'achat de pages pour la FFPJP et la SAOS. Cette décision a été prise en Comité Directeur hier soir jeudi.

Notre brillant ami Claude AZEMA a été réélu au Comité National Olympique et Sportif Français, nous lui réitérons nos félicitations. Nous connaissons ses qualités et capacités de travail, nul doute qu'il saura défendre les valeurs de nos sports même si pour l'instant, ils ne sont pas intégrés aux Jeux Olympiques.

- **PETANQUE TOUR**

Initié pour les championnats du Monde 2012 et devant le succès remporté auprès des médias, du public, des collectivités territoriales, le Pétanque Tour a été renouvelé cette année. Mené de main de maître par Xavier GRANDE et Jean-Yves PERONNET avec Clément MENEGHIN en animateur, entourés des joueurs de haut niveau, des champions membres des équipes de France et de notre sympathique chauffeur du car podium Jean-Pierre DARREOUS, cette édition fut aussi une excellente promotion de la Pétanque à travers l'Hexagone. Entièrement gratuite, cette animation avec démonstrations, shows, confrontations, ateliers de tir et de point, concours, initiations, s'adresse au grand public et est ouverte à toutes et à tous.

C'est sur la Place Royale de Pau que se déroula avec le soutien du Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques, le premier « Pétanque Tour 2013 », les samedi 3 et dimanche 4 août. En présence des champions du monde Bruno LE BOURSICAUD (champion du monde en titre) et Julien LAMOUR. Passionnés et néophytes, ont eu l'occasion de rencontrer ces membres de l'équipe de France, de les défier, de recevoir leurs conseils...

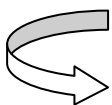
Les samedi 24 et dimanche 25 août avec le soutien du Comité Départemental de Côte d'Or, Dijon recevait cette manifestation sur la Place de la République avec le champion du monde Julien LAMOUR et le champion d'Europe Jean-Michel PUCCINELLI.

Montauban fut la troisième ville de France à accueillir ce «Pétanque Tour » sur le Cours Foucault, dans le carré d'honneur même des Championnats du Monde les mercredi 28 et jeudi 29 août avec la présence des champions du monde Bruno LE BOURSICAUD (champion du monde en titre) et Julien LAMOUR et le soutien du Comité du Tarn-et-Garonne.

Enfin, le mercredi 4 septembre, c'est sur la Place Ambroise Courtois 8^{ème} arrondissement de Lyon, que le « Pétanque Tour 2013 » a terminé sa saison avec les champions du monde en titre Bruno LE BOURSICAUD et Henri LACROIX.

Félicitations à tous ceux qui ont participé activement à l'organisation du « Pétanque Tour » qui fut un succès pour la promotion de la Pétanque avec des sites prestigieux, un public et des participants nombreux, la présence de personnalités et le comportement exemplaire des joueurs de haut niveau.

Le Pétanque Tour poursuivra sa route en 2014 avec toujours 4 étapes et l'objectif de toucher un public large et varié pour une prospection vers les jeunes et les nouveaux pratiquants. Avec une étape à la mer et une étape à la montagne, l'animation pourrait se faire les vendredis et samedis. Nous souhaitons également une plus grande implication des Comités et Ligues lors de cet évènement de Promotion, financé par la F.F.P.J.P. Un délégué élu fédéral sera présent.



EFFECTIFS

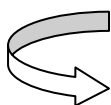
Nous pouvons féliciter les 27 Comités contre 23 l'an dernier qui ont réussi à faire progresser leurs effectifs de 2 à 148 licenciés. 12 ont progressé de moins de 1 %, 5 de 1,01 à 2,59 % et 10 de 3,04 à 14,81 %. Les plus significatifs sont La Nouvelle Calédonie 14,81 %, la Guadeloupe 9.74 %, la Haute-Savoie, la Creuse, le Haut-Rhin, les Côtes d'Armor, les Pyrénées-Atlantiques, l'Indre-et-Loire et le Nord.

- La perte globale est sensiblement identique à 2012 soit 5 429 (-1,80 %) contre 5 233 licenciés (-1,70%) en 2012, elle s'accompagne d'une perte de 66 clubs (57 en 2012). Et pourtant 141 clubs ont été créés contre 33 l'an passé mais dans le même temps 207 disparaissaient contre 90 en 2012.
- Notre Fédération est malheureusement passée sous la barre des 300 000 avec 295 624 licenciés (301 053 en 2012) répartis entre les 6 014 clubs dûment affiliés. Nos Féminines seniors et vétérans représentent 14,52 % avec 42 937 licenciées (14,39 % 43 341 en 2012) avec les Jeunes féminines nous comptabilisons 46 962 licenciées soit 15,88 % de l'effectif global (15,67% 47 181 en 2012).
- Malgré une perte de 1 614, nos jeunes représentent 6.99 % de l'effectif contre 6.29 % en 2012.
- Seule notre catégorie « Vétérans » est en augmentation, 659 masculins en plus soit + 0.66 % 100 932 licenciés, 248 féminines en plus soit + 1.75 % 14 424 licenciées. Au total + 907 soit 115 356 vétérans qui représentent 39.02 % de notre effectif. Cela ne veut pas dire que ce sont des nouveaux licenciés mais probablement un glissement de la catégorie Seniors à la catégorie Vétérans.

Il est difficile de donner des conseils pour éviter cet effritement récurrent, il ne faudrait pas qu'il devienne inéluctable.

Certains comités doivent le pratiquer, mais il faudrait en premier lieu, faire des relances à ceux qui ne renouvellent pas leurs licences, être plus attractifs pour un recrutement en priorité des jeunes. Tout reste à inventer.

- Je terminerai par le Prix « Henri Salvador/La Marseillaise » dont la 4^{ème} édition (2012) a été attribuée au Comité du CALVADOS, lors du concours « La Marseillaise » début juillet 2013. Le lauréat de la 5^{ème} édition (2013) sera connu en Mai suivant les propositions de la Fédération.



RAPPEL DES DECISIONS REGLEMENTAIRES

- **DISCIPLINE :**

La décision de supprimer les suspensions de championnats de France notamment en cas d'absence non justifiée lors d'une épreuve qualificative à un championnat de France est applicable dès cette année 2014. Ces situations devront être traitées comme les autres infractions en utilisant les catégories de 1 à 11. Lorsqu'un joueur sera suspendu, il le sera pour toutes les compétitions et non pour une partie des compétitions.

Travaux d'Intérêt Général (T.I.G) : Ils concerneront uniquement les sanctions des catégories 2 et 3 et entreront en application après ce Congrès. De plus amples informations vous seront communiquées par le Président de la Commission M. Michel Desbois lors de son intervention à cette tribune.

De nombreuses formations ont déjà été effectuées et se poursuivront en 2014. Une journée complète de formation a été organisée dans 6 ligues. Pour 2014, 5 Ligues en ont déjà fait la demande.

- **BUT HOMOLOGUE OBUT**

Après quelques tergiversations, la société OBUT a avancé le fait que les buts noirs en relief marqués OBUT ne sont pas peints mais moulés dans une matière synthétique, la FIPJP a ainsi homologué ces buts.

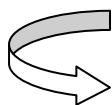
- **GESTION CONCOURS JOUEURS ETRANGERS**

Le joueur qui possède une licence étrangère et qui joue en France est classé Honneur. Le joueur étranger qui mute en France est également classé Honneur la 1^{ère} année.

Les Champions du Monde et Champions d'Europe seront Elites à vie.

- **NON HOMOGENEITE DES EQUIPES AU JEU PROVENCAL**

Selon le règlement en vigueur, si le Comité n'a qu'une équipe, elle peut être non homogène.



SPORTIF

- **EXAMEN D'ARBITRES EUROPEENS**

Le premier examen d'arbitre européen a eu lieu lors du Championnat d'Europe Triplette seniors à Rome en octobre. La limite d'âge maximum est fixée à 50 ans pour pouvoir passer cet examen. Une dérogation a été obtenue pour nos deux arbitres Patrick Bugeat CD 33 et Didier Schmitt CD 57 qui ont brillamment été reçus. Ils sont donc les premiers arbitres européens français. Recevez Messieurs, toutes nos félicitations.

Un petit rappel au passage, les examens d'arbitres, national, de ligue et départemental se dérouleront le dimanche 19 janvier 2014 ainsi que les tests pour les arbitres qui souhaitent intégrer le pool. Les conditions vous seront précisées par le Président de la Commission Arbitrage Jean-Claude Dubois.

Le Comité Directeur a maintenu l'interdiction d'arbitrer aux Présidents. Les membres des Ligues et Comités peuvent arbitrer sauf les membres du Comité Directeur de la FFPJP.

Nous préconisons aussi aux référents départementaux une réunion de remise à niveau au moins une fois par an.

- **CNC**

Un rattrapage global de 24 000 € pris sur le budget 2013 sera versé courant janvier aux clubs qui ont participé dès la première année de la mise en place du CNC. Cet engagement était prévu mais il n'avait pas été réalisé faute de moyens financiers.

Participation des Féminines :

Le CNC est ouvert à toutes les catégories de féminines sans limite, elles peuvent également jouer le CNC et le CNC spécifique féminin. Toutefois, les ententes de clubs pour le CNC Féminin ne sont toujours pas autorisées au niveau national. L'application du tir de précision est obligatoire.

CNC Jeunes : Lorsque les benjamins et minimes jouent ensemble la distance de jeu est de 5 à 8 mètres, pour les cadets et juniors qui jouent ensemble, la distance est de 6 à 10 m.

Dans le but de favoriser la pratique des jeunes et tant que les effectifs ne sont pas suffisants, les ententes de clubs, souhaitées de proximité géographique, maximum 3, sont maintenues et soumises à l'autorité des Comités Départementaux. La composition des équipes n'est pas restrictive en nombre de benjamins et ou minimes dans cette catégorie et en nombre de cadets et ou juniors dans cette catégorie. L'évolution de CDC puis CRC vers CNC est rendue difficile à cause des changements de catégories chez les jeunes et de leurs effectifs, aussi nous restons sur le principe d'un « RASSEMBLEMENT ANNUEL JEUNES » qui sera séparé des autres CNC.

Dès 2014 l'amende pour forfait général après élaboration du calendrier est portée à 1 000 € au lieu de 550 €.

De plus amples précisions sur le CNC vous seront fournies lors de l'intervention du Président de la Commission Sportive Monsieur Joseph Cantarelli.

Pour la deuxième année consécutive, Saint-Pierre-lès-Elbeuf (76) recevait au Boulodrome Henri Salvador, du 8 au 10 novembre, les phases finales du CNC 2013 dans toutes ses catégories. Les parties ont été très disputées dans un fair-play exemplaire avec des joueurs aux palmarès fournis qui ont assuré un très beau spectacle et un suspens qui n'était pas pour déplaire au public.

En CNC 1, Sully-sur-Loire (45) a dû passer par le Tir décisif pour l'emporter face à Champdeniers (79).

En CNC2, le suspense a atteint son zénith avec également une épreuve de Tir décisif pour attribuer le titre à Givet (08) face à Châteauroux (36).

En CNC3, Antibes (06) finaliste de la Coupe de France en 2012 a finalement tiré son épingle du jeu face à Bassens.

Enfin le CNC Féminin est lui aussi aller jusqu'au tir décisif Quetigny (21) l'a emporté face à Auxerre (89).

Le CNC Jeunes ou rassemblement des Jeunes a vu la victoire d'Altorf (67) face à Mourenx (64) pour les benjamins et minimes et Marmande (47) pour les cadets juniors face à Saint Alban/Fonbeauzard (31).

Les parties étaient retransmises en direct sur la Web TV fédérale de la F.F.P.J.P.

CNC féminin 2014/2015 : pas de descentes, entrée des nouvelles ligues et entrée des Champions CRC 2013 des Ligues déjà participantes. L'objectif est fixé à 32 équipes féminines.

Il ne sera laissé que le Tir Simplifié. Les objectifs du Tir sont de favoriser la pratique et le perfectionnement du tir par les féminines.

- **CHAMPIONNATS DE FRANCE**

L'indemnité de déplacement pour les équipes aux Championnats de France a été modifiée pour les Dom/Tom. Elle a été fixée à 100 € au lieu de 83,24 € par joueur. Pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie à 200 € au lieu de 150 €.

Rappel : Le document sur les tenues a déjà été approuvé lors du Comité Directeur de novembre 2011. Nous avons cependant précisé qu'une chaussure fermée est une chaussure qui ne laisse voir la peau ou la chaussette, d'aucune partie du pied.

Devant les nouveaux outils permettant de faciliter l'arrêt de la cigarette, le Comité Directeur a décidé d'interdire tous ces objets sur les jeux qui rappellent l'acte de fumer tels que les cigarettes électroniques.

Quelques rappels pour les organisateurs de Championnats de France :

- les bons à tirer des programmes sont à envoyer à Xavier GRANDE et à moi-même, OBLIGATOIREMENT 3 SEMAINES AVANT le championnat. Le budget prévisionnel doit obligatoirement être adressé au Trésorier.
- Les délégués doivent déposer leur licence à la table en même temps que les joueurs.
- Les repas des arbitres et délégués fédéraux doivent être réservés pour tous les repas du midi et du soir.
- Le protocole final de remise de récompenses sous la responsabilité du Président du Jury et avec le délégué doit être bien sécurisé par des barrières.
- Au moins 8 à 10 jeux doivent être éclairés et des cercles de jeu doivent être prévus en nombre suffisant sur tous les jeux, dès le début de la compétition, par les organisateurs.

Innovation : Pour la première fois les 21 et 22 juin 2014 le Championnat de France Individuel Féminin basé sur 128 équipes et couplé avec le doublette masculin aura lieu à Saint-Avoid (57). Une innovation qui était très attendue par notre gente féminine. La participation de 118 équipes a été confirmée par les Comités et Ligues. Comme son nom l'indique, ce championnat est réservé aux féminines, le Championnat de France individuel seniors devient championnat de France individuel seniors Masculin.

Le règlement des championnats de France a été modifié en conséquence, il vous a été envoyé courant décembre avec le cahier des charges et son volet image entièrement relooké, je vous invite à vous y référer.

Nous vous avons également adressé le cahier des charges du Congrès National, qui a été mis à jour.

• **RAPPEL SAISON SPORTIVE**

- Saisie des concours : du 1er novembre au 31 octobre.
- Validation des licences pour renouvellement : à partir de la mise à jour annuelle jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.
- Validation des nouvelles licences : possible à partir du 1^{er} octobre jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

• **A PARTIR DE LA SAISON 2015**

Et pour vous permettre de prendre les dispositions nécessaires dès maintenant je vous rappelle que :

- Plus aucune équipe issue de qualifications open ne sera acceptée, on entend par open lorsque la phase finale de département ou de ligue est ouverte à tous.
- Les équipes qualifiées devront toutes être issues de qualificatifs effectués dans l'année en cours. A défaut, les équipes seront refusées.
- Le championnat Triplette seniors sera basé sur 256 équipes et le championnat Triplette Promotion sur 128 équipes.
- Le calendrier de nos compétitions championnats de France sera modifié. Auront donc lieu :

- Le 2^{ème} week-end de juin 2015 soit les 13 et 14 le triplette Vétéran.
 - Le 3^{ème} week-end de juin soit les 19, 20 et 21 le Triplette Jeu Provençal
 - Le 4^{ème} week-end de juin soit les 27 et 28 le Triplette Féminin et le Triplette Promotion qui seront tous les deux basés sur 128 équipes.
 - Le 2^{ème} week-end de juillet soit les 11 et 12 : Doublette Féminin et Individuel Masculin
 - Le 4^{ème} week-end de juillet soit les 25 et 26 : Doublette Mixte
 - Le 3^{ème} week-end d'août soit les 22 et 23 : Triplette Jeunes
 - Le 4^{ème} week-end d'août soit les 28, 29 et 30 : Doublette Jeu Provençal
 - Le 1^{er} week-end de septembre soit les 5 et 6 : Triplette Seniors
 - Le 2^{ème} week-end de septembre soit les 12 et 13 : Doublette Seniors et Individuel Féminin.
- Il n'y a aucun changement pour le CNC et la Coupe de France.

• **CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES**

Le système de qualification mixte (Ligue et Département) permettant d'être proche de la réalité du terrain pour chacune des Ligues a été envoyé à tous les Présidents de Ligues pour qu'ils choisissent le dispositif le mieux adapté parmi les 3 proposés ; en collaboration avec leurs Présidents Départementaux et leurs équipes techniques. Jean-Yves PERONNET, notre DTN, vous en dira plus lors de son intervention.

- **CATEGORISATION**

Pour information 54 564 joueurs ont marqué des points en 2013.

Une notice explicative a été adressée à tous les Comités et Liges, le dispositif mis en place en 2013 est reconduit pour l'année 2014. Une nouvelle catégorisation en 2015 avec une nouvelle grille de points tiendra compte de l'origine géographique des participants.

- **CLASSEMENT NATIONAL INDIVIDUEL DES JOUEURS**

En 2014, sera créé un classement national individuel des joueurs réalisé à partir de Geslico suivant les résultats de l'année et sur tout le territoire. C'est donc dire l'importance de renseigner correctement les résultats de tous les concours masculins et féminins individuels, doublettes, triplettes, mixtes, inscrits au calendrier des Nationaux, Supra, Internationaux, Événementiels, auxquels seront rajoutés les Championnats de France. Pour le Jeu Provençal, les championnats de France doublettes et triplettes et les concours inscrits au calendrier, les juniors seront inclus dans ce classement car ils peuvent jouer en seniors.

Cette classification appartiendra à la F.F.P.J.P. qui est la seule à réaliser le classement des joueurs. Il sera le seul valable. Toutes les compétitions organisées à partir d'un classement devront l'appliquer pour recevoir l'agrément fédéral indispensable. Ce point a été rajouté au règlement administratif et sportif qui vous est parvenu.

- **AUTORISATION DE COMPETITIONS**

Le Comité Directeur a autorisé du 12 au 14 décembre dernier à Draguignan (83), la finale de la compétition du « circuit » à « Pétanque Promotion Française », sous réserve de modification du nom et de l'objet de l'association, du paiement d'une redevance comprenant le droit d'inscription, la présence d'arbitres et de délégués et de l'acceptation du cahier des charges. Pour 2014, une autre demande d'autorisation devra nous être soumise.

➤ Les concours appelés « Propagande » qui correspondaient à un historique de support médias seront, dès 2014, appelés « **Évènementiels** ». Ces concours doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Fédération, renouvelable chaque année. La définition du cadre de ces concours et un cahier des charges ont été étudiés lors du comité directeur de jeudi 9 janvier. Joseph Cantarelli vous en dévoilera les rouages.

➤ Il est possible d'organiser un National Doublettes à condition qu'il soit intégré dans un National Triplettes, la dotation de l'organisateur du concours national doublettes devra être de 2 500 € minimum.

➤ Des internationaux féminins pourront être organisés dans les mêmes conditions de nombre d'équipes étrangères que pour les Internationaux masculins. Les dotations vous ont été communiquées.

- **NATIONAUX**

Pour faciliter la tâche des délégués et accélérer la transmission des informations, deux formulaires Excel ont été créés, le rapport du délégué qui comprend les calculs des indemnités au cumul et à la partie perdue et qui permet de rapatrier les résultats de Gestion Concours et le formulaire spécifique pour le Jeu Provençal. Une information pour les délégués s'est tenue ce matin, une deuxième aura lieu à une date qui reste à fixer.

La Fédération a toujours en projet, d'une part, l'organisation du « Forum des Organisateur de Nationaux », d'autre part l'instauration d'une Coupe des supra-nationaux, internationaux. Le classement individuel national des joueurs mis en place en 2014 pourrait constituer les prémices d'une finale en 2015.

Lors de l'inscription des équipes il est impératif de fournir les noms des 3 joueurs en tripléte avec les numéros des licences et les deux noms en doublette avec numéros des licences.

Le règlement des Nationaux, Internationaux, Supra a été modifié. Il vous a été transmis courant décembre, je vous invite à le parcourir notamment en ce qui concerne les dotations, barèmes etc.

Pour ce qui est des inscriptions aux concours Jeunes, elles seront dorénavant gratuites.

Le bilan des concours nationaux 2013 a été effectué. 2 concours ont été annulés, 10 n'ont pas atteint le nombre d'équipes requis. Les décisions réglementaires ont été prises. Pour les autres motifs, une lettre de rappel à tous les organisateurs a été envoyée pour leur signaler les dysfonctionnements rencontrés et leur rappeler les règles.

- **COUPE DE FRANCE**

La finale de la Coupe de France 2012-2013 a eu lieu à METZ du 21 au 23 mars 2013. C'est sur ses terres que La Ronde Pétanque de Metz (57) a défendu et reconquis de haute lutte la Coupe de France des Clubs qu'elle avait conquise la saison passée face à une belle formation de Gourdon (46).

Pour la saison 2013-2014 : 2 633 clubs se sont inscrits. La finale Nationale aura lieu à Rumilly du 20 au 22 mars 2014.

Pour les tours de zones en période hivernale de décembre à février, la compétition doit se dérouler dans un boulo-drome couvert pour éviter les forfaits.

- **MASTERS**

La finale des Masters de Pétanque sur la Place du Palais princier à Monaco et la présence de son Altesse Sérénissime Albert II avec son épouse a été un sommet de la promotion de nos sports. Le score « Médiamétrie » a été excellent sur France Télévisions le dimanche après-midi ainsi qu'en direct toute la journée du vendredi sur Sport + en présence de son directeur M. François ROUX.

- **PLAQUETTE FEDERALE**

Destinée à la communication auprès des élus, des partenaires et autres institutions, une plaquette fédérale a été élaborée et éditée en 10 000 exemplaires. 17 ligues, 76 Comités ont déjà passé commande au tarif de 1.50 € l'unité.

- **CHAMPIONNATS DE FRANCE 2013**

Cette année encore beaucoup trop d'anomalies constatées par Didier Schmitt et Claude STIRMEL pour l'inscription des équipes aux championnats de France sur Geslico avec des équipes de Ligues ou de Comités non inscrites 5 jours avant le tirage du championnat. Des équipes inscrites mais non conformes au règlement à savoir 2 étrangers dans la composition d'une même équipe, certificats médicaux périmés, mutations non conformes (ex 2 mutés externes), équipes incomplètes ou non conformes ex un junior est passé senior et figure au Championnat de France Juniors, etc... Nous espérons que vous serez plus vigilants en 2014 et vous en remercions.

Pour les organisateurs de championnats de France, nous recevons Xavier et moi-même, quelquefois très tardivement, les maquettes des plaquettes de programmes pour le bon à tirer, nous savons que souvent beaucoup de choses se décident en dernière minute, mais il serait plus confortable de nous laisser un peu plus de temps et de nous adresser ces documents avant de les transmettre à l'imprimeur. Merci d'avance.

La tenue des tables de marque doit être effectuée par des membres du Comité Organisateur désignés par la Commission Informatique. Lors de la compétition ils seront placés sous la responsabilité du délégué fédéral.

En règle générale, les championnats de France se sont déroulés dans de bonnes conditions. Mais nous insistons encore une fois auprès des organisateurs pour qu'ils respectent scrupuleusement le cahier des charges qui a été revu en apportant de nombreuses précisions.

Des contrôles d'alcoolémie ont été réalisés, tous se sont révélés négatifs. Des contrôles de boules ont également été effectués, un seul souci est apparu à Béziers concernant des boules KTK, le joueur n'y était pour rien. Il s'avère que les premières boules KTK ont été fabriquées en Thaïlande avec un acier de qualité médiocre. La F.I.P.J.P. a été informée de l'anomalie.

Un incident mettant en cause un spectateur a été jugé par la Commission Fédérale de discipline.

Cette année, sur deux championnats, après chaque partie de poules les résultats ont été transmis à la table de marque pour un meilleur suivi des jeux. Cette règle sera appliquée sur tous les Championnats de France 2014.

Je vous ferais lecture du palmarès un peu plus tard.

- **La WEB TV fédérale** a été mise en place lors des Championnats de France à Trignac, Caen et Sassenage, aux Championnats du Monde Jeunes et Féminin de Montauban et pour le CNC à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Félicitations au cameraman Claude STIRMEL et au speaker Clément MENEGHIN, qui ont permis des retransmissions en direct. L'audience a battu tous les records avec une énorme évolution 550 000 personnes ont visionné ces reportages (contre 20 000 « téléspectateurs » en 2012) dont 3 000 espagnols, 2 200 belges, 2 000 thaïlandais, 2 000 allemands et 1 500 hollandais lors des

Championnats du Monde Jeunes de Montauban les 30–31 août et 1^{er} septembre. Aucune communication n'avait été faite à l'international. Un très beau succès donc à l'actif. Bravo à nos deux Amis.

- **COMPETITIONS INTERNATIONALES**

Malgré quelques regrets pour les Jeunes, nous avons eu beaucoup de satisfactions durant cette année 2013. Notre Président dans son allocution vous a communiqué les résultats de ces compétitions, je ne vais donc pas les reprendre.

- **ENCADREMENT**

Un colloque des Educateurs a eu lieu le 17 mars à Mâcon une centaine de personnes y participaient représentant 50 % des Comités départementaux.

En ce qui concerne la formation : en 2014, les diplômes, cartes et écussons seront remis aux initiateurs moyennant 10 €.

L'examen BF 2 a eu lieu le 2 novembre sur 3 centres, ce qui fut une réussite tant du point de vue de la participation que du nombre de candidats admis 34 sur 41.

Je vous remercie de votre attention et vous présente ainsi qu'à vos familles, amis et licenciés de vos départements et régions, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite de vos projets pour 2014. Que la Pétanque et le Jeu Provençal nous procurent beaucoup de satisfactions dans la convivialité quotidienne et le plaisir de la performance.

*(En l'absence d'oppositions et d'abstentions, le rapport moral et d'activité est **adopté à l'unanimité**)*

INTERVENTION de M. COURTOIS Jean-Patrick

SENATEUR MAIRE de MÂCON

M. COURTOIS (Sénateur - Maire de Mâcon). – Monsieur le Président, Madame la Secrétaire Générale, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, Chers Amis, en vous présentant mes excuses d'être arrivé en retard, cela me fait penser à cette phrase de Clémenceau, arrivant dans son Ministère des Armées, demandant un haut fonctionnaire on lui dit : « il n'est pas encore arrivé » et redemandant à ce même haut fonctionnaire à 17 heures de venir le voir, on lui dit qu'il était déjà parti, il avait signé cette circulaire : « Mesdames et Messieurs les fonctionnaires du Ministère sont priés d'arriver avant de repartir... » ; C'est un peu ce que je fais devant vous aujourd'hui en vous présentant mes plus sincères excuses pour ce que je fais.

Au moment où je suis venu, Madame la Secrétaire Générale pour entendre – non pas le début – mais la fin de votre exposé particulièrement brillant et circonstancié, mais voir pour la première fois ce que je n'ai jamais vu à Mâcon – il a fallu que j'arrive à la fin de mon 2^{ème} mandat municipal – c'est de voir quelqu'un qui s'arrête, qui boit de l'eau et qui est applaudi ! (*Rires*) Chez nous à Mâcon, chère Madame, c'est plutôt le Mâcon blanc (*rires*). Plus sérieusement, combien est grande la joie du Maire de la Ville que je suis, de vous accueillir Monsieur le Président d'une des plus grandes Fédérations sportives de France et vous dire combien je suis content d'être là dans cette Ville de Mâcon, classée 2 fois « Ville la plus sportive de France » dans sa catégorie, Ville la plus sportive de Bourgogne – je salue le Président du CDOS – toutes catégories confondues, y compris avec des villes universitaires et plus importantes que la nôtre.

Ville sportive de par la qualité de ses installations et par la qualité de ses associations et du monde associatif dans lequel naturellement il y a le club de pétanque, je salue ses dirigeants mâconnais comme ceux saône-et-loiriens pour vous dire que si les uns et les autres nous vivons des moments difficiles, je suis persuadé et convaincu que nous pouvons les surmonter parce qu'il y a des hommes et

femmes comme vous qui vous sacrifiez pour un sport : le vôtre la Pétanque ; comme dans d'autres sports, Monsieur le Président du CDOS et qui permettez ainsi d'atténuer les problèmes sociaux.

J'imaginai un jour un week-end sans sport ! Imaginez dans une ville, dans une commune rurale ce qui se passerait s'il y avait un week-end complet sans sport... Combien seraient grandes les difficultés sociales si les associations sportives quelles qu'elles soient ; la Pétanque en particulier, un sport neutre, qu'on peut pratiquer d'une manière touristique et d'une manière sportive... et dieu sait si avec la télévision maintenant, vous êtes devenus un sport national et complet – au sens littéral du terme – vous permettez de surmonter des difficultés sociales, économiques... et je voudrais saluer votre action.

Saluer l'action de l'ensemble des bénévoles, et je le dis souvent à Mâcon : un rapport du Sénat – il y a 7 ou 8 ans – qui disait que si on voulait rémunérer l'ensemble des bénévoles de France, simplement au smic, l'ensemble du budget de la nation ne suffirait pas ! C'est donc montrer le total dévouement qui existe dans tout le secteur associatif et surtout sportif. Aujourd'hui, je crois que de saluer le mouvement sportif dans son ensemble et de saluer la Pétanque ici à Mâcon, qui est un club de boules, une ville connue pour le milieu bouliste est pour moi un honneur de le faire devant vous et devant mes amis mâconnais et saône-et-loirien.

Je m'adresse à vous Monsieur le Président, il est une tradition établie à la Ville de Mâcon, ville ouverte, ville de tolérance, ville lamartinienne que d'honorer les dirigeants qui viennent nous voir et qui ont choisi la ville comme lieu de leur Assemblée Générale. C'est pour nous un honneur, une renommée que d'avoir le nom de la Ville de Mâcon qui sera dans l'ensemble de vos publications ; c'est pour nous une politique d'ouverture à l'instar des politiques que nous menons dans le domaine sportif et dans les grands événements nationaux. Nous tenons évidemment à honorer l'ensemble des dirigeants présents et par leurs intermédiaires, le Président, qui les représente dans toutes les spécificités sportives, juridiques et sociales. Il est de coutume aussi de remettre la médaille de la Ville, je le fais aujourd'hui avec un immense plaisir, puisque j'ai regardé votre curriculum vitae sportif et associatif, j'ose pouvoir dire que vous avez monté toutes les étapes pour arriver à la plus haute marche, vous n'êtes pas arrivé – comme certains en politique – par le haut ! Vous êtes arrivé par le bas de l'échelle, ce qui n'est pas péjoratif, bien au contraire. Bas de l'échelle parce que c'est vous-même qui avait créé votre propre club de pétanque de votre commune, la commune de Preignan dans le Gers et après naturellement lorsqu'on a des fonctions dans sa commune on essaie d'en prendre d'autres et la logique a voulu que vous deveniez Président du Comité Départemental du Gers et naturellement on continue à monter les échelons et vous devenez membre du Comité Directeur de la Ligue de Midi-Pyrénées. Il eut été préférable de devenir Vice-président de la Fédération de la Bourgogne, mais nul n'est parfait ! Tout est encore possible... Je ne veux aucun mal au Président de la Fédération bourguignonne, et lui dire d'ailleurs que je n'ai aucune ambition à titre personnel, pour le rassurer pour le restant de cette soirée... naturellement vous avez continué, de la fédération régionale, vous êtes devenu Trésorier-adjoint, vice-président de la Fédération Française, parce que vos qualités ont été démontrées et, dans la suite logique en 2009 vous devenez Président de la Fédération Française.

Si je cite l'ensemble de votre passé, c'est pour que vous serviez d'exemple aux jeunes, pour leur dire que lorsqu'on rentre et décide de mettre son énergie et de participer à la vie d'un sport que l'on aime – on ne peut le faire que parce qu'on l'aime – on peut arriver aux plus hautes instances. On peut par là même influencer la politique de cette Fédération. A titre personnel, cher ami, en tant que représentant du Parlement français et vice-président du Sénat, je suis particulièrement sensible à cette remise de médaille parce que, non seulement elle montre l'estime et le témoignage d'amitiés de la ville de Mâcon au sport constitué par la Pétanque mais aussi à travers moi elle représente l'estime, l'amitié et le plus profond respect que j'ai pour l'ensemble des Fédérations sportives, des dirigeants, des bénévoles ; à ce titre-là je vais simplement vous dire un grand merci, bienvenue à Mâcon. Monsieur le Président continuez la Fédération Mondiale n'est pas loin ! (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Je suis très touché par les paroles de Monsieur le Sénateur-Maire, sa fonction au plus haut niveau de l'Etat me touche particulièrement. Je suis attaché à la France et au respect de tous ceux qui la représente. J'ai commencé à Preignan, le village où je suis né et où j'ai commencé mon parcours à la Pétanque. Monsieur le Sénateur-maire, nous aussi à la Pétanque, nous sommes heureux quand un premier représentant d'une commune, d'une ville importante, nous rend visite et reste avec nous. Tout ce que vous faites pour la Pétanque et le Jeu Provençal, à Mâcon et dans la Région de Bourgogne, nous touche profondément parce que vous avez ici des personnes qui mettent en place des compétitions de grand niveau mais aussi pour toutes et tous. Elles suivent la politique que nous essayons

d'insuffler au sein de notre sport et de notre activité, qu'elle soit de loisir ou sportive. A ce titre-là vous êtes un des acteurs principaux qui fait que cela est possible. Moi aussi, je vous dis un grand merci, nous sommes très redevables et admiratifs pour des personnes, qui comme vous, font une place importante à la Pétanque et à ses licenciés et qui les considèrent. Aujourd'hui, dans un pays où tout n'est pas « rose », la Fédération en est très reconnaissante et nous avons l'habitude de remettre la médaille – assez rare – d'honneur de la F.F.P.J.P. (*Applaudissements*)

Je voudrais remercier Patrick MARZAT, Président de la Sarthe, qui m'a fait un cadeau tout à l'heure : des lunettes. (*rires*) Chaque fois que je vais chez lui j'oublie mes lunettes !

RAPPORT FINANCIER

M. READ, (*Trésorier Général de la F.F.P.J.P.*). – Bonjour à tous. Je vous rappelle au chapitre de mes collègues précédents qui ont salué toutes les personnes présentes dans la salle... je ne peux commencer mon propos sans avoir une pensée pour notre ami Philippe GAFFET, qui au Congrès de Châteauroux, m'avait comparé à David Copperfield. C'est lui qui nous a fait un tour à sa façon et nous n'avons pas du tout apprécié. Philippe tu nous manques !

Je tiens à remercier Gwenaëlle, mon adjointe, Xavier Grande et toute l'équipe du siège qui tout au long de l'année m'aident à réaliser ma tâche ingrate de Trésorier. Je remercie aussi les membres du Comité Directeur et les membres de la DTN. Si nous avons une subvention de l'Etat c'est grâce au travail énorme que fait Jean-Yves pour la préparation de la convention d'objectifs et je remercie ceux qui me contrôlent – pas les toubibs que j'ai rencontrés dans l'année – Michel COSTE, le Président de la Commission des Finances et Jean-Luc MARELLI qui me fait encore progresser dans le métier de trésorier, tout en assurant un contrôle efficace et sérieux. Merci à vous tous, les Comités, les Présidents et Trésoriers des Comités qui me permettent de faire en sorte que si la trésorerie est redevenue saine, c'est parce que vous m'avez beaucoup aidé pendant les 4 années où nous avons galéré. Depuis le début du Congrès, nous sommes filmés grâce à notre ami Claude STIRMEL et la WEB TV et actuellement tous ceux qui se branchent par hasard sur internet et qui tombent sur notre site peuvent avoir le compte rendu du congrès en direct.

Présentation du bilan, compte de résultat. (en annexes)

Cela a été un plaisir de travailler dans de meilleures conditions, encore un cap difficile à passer : les mois de janvier et février. Je fais appel des 70% de cotisations dès le début février, après tout se passera bien. Je peux vous dire que quand vous m'envoyez votre argent, il ne dort pas, la Banque Populaire nous a autorisés à faire des placements sans risque, qui rapportent à un faible taux. Les placements de 2013 – non comptabilisés parce que nous les avons au 1^{er} janvier 2014 – le principe comptable ne veut pas qu'on prévoit les recettes éventuelles et aléatoires. Je vous confirme qu'au 1^{er} janvier j'ai bien eu pour 5 000 € d'intérêts – prévus au budget 2014. (*Applaudissements*)

M. ROBERT (*Président du Comité de la Meuse*). – J'ai examiné les comptes rendus transmis, j'ai une question concernant le compte 478700 : les produits à recevoir avec un chiffre de 54 725 €, qu'y-a-t-il dans cette rubrique ?

M. READ. – Ce sont les fiches financières qui ne sont pas encore payées par les comités.

M. ROBERT. – Quels sont les départements ? Nous avons eu un débat dans un congrès où un dirigeant, malheureusement, a fait partie d'un règlement de compte ; tout le monde s'était offusqué qu'il ne paie pas en temps et en heure. J'aimerais bien que tout le monde se plie...

M. READ. – A ce jour, les comités qui n'ont pas encore payé mais qui sont en instance de payer : Tahiti : 6200 €, la Nouvelle-Calédonie : 510€, la Guadeloupe : 1 400€, la Corse du Sud. Tous les autres ont

payé depuis. Au 30 Novembre, j'avais les raisons du non-paiement par ces Comités. Je comprends que l'on puisse avoir des difficultés mais ce qui est intolérable, c'est le silence. Je vous envoie des mails avec l'aide de Xavier, quand on envoie les fiches financières, la moindre des choses si vous avez un problème pour régler est de le dire ! On est là aussi pour vous aider et non pas pour vous enfoncer.

M. ROBERT. – Les assurances : concernant le sinistre, je suis étonné que notre assureur n'est pas couvert l'ensemble des frais du siège. On a déclaré 42000 € de sinistre et on a eu un remboursement de 35 000 € ?

M. READ. – On en a profité pour faire des choses qui n'étaient pas dues au sinistre. Nous avons refait, par exemple, toute notre électricité. Tu m'as accusé d'être un manipulateur de chiffres, je respecte la notoriété qui m'a été faite !! (*Rires*)

Je ne fais pas d'affectation où je veux. Je fais comme je peux et peu de personnes me disent le contraire ; le seul, qui puisse me dire le contraire, est Jean-Luc MARELLI et il le fait très bien.

M. ROBERT. – Peut-on avoir le prix d'une licence chez PARAGON ?

M. READ. – répond 1,72€.

M. ROBERT. – Nous avons 180 000€ de facturés par PARAGON et malheureusement 60 000€ facturés sur des frais de transport, ce qui représente 25% de la somme versée à PARAGON, je trouve cela un peu excessif !

M. READ. – Des comités m'appelaient en me disant : « *on a un mètre de neige qui est tombée cette nuit et le gars n'est pas venu me livrer les licences...* » si on utilise Chronopost cela à un coût et il n'est pas négligeable.

M. ROBERT. – 1.72€ de facturés, cela veut dire qu'on a fait 100 000 licences, je n'arrive pas à saisir que les licences quand elles sont cassées, ou si elles sont à refaire, les Comités les paient à la Fédération.

M. READ. – Oui en correction d'erreur ou duplicata, comme c'est le même prix ; on s'est aperçu que certains passaient tout en correction d'erreur plutôt que de les passer en duplicata parce que ce n'était pas le même prix.

M. ROBERT. – Donc refaire 100 000 licences sur 300 000 licences, je trouve que cela est énorme, alors que nous avons supprimé certaines choses.

M. READ. – Je vais supprimer tout ce qui est sur la licence pour répondre à une autre de tes questions, cela obligera tout le monde à se servir des ordinateurs, des lecteurs, etc. Croyez-moi avec la mise en place de la nouvelle catégorisation que nous vous préparons cela va dans ce sens-là. Nous avons terminé de subir vos aléas et demandes et nous allons appliquer une catégorisation avec obligation d'utiliser les lecteurs parce que ce sont vos joueurs qui vont venir vous dire : « *comment cela se fait qu'on prend autant de points parce que nous n'avons pas eu notre concours géré par un lecteur... alors que s'il l'était on aurait tant de points ?* Là je deviens méchant !

M. ROBERT. – Ce n'est pas méchant, je suis satisfait de la décision prise parce que cela fait 6 ans – j'ai vu un tableau qui représente 1,6 million pour la Fédération – que la France n'est pas encore complètement informatisée. Une plaisanterie qui coûte un peu d'argent !

M. READ. – 2,8 millions au total ! Didier s'est aperçu par les remontées d'informations qu'il y a des lecteurs qui sortent des placards et qui ne sont pas à jour. On s'aperçoit qu'on sort les lecteurs des placards ! J'ai bien fait d'arrêter l'opération des lecteurs parce que nous y étions pour 20 ans et que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons encore 3 ans à le faire et après il va falloir renégocier le contrat avec Paragon. Il va se préparer l'après 2016 qui est la fin de gestion carte à puce telle que nous l'avons prévue au congrès de Belfort et tout rentrera dans l'ordre au niveau fédéral. Nous deviendrons plus exigeants au travers de ce qui est mis en place : les concours nationaux, etc. La nouvelle catégorisation : si jamais vous saisissez vos nationaux avec des XX, vous allez avoir un drôle de résultat. Vous aurez intérêt à mettre tous les noms de tous ceux qui participent à vos nationaux.

Le représentant de Corse du Sud précise qu'ils sont désolés pour le retard, notre trésorier a eu un problème de santé, cela a été rétabli. Nous sommes un peu nouveaux dans le Comité, nous sommes une équipe élue depuis peu et nous apprenons tous les jours... Nous allons donc régler nos dettes.

A la demande d'un congressiste, *D. READ* précise que les lecteurs sont vendus au prix de 150€ TTC. J'ai appris que la SAOS vous fait des remises, aujourd'hui je leur dit 150 € sans remise !

M. MANZO (Trésorier du CD13).– Une précision : vous avez dit que vous avez réclamé en février 70 % des licences payées, vous savez que nous perdons des licences...

M. READ.– Ce sont 70% de la nouvelle fiche financière, pas de celle de l'année passée. Je vous donnerai le chiffre exact que vous devez payer, on vous l'indiquera dans la lettre mais si vous ne voulez pas payer 70% ... - je ne l'ai pas dit – mais vous pouvez le faire...

M. MANZO.– Pour sortir de l'argent de la trésorerie, un peu comme vous, j'ai des oursins ! Nous sommes en février, les licences ne sont pas toutes rentrées et on nous demande de sortir de 70% de la somme, qui est importante... et d'autant plus que la Fédération annonce un bénéfice de plus de 100 000€ cette année !

M. READ.– Il ne faut pas mélanger bénéfice et trésorerie, cela n'a rien à voir ! Moi, je n'impose rien, si je vous réclame de l'argent, c'est parce que j'en ai besoin pour assurer le fonctionnement de la Fédération à partir de février jusqu'aux mois d'octobre–novembre où vous versez le reliquat.

Encore une fois, ceux qui peuvent payer de suite, pas de problème, après vous payez quand vous voulez mais pas en juin !

Je vous remercie de vos questions. L'année passée cela avait fait drôle qu'on puisse finir sans question, parce que cela est à double tranchant ; cela veut dire que vous me faites entièrement confiance – je ne suis pas sûr que vous avez raison – ou vous me faites confiance et je peux vous dire que vous avez entièrement raison, mais les questions animent le débat et cela me permet de me faire connaître auprès de vous, parce que je suis quelqu'un de très timide. (*rires*)

L'agression que je peux avoir vers vous est simplement un moyen de défense, j'agresse avant d'être attaqué !

Le Président de la Commission des Finances est venu chez moi contrôler les comptes, il a vu ce que cela représentait, 6000 écritures comptables.

(*Applaudissements*)

(*Les comptes de l'exercice 2013/2014 sont approuvés à l'unanimité*)

RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES

M. MARELLI (*Commissaire aux Comptes*).– Mesdames, Messieurs après ce brillant exposé fait avec beaucoup d'humour, les chiffres sont précis et fiables. En exécution de la mission qui nous a été confiée, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice clos au 30 novembre 2013. Le contrôle a porté sur les comptes annuels de la Fédération, les vérifications spécifiques et toutes les informations prévues par la Loi ont été faites et les comptes annuels arrêtés par la Commission des Finances.

Principaux montants :	total du Bilan	:	1 610 153 €
	Produits	:	3 013 922 €
	Charges	:	2 906 305 €
	Résultat net comptable	:	107 616 €

Au niveau de nos contrôles, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages divers les éléments probants en justifiant les données dans ces comptes.

Cette année nous avons passé 3 jours chez votre Trésorier, avec M.COSTE, le Président de la Commission des Finances, je dirais que les sondages ont été multipliés. Nous avons apprécié les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et des inventaires.

En conséquence nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la F.F.P.J.P. pour cet exercice ainsi que de la situation financière du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice. Au niveau des informations sur les conventions réglementées : je vous rappelle qu'une convention avait été approuvée par le Comité Directeur au niveau d'un prêt de 152 449€ qui avait été réalisé par la FFPJP à la SAOS, à ce jour le montant qui reste à rembourser par la SAOS à la Fédération s'élève à 3 339,54€. Dans l'exercice 2014, la totalité du prêt sera remboursé. (*Applaudissements*)

*(Le rapport est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier Général)
(pause de 18h00 – 18h15)*

COMPTE-RENDU FINANCIER de la S.A.O.S. PROMO-PÉTANQUE

LE PRESIDENT. – En attendant l'arrivée de Michel DESBOIS : la SAOS a participé, cette année, à l'achat du Car Podium – pour garder Jean-Pierre.

M. DESBOIS (*Président de la SAOS Promo Pétanque*). – Bonjour à toutes et tous, concernant notre petite entreprise SAOS, 54 actionnaires + 1 comité qui s'est manifesté ce matin, je vous invite à en faire de même de façon à bénéficier des remises allouées aux partenaires.

En ce début d'année, la société a souffert de l'incendie du siège par la destruction d'une partie du stock. Il a fallu trier et jeter, recommander. Trois mois difficiles pour certains élus et l'ensemble du personnel du siège sous la houlette de Xavier GRANDE. Certains d'entre-vous ont manqué de patience, quelques tensions ont vu le jour – simplement parce que vous ne vous étiez pas rendu compte de l'étendue des dégâts, pour cela, sachez chers amis que vous êtes pardonnés. C'est aussi à ce moment précis que fut passée la commande du nouveau Car-Podium – investissement engagé par les administrateurs, lors du Conseil d'Administration de Montauban – ce bel outil indispensable à notre fonctionnement, vous est présenté tout au long de ce week-end par Jean-Pierre DARREOUS, à l'entrée des installations où nous sommes. Un grand merci à Jean-Pierre qui a suivi en compagnie de Denis LAGARDE, l'avancée du chantier au sein de l'entreprise Moletta à Montauban. Son prix est de 96 693 € H.T. Il est financé par un crédit-bail sur la base de 60 mois linéaires. L'ancien car-podium est à la vente. Ce dernier vous est présenté blanc, il revêtira les couleurs de nos partenaires dans les prochaines semaines.

Les résultats : l'effet Championnats du Monde de Marseille 2012 n'a pas été suivi par les ventes des Championnats Jeunes et Féminin de Montauban, ce qui est normal car ils sont moins porteurs. Toutefois la petite entreprise se porte bien.

Les nouveaux produits, nous nous sommes vus avec Rémi et Xavier de façon à vous présenter quelques nouveaux produits sur le 1^{er} trimestre 2014.

L'entreprise Moletta qui a fait un travail exceptionnel pour le Car-Podium, nous informe que si vous avez des achats de cars-podiums faites-le auprès de l'entreprise Moletta, faites-le, la SAOS recevra 15 % de vos achats !

Vous avez pris connaissance de la présentation de l'entreprise DUVARRY-DEVELOPPEMENT, elle sera notre nouvelle agence, Alain a peur des virages de l'Alpe d'Huez, moi je les connais bien, ils ne sont pas si difficiles, il suffit de ne pas les faire à bicyclette. Une page se tourne.

En conclusion, nous pouvons être satisfaits des résultats enregistrés ces dernières années, sachez que notre envie est intacte, nous continuerons sur ce qui a été mis en place, nous tenterons de vous servir dans les meilleures conditions avec les meilleurs tarifs. De votre côté, n'hésitez pas à nous contacter pour vos divers besoins, sur et hors catalogue. Je vous remercie de votre attention et je vous laisse découvrir le PowerPoint.

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION :</u>	368 778.66 Euros
Ventes marchandises	188 199.96 €
Services (Partenariats, ...)	180 436.69 €
Autres Produits financiers	142.01 €
Subvention FFPJP	0 €
<u>CHARGES D'EXPLOITATION :</u>	355 821.54€ Euros
Achats marchandises	132 677.19€
Variation stocks	3 713.95€
Emballages	501.90€
Charges externes	214 626.89€
(Frais de personnel, Coupe et CHF, Car podium, maintenances informatique et photocopieur, etc..)	
Impôts et Taxes	937.68€
Dotations amortissements	3 363.93€
RESULTAT FINAL	
Total produits d'exploitation	368 778.66 €
Total charges d'exploitation -	- 355 821.54 €
Résultat d'exploitation	+ 12 957.12 €
Produit exceptionnels	+ 1 973.40 €
Impôts sur Sociétés	- 2 240.00 €

Résultat global (bénéfice): +12 690.52€

(Applaudissements)

LE PRESIDENT. – Remercie les invités d'avoir passé toute l'après-midi avec nous. Il laisse la parole à Monsieur Bernard PONCEBLANC, du Comité Départemental Olympique Sportif.

INTERVENTION du PRESIDENT du C.D.O.S. 71

M. PONCEBLANC (Président du C.D.O.S. 71). – Madame la Directrice de la DDCS, représentant Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Messieurs les Présidents des Fédérations internationales, Mesdames et Messieurs les membres du Comité de la FFPJP, Mesdames, Messieurs les Présidents et chers amis ; vous êtes au congrès de Mâcon, vous avez fait le bon choix. Mâcon est une ville sportive qui compte beaucoup pour le Comité Départemental Olympique.

Le Sénateur Maire a évoqué votre discipline en parlant d'une discipline qui compte beaucoup mais depuis 7 000 ans la Pétanque est une discipline que nous retrouvons dans les différentes évolutions du sport. Il est vrai que 5 000 ans avant J.C., nous retrouvons déjà des traces de la discipline et en particulier j'ai noté à Liguro, il y a eu des recherches qui montraient que déjà en Grèce, à cette époque, la Pétanque était importante pour les Grecs. Ensuite, nous la retrouvons à l'époque Romaine où elle a pris un essor en France à cette époque, à l'époque Gauloise sur Autun on a retrouvé quelques signes montrant que la Pétanque était déjà courante ; je passe le Moyen-Age, la Renaissance, la Révolution pour arriver vers 1900 vous avez vraiment pris cette discipline à bras le corps, avec des supports tel que le *PROGRES* à Lyon vers 1900 ; une discipline qui a avancé dans le temps.

Qui sommes-nous, le Comité Départemental Olympique ? Nous représentons les 67 comités départementaux de Saône-et-Loire et 115 000 licenciés (environ). Votre structure départementale voisine autour 3000-3500 licenciés.

La Saône-et-Loire est le 1 % français et quand on compare vos chiffres au niveau national et nos chiffres au niveau départemental, souvent en Saône-et-Loire on constate qu'on retrouve toutes les disciplines.

Vous avez évoqué le sport féminin. J'y tiens beaucoup, je soutiens avec la Directrice de Jeunesse et Sports cette pratique. Nous aidons tout ce qui se développe au niveau du sport féminin. Sachez Mesdames, que nous sommes à vos côtés et vous dirigeants soyez attentifs pour que par le biais du sport féminin votre discipline progresse.

Egalement le problème des rythmes scolaires : je crois que la Fédération, la Ligue, le Comité Départemental vous avez une carte à jouer en ce qui concerne les écoles. Je crois que la discipline ne demande pas des investissements lourds, elle doit pouvoir à la rentrée 2014 se développer sur le territoire. Nous sommes à vos côtés. Dans tous les départements le CDOS doit pouvoir vous aider pour la mise en place que cela soit dans le PEDT mis en place avec l'Education Nationale et Jeunesse et Sports. Des endroits où grâce à ce travail vous allez pouvoir développer votre activité.

En Saône-et-Loire, nous avons la chance que les élus des collectivités territoriales ont compris que votre pratique est une pratique de tous âges. Encore ces jours-ci, nous voyons fleurir des équipements couverts, c'est important pour une pratique dans les meilleures conditions. L'argent se fait rare et il y a des possibilités de combiner des ensembles Pétanque/Sports Boules. Ne soyez pas frileux à ce niveau-là, vous avez une opportunité de développer l'activité en vous associant avec d'autres structures.

Je tenais aussi à remercier tous les bénévoles. Trop souvent, on critique l'arbitre, lors de la dernière Assemblée, nous avons évoqué le problème de l'arbitrage, mesdames, messieurs les arbitres un grand merci, sans vous la discipline aurait du mal à se développer. Je remercie les parents parce que souvent les jeunes n'osent pas se déplacer s'il n'y a pas le noyau familial derrière, tout cela forme une équipe. Nous organisons les Jeux de Saône-et-Loire en 2016, le Président du Comité Départemental est un de nos partenaires, plus de 4 000 jeunes sont réunis pendant 3 jours et la Pétanque et le Jeu Provençal sont présents.

Merci de votre invitation, je remets l'ouvrage au Président : « Histoire du sport en Saône-et-Loire ». *(Applaudissements)*

INTERVENTION de M. LACOSTE

PRESIDENT de la FEDERATION INTERNATIONALE DE SPORTS BOULES

M. LACOSTE *(Président de Fédération Internationale de Sports Boules)*. – Madame la Directrice de la cohésion sociale, Monsieur le Président, Monsieur le Président de la FIPJP, Monsieur le Président du CDOS, Monsieur le Trésorier de la FIPJP, Mesdames, Messieurs les délégués, je vous remercie Monsieur le Président pour cette invitation. Je suis très heureux d'être parmi vous pour participer à vos travaux. J'ai eu de la chance, je suis né à Mâcon, j'y vais et depuis de nombreuses années nous travaillons à Mâcon pour réunir la grande famille des boules. Ce n'est pas un vain mot puisque nous avons un boulodrome commun qui est très fonctionnel. Très récemment nous avons organisé à Mâcon, le premier Tournoi International, réunissant 4 sports de boules, le seul au monde. Pour l'instant il n'a pas été suivi d'effets à notre grand regret, mais nous avons pu avec le Club de la Pétanque Mâconnaise et avec l'aide de Monsieur le Sénateur Maire, organiser cette grande discipline qui a réuni plus de 17 pays et a permis à des personnes qui ne se connaissaient pas et ne pratiquaient pas la même boule de connaître les différents sports de boules pendant 3 jours à Mâcon. Ce n'est pas un vain mot que de travailler ensemble entre la Pétanque et les Boules.

Il y a des amis à Mâcon avec qui nous avons travaillé durant des années pour que nos deux sports se côtoient et ils sont très complémentaires. Maintenant, dans mes fonctions en tant que Président de la FIB, je continue de travailler avec nos amis dirigeants de la Pétanque et je salue ici le travail que nous faisons avec Claude AZEMA, avec Michel SIGNAIRE et Stéphane PINTUS au sein de la Confédération Mondiale des Sports de Boules. Nous avons mis en évidence dans celle-ci la difficulté d'une gouvernance

différente que nous remettons en cause et que le 16 avril nous remettrons en cause au niveau des élections puisque la FIB appuiera la candidature de notre ami Claude AZEMA à la CMSB.

(Applaudissements)

Nous souhaitons que cette Confédération Mondiale puisse développer les boules dans le monde entier et ait une véritable reconnaissance du Comité International Olympique. Nous avons été déçus plusieurs fois, notre dossier aux Jeux Olympiques n'a pas été retenu même pas dans les dernières fédérations ; ce fut pour nous un choc parce que nous savons que nous avons un sport riche, un sport de lien social, un sport qui permet à tous d'évoluer à son niveau et un sport de haut niveau. Je pense que le travail que nous allons faire avec Claude et les dirigeants de la Pétanque va nous donner un dossier de qualité au Comité International Olympique de manière à ce que notre candidature aux JO soit plus présente qu'elle n'a été. Nous faisons un travail depuis des années entre les boules et la pétanque. Que les boules roulent ! Merci. *(Applaudissements)*

LE PRESIDENT.- Nous sommes en train de mettre entre nos deux Fédérations (la FIB et la FFPJP) une collaboration au niveau de la formation : « FORMABOULE ». On s'aperçoit que nous avons les mêmes demandes cela permettra d'animer les boulodromes qui sont souvent communs. Nous allons suivre et soutenir, je remercie le Sport Boules de se mettre à côté de la Pétanque, la CMSB si Claude en devient le Président...

INTERVENTION de la Directrice de la D.D.C.S.

Mme CHARRIER (*Directrice de la D.D.C.S. 71*).- Mesdames, Messieurs, Présidentes, Présidents de niveaux Départemental, Régional, National, International, Madame la Secrétaire Générale, merci de votre invitation. Je suis très contente qu'il y ait une femme Secrétaire Générale, pas forcément parce que je suis une femme, parce qu'on sait que si dans le sport la mixité sociale existait, il y aurait des comportements différents dans la civilité, dans le sport, dans les réunions, les conseils d'administration, dans les bureaux et on aurait une gestion du temps de bénévoles différente. Bravo, Madame pour le travail que vous faites avec d'autres femmes et d'autres hommes au sein du Comité Directeur.

Je souhaiterais remercier l'ensemble du Comité Départemental pour tout le travail de préparation – j'ai été bénévole, militante associative – je sais ce que c'est. Accueillir un congrès est un événement important, le Président du CDOS, le Sénateur Maire de Mâcon l'ont dit, cela permet de donner un focus sur un département, un département de la Bourgogne du Sud. Je souhaiterais dire que j'ai trouvé du plaisir à écouter le compte rendu de vos travaux de vos orientations qui correspondent tout à fait aux orientations de Mme la Ministre, Madame FOURNEYRON, que cela soit sur la promotion ou le développement des activités sportives ou sur la formation des cadres, des dirigeants et des arbitres.

L'arbitrage est important dans votre discipline, on a souvent tendance, pendant les vacances à jouer à la Pétanque et dans la famille avec la famille, les amis et à certains moments nous ne sommes pas toujours d'accord : « où est le cochonnet ?

Est-ce que j'ai mis beaucoup du temps pour pointer ou tirer.... » Je crois que la notion d'arbitrage est une formation importante et j'accompagnerai toute formation autour de cela.

Vous avez parlé de public cible que sont les jeunes, les femmes, les handicapés, vous avez aussi parlé du monde rural et urbain ; la cohésion sociale n'est pas que dans les quartiers, il est important de privilégier ce travail de terrain que vous faites avec vos clubs, pour que dans le monde rural puisse continuer à exister la promotion et le développement des activités.

Vous avez l'avantage d'avoir un sport qui est ludique, qui ne demande pas de gros investissements – un boulodrome cela coûte – et qui peut se pratiquer dans les quartiers et le monde rural. Je souhaiterais rappeler au nom de l'Etat, j'associe Monsieur le Préfet, M. Fabien SUDRY, qui ne pouvait pas être là cette après-midi, vous avez auprès de vous, les Comités Départementaux et les

équipes des Directions Départementales Cohésion Sociale, si vous êtes un département de plus de 400 000 habitants ou direction départementale cohésion sociale protection des populations si moins de 400 000 habitants, qui sont à votre disposition.

Ces deux directions départementales interministérielles créées au 1^{er} janvier 2010 ont repris toutes les compétences des ex Directions Départementales Jeunesse et Sports, vous avez à votre disposition des conseillers d'animations sportives pour vous accompagner dans les nouveaux dispositifs mis en place actuellement : projet éducatif territorial, pour permettre la modification des rythmes scolaires. Nous y tenons beaucoup dans le monde éducatif : permettre à des enfants de pratiquer des activités sportives en milieu ou fin d'après-midi, selon l'âge de l'enfant. Ils sont là aussi pour vous accompagner sur les emplois d'avenir.

Il est important de faire confiance à des jeunes sur les emplois d'avenir, ce n'est pas simple, il faut avoir des clubs ayant des bénévoles-tuteurs disponibles pour encadrer ces jeunes. Il faut donner la possibilité à des jeunes de pouvoir découvrir un emploi sur une discipline sportive et pas forcément sur le sport. Nous avons travaillé avec le CDOS sur des profils de jeunes pouvant être autour de la communication, secrétariat et pas forcément des entraîneurs parce que le code du sport demande des diplômes d'Etat, pouvant apporter d'autres compétences.

J'ai été émue à l'ouverture de ce congrès –j'ai quelques années d'ex-direction départementale jeunesse et sports – du chant de la Marseillaise qui est un symbole important. Vous en avez deux autres : le Coq et le Drapeau Français. Dans beaucoup de sports, si on remettait les symboles de la République, de la Nation, cela permettrait peut-être –je suis pleine d'humanisme et d'espoir – d'éviter des dérives et à un moment, donner à des jeunes souvent en difficulté de repères – la société n'est pas facile.

Je voudrais remercier tous les bénévoles, vous donnez de votre temps personnel, privé, familial pour être là, présent sur un congrès annuel mais aussi dans votre comité auprès de vos clubs, dans toutes les manifestations et compétitions mises en place, je sais que cela n'est pas facile. Je souhaite sincèrement au nom du Préfet et de moi-même, je suis par ailleurs déléguée départementale à la vie associative, vous dire MERCI pour votre engagement associatif.

Pour terminer, je voudrais vous souhaiter tous mes meilleurs vœux, personnels, professionnels, militants, de votre engagement à vous-mêmes et aux vôtres. Et merci beaucoup. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT.– Merci, effectivement nous sommes très attachés aux valeurs de ce que représente la France.

PALMARES SPORTIF 2013

(Projections / Animations sur écran géant effectuées par Claude STIRMEL)

Mme TROUBAT (*Secrétaire Générale*). – Notre ami Tony excellait dans l'art du Palmarès, je vais essayer de ne pas vous décevoir, malheureusement je n'ai pas encore fait de stage en Thaïlande et comme il y a beaucoup de noms de Thaïlandais cela ne va pas être facile. J'ai essayé de voir des Thaïlandais sur ma Région de Limoges, je n'ai pas pu faire face. Si je connaissais la phonétique des noms propres et si vous le lisiez sur tableau je crois que vous ne comprendriez pas ce que je vais vous dire.

Elle présente le palmarès qui figure en annexe. (*Applaudissements*)

CHANCELLERIE

Mme TROUBAT.– Je rappelle que :

- le Président de la FIPJP, Claude AZEMA, a été nommé Chevalier de la légion d'honneur. *(Applaudissements)*

Je viens de recevoir un mail m'indiquant que M. JOSEPH ILLANA du CD 90 recevait la médaille d'or de la Direction de la Jeunesse et des Sports. *(Applaudissements)*

Du bureau de la Chancellerie Fédéral, ont été décernés :

Mérite National : décerné sur demande des Présidents de Ligues ou des Présidents de Comités départementaux avec avis du Président de Ligue à des dirigeants ayant au moins 25 ans d'activité au sein de la Fédération et titulaire de la Médaille d'Or de la FFPJP depuis au moins 10 ans. Son attribution n'est pas automatique.

Pour 2013 le mérite national est attribué à : MM. René BRUNET Comité du Vaucluse Ligue PACA – Jean-Paul CHAPPE Président du Comité de l'Eure-et Loir et Président de la Ligue Centre – Jean LOCATELLI Vice-Président délégué du Comité du Doubs Membre de la Ligue Franche-Comté – Jean-Paul PAULY Président du Pétanque Club ELOYES Comité des Vosges Ligue de Lorraine – René PELISSIER Président de la Petite Boule montagnarde Ligue Auvergne – Jocelyn ROMIEU Membre du Comité du Vaucluse Responsable Commission Technique Ligue PACA – Madame Rose ZANCHI Présidente d'honneur du Comité du Gard Ligue Languedoc-Roussillon.

But d'Or : Des personnes ont demandé à ce que nous le leur remettions ici. , Le Président Alain CANTARUTTI leur remettra donc le but d'Or. Par contre des personnes n'ont pas répondu à mon mail, je ne sais pas si elles veulent se le faire remettre ici ou souhaitent se le faire remettre dans leur Ligue ou Comité.

M. Eric EVRAD, Président du Comité du Pas-de-Calais Ligue des Hauts-de-France : le Président lui remet le but d'or.

M. Paul FILBET Président du Comité des Hautes-Pyrénées Ligue Midi-Pyrénées, Monsieur GARCES lui remettra dans sa Ligue,

Mme Patricia JEANJEAN Présidente du Comité des Bouches-du-Rhône Ligue PACA, le Président lui remet le but d'or ;

M. Pierre LAFEYCHINE Président délégué du Comité de la Gironde Ligue Aquitaine, le Président lui remet le but d'or ;

Michel LE BOT Président du Comité de la Haute-Garonne Ligue Midi-Pyrénées, le but lui sera remis lors d'une réunion de Ligue.

Pour beaucoup de Présidents de Ligues et de Comités nouvellement élus, nous n'avons pas de renseignements concernant vos distinctions. Il nous est difficile de pouvoir vous attribuer des distinctions supplémentaires. Merci de nous adresser votre palmarès, si ce n'est pas déjà fait.

LE PRESIDENT.– Les buts d'or sont également attribués à Mme Bernadette TROUBAT Secrétaire Générale de la FFPJP, Michel DESBOIS Vice-président de la FFPJP, Yvon DELCHET et Claude CARBONNIER, Membres de la FFPJP. Ils seront remis en février à Marseille.

Mme TROUBAT *(Secrétaire Générale).*– Je suis très touchée de cette distinction, je navigue dans les milieux pétanquiers depuis l'âge de 18 ans, j'ai toujours beaucoup de plaisir à y être. Je suis maintenant à la Fédération et j'essaierais de donner le meilleur de moi-même pour que nos sports continuent à évoluer dans le bon sens. *(Applaudissements)*

M. DESBOIS *(Vice-président de la FFPJP).*– Je remercie l'ensemble du Comité Directeur, je vous invite à croire en cette équipe, elle me paraît importante, forte, de façon à pouvoir avancer. J'ai une

pensée forte pour le Comité de Haute-Savoie et la Ligue Rhône-Alpes avec qui j'ai passé des années formidables. (*Applaudissements*)

M. DELCHET (*membre de la FFPJP*). – Je remercie tout le monde, j'ai débuté en 1986 par la trésorerie au Comité de la Corrèze, ensuite j'ai eu 4 mandats de Président de Ligue, un mandat à la Fédération avec Claude AZEMA, j'ai été porte-parole des Présidents de Ligues à la Fédération et je fais un autre mandat. Merci (*Applaudissements*)

M. CARBONNIER (*membre de la FFPJP*). – Je vous remercie et je vais continuer mes actions pour le handicap. (*Applaudissements*)

(*La séance est levée à 19H34*)

ACTIVITES DE LA D.T.N.

(*Reprise de la session samedi matin à 08h30*)

M. PERONNET (*Directeur Technique National*). – Bonjour à tous, j'ai l'honneur d'intervenir ce matin pour vous présenter la politique de la DTN et ce que nous avons fait depuis une saison. Cela a été très lourd à piloter parce qu'il y avait des bouleversements au niveau du Ministère et la mise en place d'une politique fédérale pour faire du développement.

J'excuse Séverine MAILLET qui attend un heureux événement qui devrait arriver sous peu. Elle s'excuse de ne pas être présente pour faire sa partie de présentation sur la formation. Nous deux cadres d'Etat sommes placés auprès de la Fédération pour concourir, veiller et contribuer à l'évaluation de la politique fédérale. Depuis 3 ans nous avons présenté un projet de développement qui avait soutenu l'augmentation du prix de la licence et cela nous permet d'avoir les moyens de mettre en place cette politique de développement. Nous y avons travaillé avec les différentes commissions pour mettre en place des points sur lesquels nous voulons voir évoluer notre Fédération.

Suite à l'élection de la dernière Assemblée Générale, nous avons des contrats de 2 ans au niveau de la Direction Technique pour assurer les missions – Le Président nous a renouvelé la confiance.

Nous travaillons sur **4 aspects** :

- le développement de la pratique
- le haut niveau
- la formation
- le management des cadres techniques.

4 documents ont été demandés par le Ministère des Sports :

- **le projet fédéral** pour la 1^{ère} année, sinon il ne négocierait pas la Convention d'Objectifs, Un travail préparatoire fait précédemment nous a facilité la tâche.
- **Une convention d'Objectifs** de 2013 banalisée pour refaire une convention 2014-2017 reprenant tous les indicateurs de notre projet fédéral.
- **Un parcours de l'excellence sportive** (nouvelle olympiade)
- **Une convention-cadre** : cheval de bataille sur lequel se bat la DTN depuis plusieurs années pour faire évoluer la position des cadres au niveau du Ministère.

CONVENTION CADRE :

Le Ministère s'est doté de 3 personnes pour gérer les personnels Cadre pour travailler sur les orientations futures.

Nous avons le maintien du plafond des cadres à 1640 postes par contre, au gré du temps, des postes supplémentaires ont été affectés, il faudra donc réduire et passer de 1704 à 1640 postes.

L'objectif est de revenir à :

- réduction des cadres pour revenir au plafond
- redistribution des postes

Dans notre convention nous avons deux cadres après mon arrivée en 2006, ils sont maintenus. Eu égard au nouveau classement des Fédérations, le reclassement des Fédérations a été fait par rapport à 4 critères :

- L'importance en terme de licenciés
- Les résultats sportifs
- La solidité financière
- La répartition actuelle

Le Ministère a dit qu'à l'avenir il ferait attention à la nouvelle répartition et on serait dans les premiers qui pourraient être dotés d'un cadre supplémentaire.

EMBAUCHE D'UN CONSEILLER TECHNIQUE et ses missions.

Nous avons finalisé le projet avec M. Olivier ATZENI, après deux années de discussions et d'échanges, a été intéressé par le projet. Il a des diplômes dans l'encadrement sportif, joueur de Jeu Provençal, il connaît bien la Pétanque, toutes les caractéristiques recherchées par rapport au profil. Avec son diplôme STAPS, Olivier pourrait passer le professorat de sport, le diplôme que nous avons Séverine et moi-même, pour éventuellement prendre le poste de Cadre technique d'Etat, si le Ministère nous en donnait un.

Ses missions :

Le développement de la pratique (mission principale)

- Coordination des écoles de pétanque
- Document pédagogique scolaire
- Coordination des projets sur le Jeu Provençal
- Développement en direction des publics cibles (JEUNE-HANDICAP-FEMININE ...)

La formation

- Construction de contenus
- Responsable des contenus du BF 2° sur la partie sportive
- Développement des formations des intervenants extérieurs
 - UCC Pétanque
 - Moniteurs municipaux...

La gestion du haut niveau

- Coordination du collectif France Jeunes
 - Convocation des joueurs et de l'encadrement
 - Réservation des structures : Hébergement et Restauration
 - Gestion des invitations/Coordination du comité de sélection
- Coordination du collectif France seniors


CONVENTION D'OBJECTIFS

Nous sommes repartis pour une convention de 4 ans. J'ai fait quelques réunions et des distorsions sont apparues parce que dans les Conseils Régionaux, ils ont souvent recommencé avec des conventions 2013-2016. Il y a deux ans la volonté était de réduire chaque année 7% des subventions globales données aux Fédérations. Nous, avec ce que nous avons touché, cela reste dans les mêmes montants. En 2013 nous avons eu la belle surprise d'avoir, pour le dossier des actions internationales, touché environ 42 000 €, ces actions ont été prises en charge intégralement par le financement du Ministère. Cette année 2014 nous toucherons 172 350 pour le moment le dossier des actions internationales 2014 n'a pas encore été validé, on pourra peut-être avoir plus.

LE PROJET FEDERAL

Le projet a été écrit suite aux échanges avec l'ensemble des membres de la Fédération qui porte sur les grandes orientations politiques.

Tableau présentant les grands axes de développement :

AXES STRATEGIQUES	ORIENTATIONS POLITIQUES	OBJECTIFS	PLANS D' ACTIONS PRIORITAIRES	RESPONSABLE S	INDICATEURS
 <p align="center">PROPOSER DE NOUVELLES FORMES DE PRATIQUES</p>	DEVELOPPER LES COMPETITIONS PAR EQUIPE	Développer une pratique féminine	Dynamiser les championnats départementaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de CD impliqués Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser les championnats régionaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de ligues impliquées Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser le championnat national	COM. SPORTIVE - DTN	Nombre d'équipes engagées
		Développer une pratique masculine	Dynamiser les championnats départementaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de CD impliqués Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser les championnats régionaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de ligues impliquées Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser le championnat national	COM. SPORTIVE - DTN	Nombre d'équipes engagées
		Développer une pratique jeunes cadets/juniors	Dynamiser les championnats départementaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de CD impliqués Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser les championnats régionaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de ligues impliquées Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser le championnat national	COM. SPORTIVE - DTN	Nombre d'équipes engagées
		Développer une pratique jeunes benjamins/minimes	Dynamiser les championnats départementaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de CD impliqués Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser les championnats régionaux	COM. SPORTIVE - DTN	Pourcentage de ligues impliquées Nombre d'équipes engagées
			Dynamiser le championnat national	COM. SPORTIVE - DTN	Nombre d'équipes engagées
	DEVELOPPER LES COMPETITIONS NATIONALES	Développer les compétitions nationales féminines	Augmentation du nombre de compétitions et la qualité des organisations	COM. SPORTIVE - DTN	Nombre de compétitions Nombre d'engagées
		Développer les compétitions nationales masculines	Classification des compétitions et augmentation de la qualité des organisations	COM. SPORTIVE - DTN	Nombre de compétitions Nombre d'engagées
		Développer les compétitions nationales jeunes	Augmentation du nombre de compétitions et la qualité des organisations	COM. SPORTIVE - DTN	Nombre de compétitions Nombre d'engagées
	DEVELOPPER LE JEU PROVENÇAL	Développer les compétitions nationales masculines	Augmentation du nombre de compétitions et la qualité des organisations	COM. JEU PROV.	Nombre de compétitions Nombre d'engagées

<p align="center">AUTRES AXES DE DEVELOPPEMENT</p>	DEVELOPPEMENT OUTRE MER	Structuration et pérenisation des équipes dirigeantes	Former les dirigeants aux responsabilités	CD	Nb de formations mises en place	
		Augmenter des effectifs	Recrutement jeunes	CD	Nb de licenciés jeunes	
			Recrutement féminines		Nb de licenciés féminines	
		Structurer des équipes techniques	Mise en place de formation	DTN	FORMATION INITIATEURS	
			Dynamiser les Equipes		FORMATION BF 1° FORMATION B.F.2° Nb RESPONSABLES	
		Développer l'activité	Participations championnats de France	CD	% participations en jeunes % participations en féminines % participation en masculins	
			Développement Jeu Provençal	CD	Nombre championnats provençaux Nb de participants	
			Mise en place compétitions par équipes	CD	Nb EQUIPES ENGAGEES COUPE Nb EQUIPES ENGAGEES CDC-CRC	
		DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION	Dynamiser la SAOS promo-pétanque	Développer la RENTABILITE Développer l'ACTIVITE	SAOS - DESBOIS - GRANGE-SEGUN	Montant des BENEFICES Montant CHIFFRES D'AFFAIRES
			Trouver de nouveaux sponsors	Trouver un prestataire efficace Surfer sur les bons résultats		MONTANT DES SPONSORS
	Accentuer les efforts TV		Maintenir les retransmissions actuelles Créer une nouvelle compétition pour TV	QB	Nb heures de TV	
	Péreniser et développer la newsletter		Augmenter le nb destinataires	COM. COM + DTN + CD + QB	Nb ENVOIS	
	Continuer le développement du site internet		Développer l'INTRANET	COM. COM		
			Entrer dans réseaux sociaux Développer la WEB TV		Nb RETRANSMISSIONS	
	VISER OLYMPISME	Aider à la structuration de la C.M.S.B.	Aider à la promotion des 4 disciplines	FFPJP -FIPJP	Nb de fédérations affiliées	
			Faire du lobbying Structurer les JEUX MED-		Nb actions en commun	
		Aider à la structuration de la F.I.P.J.P.	Aider à la promotion internationale Organiser des compétitions	FFPJP -DTN	Nb de fédérations affiliées Nb de compétitions en commun	
			Aider aux formations		Nb de formations en commun	
		Aider à la structuration de la C.E.P.	Aider à la promotion européenne Finaliser le centre de formation européen au Luxembourg	FFPJP -DTN	Nb de fédérations affiliées Nb Formations	
			Aider les dirigeants			

Rester dans cette première place mondiale : grâce aux Equipes de France Sénior nous avons cette première place. Du travail est à faire sur le suivi des joueurs, sur la formation de l'encadrement pour être plus efficace en Féminines et en Jeunes où nous avons plus de mal à monter sur la plus haute marche. Protection des sportifs : l'aspect médical sera développé par Jean-Pierre IANNARELLI.

INDICATEURS MINISTERIELS NATIONAUX (les indicateurs nationaux sont les activités de la fédération)

Objectif 1 : accroître la pratique sportive en apportant une attention particulière aux publics cibles

Objectif 2 : maintenir le rang de la France dans les sports de compétition au niveau mondial

Objectif 3 : préserver la santé des sportifs

Objectif 4 : promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives

CARNET DE BORD FEDERAL

Le carnet de bord :

- objectifs partagés ; travailler en collaboration avec vous pour récupérer ces informations, il a été demandé une projection sur toute l'olympiade pour en faire une évaluation et voir si les moyens mis par le Ministère sont correctement placés sur les actions :

Gestion du Haut Niveau

Préserver la santé du sportif

Formation et professionnalisation

Ces indicateurs vont être demandés chaque année à la convention d'objectifs. On attend les directives pour la programmation.

Nous allons vous envoyer le document avec les indicateurs à renseigner au fur et à mesure de la saison, vous aurez une notice pour vous aider et nous serons à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Nous enverrons ensuite la synthèse au Ministère.

Le Plan de Féminisation est demandé également par le Ministère. Il est demandé aux Fédérations de faire un état des lieux des implications des féminines dans nos disciplines. Nous vous avons sollicité, les élus ont répondu concernant les postes de présidence, secrétaire et trésorier ; cela a permis de montrer que la représentativité des élues féminines était au-dessus du pourcentage par rapport à d'autres Fédérations.

M. CANTARELLI. – Pour y avoir collaboré, il faut garder en mémoire qu'il est important de donner les renseignements ; ici les indicateurs de performances parce que cela donne à l'Etat le degré de progression dans nos participations dans les compétitions ainsi que la population y participant par Département et Région. Il nous faut ces chiffres, on ne peut pas présenter un résultat, de cette convention à l'Etat, qui soit incomplet. Ces chiffres vous les avez toutes et tous dans vos statistiques ; ce sont les résultats de championnats, le nombre d'équipes, etc. Je vous remercie au nom de mes collègues de la Commission Sportive et de la DTN de bien vouloir nous faire ce plaisir...

M. PERONNET. :

○ Le Parcours de l'excellence sportive : il est demandé de définir nos stratégies de préparation de nos élites pour les futures compétitions. On s'appuie sur les clubs, les écoles de pétanque, des stages organisés dans les départements, des ligues et zones, pour ensuite par le biais de tournois préparatoires préparer nos équipes de France aux échéances de compétitions de références : les Championnats du Monde, Europe, Jeux Méditerranéens, Jeux Mondiaux, ... des éléments évalués dans notre convention d'objectifs.

○ La Direction Technique Nationale : Olivier ATZENI va piloter la partie haut niveau, Séverine MAILLET va s'occuper des formations et du suivi médical ; les modifications dans les responsables : François GALVEZ prend la catégorie Espoirs en remplacement d'Alain BIDEAU qui se consacrera plus aux Seniors, François GRANGE adjoint de François GALVEZ prendra les Jeunes en collaboration avec Patrick DRUEL, Jean-Philippe SORICOTTI s'occupera de la partie Féminine avec ma collaboration. Marcel COSTES s'occupe des formations à coordonner avec Séverine. On collabore étroitement avec Jean-Pierre IANNARELLI pour la Commission Médicale pour les actions de suivi des joueurs.

Il sera organisé un colloque des éducateurs où nous récupérerons toutes les informations, une fiche sera envoyée à toutes les structures pour que nous puissions créer des réseaux autour de collectifs. Nous espérons avoir un retour plus important que la saison dernière. Il est important pour le colloque que quelqu'un de votre Département ou de votre Ligue vienne pour échanger avec nous et les autres départements pour avoir les expériences de chacun.

○ La Politique de Développement :

Les championnats de France Jeunes, nous avons essayé :

- d'adapter le système à l'hétérogénéité du territoire

- 4 systèmes différents identifiés en fonction des quotas
Toujours avec les mêmes principes
- faire jouer tous les championnats départementaux et régionaux,
- éviter les ligues open sans qualifications avant.
Les modes de qualifications proposés ont été annoncés

○ La labellisation des Ecoles de Pétanque

Nous avons fait un référencement d'environ 400 écoles de Pétanque identifiées sur le territoire.
Nous allons donc procéder à une labellisation.

Echéancier :

La labellisation des Ecoles de Pétanque sera valable pour 2 saisons à savoir :

- 2014-2015 sur les informations transmises sur l'activité 2013
- 2016-2017 sur les informations transmises sur les activités 2014 et 2015

Procédure annuelle classique :

- Envoi des fiches vierges par la DTN aux responsables de Comités = 1^{er} novembre
- Retour des fiches remplies aux comités = 30 novembre
- Retour des fiches et de la synthèse par comité à la DTN = 10 décembre

Procédure annuelle 2014 :

- Envoi des fiches vierges par la DTN aux responsables de Comités = 24 janvier 2014
- Retour des fiches remplies aux Comités = 24 février 2014
- Retour des fiches et de la synthèse par comité à la DTN = 14 mars 2014

Proposition à la labellisation = Fin avril

Critères de labellisation : sur les effectifs, l'encadrement, l'activité mise en place au sein de la structure et où ils participent

4 niveaux de labellisation : Ecole de pétanque, 1 Etoile, 2 Etoiles, 3 Etoiles

La communication se fera sur la mise en place d'un diplôme envoyé à la structure ; sur un visuel d'affichage et une récompense peut-être un kit de boules pour les écoles 3 étoiles et il faudra voir pour les 2 étoiles...

Au bout de l'olympiade, nous essaierons que toutes les écoles référencées puissent être dotées en matériel pour accueillir des jeunes nouveaux et mettre en place des activités avec des structures scolaires proches de chez elles...

Nous numéroterons les écoles comme suit :

- 1° chiffre : La zone
- 2° chiffre : le numéro de la ligue
- 3° chiffre : le numéro du comité
- 4° chiffre : le rang dans le comité

Quand une école sera supprimée, elle gardera son numéro, cela permettra de voir le dynamisme, les créations et suppressions des écoles de pétanque.

Bilan 2013 par Zones :

396 écoles de Pétanque référencées ce jour :

Zone qui en compte le plus : Zone 3 (Auvergne, Rhône-Alpes): 84 Ecoles

Zone qui en compte le moins : Zone 6 (IDF, Haute-Normandie): 12 Ecoles

Zone 1: 54 Zone 2: 76 Zone 4: 36

Zone 5: 56 Zone 7: 38 Zone 8: 40

Bilan 2013 par Ligues :

Ligue qui en compte le plus : Rhône-Alpes : 55 Ecoles

Ligue qui en comptent le moins : Haute-Normandie : 1 Ecole

Bilan 2013 par Comités :

Département qui en compte le plus : HAUTE-GARONNE: 18 Ecoles

Départements qui en comptent le moins: Essonne, Somme et Meurthe-et-Moselle : 0 Ecole

15 départements n'ont pas répondu!

La Synthèse est présentée par l'affichage des répartitions

- Actions de recrutement :

L'USEP interviendra ; il sera un interlocuteur important avec vous dans les Départements et Liges pour aller voir les organes déconcentrés de leur structure, ils pourront être un apport intéressant pour mettre en place une activité si nous avons les structures adéquates et avoir une politique de recrutement au sein de nos structures ; il faut vraiment cibler nos actions. Il faut commencer par nouer des contacts avec les structures générales.

Dans un deuxième temps, il faudra consolider nos structures, former l'encadrement soit c'est l'encadrement qu'il faut rendre plus performant et motivé et l'inclure dans une politique fédérale soit ce sont les structures qu'il faut rendre plus performantes et motivées pour les inclure dans une politique fédérale à modifier suivant ce que l'on veut dire et les rendre plus performants et motivés et les inclure dans une politique fédérale. Il faut créer une dynamique, un réseau pour que ces personnes soient intéressées et participent à la mise en place d'une vie au sein du Comité.

Les dotations en matériel permettront d'aider les jeunes qui viennent ou ceux qui n'ont pas de matériel...Je vous rappelle que nous avons des kits à disposition à des prix intéressants grâce à la collaboration de la maison OBUT.

- Objectifs de structuration :

Les structures avec l'Education Nationale et l'USEP (sport scolaire) : nous pouvons intervenir et démarcher auprès d'eux si nous avons un projet à leur présenter avec des personnes pouvant encadrer et des structures pouvant accueillir.

Des projets pédagogiques pourront être liés entre une école et un club, des conventions signées , des conventions tripartites signées entre le club, l'école et la municipalité qui prête souvent la structure ou des conventions tripartites pouvant se faire entre l'USEP, l'Inspection d'Académie, les conseillers pédagogiques et le Comité Départemental.

Si vous avez besoin d'aide Olivier et moi-même sommes à votre disposition pour venir vous aider... Nous pouvons vous aider : pour former des éducateurs fédéraux ; pour former des moniteurs municipaux qui eux après pourront prendre en charge l'activité ou faire le relais à certaines heures ; c'est plus facile que cela soit eux plutôt que des bénévoles qui n'ont pas toujours de la disponibilité à ces heures-là.

- La Fidélisation :

Le but est de faire de la compétition pour ceux qui en ont le niveau et de l'animation pour les autres. A vous par rapport à votre population d'essayer de créer des événements, des regroupements, des contenus – nous en avons à votre disposition.

Le système compétitif :

Le Championnat de France Triplettes est notre compétition emblématique, maintenant également les compétitions par équipes. Des animations sont à mettre en place comme le Tir de précision, sur les passeports... vous avez un panel pour mettre en place une activité continue.

L'encadrement : il est important de mettre en réseau toutes les personnes qui pourront échanger pour se sentir dans l'équipe.

- Formations :

- Bilan des initiateurs :

Coût de 10€ pour chaque candidat pour le diplôme – Carte – Ecusson et l'expédition

Programmation par les CD

Les cartes peuvent ne pas être retirées mais les personnes peuvent ne plus être actives

- Bilan des B.F.1 :

Formation programmée par les Liges

Examen le premier week end de février (Samedi / dimanche)

Sujets envoyés aux responsables désignés après réunion DTN

- Bilan des B.F.2

Formation et Examen sur 3 sites pour éviter les frais de déplacement des candidats, cela a été un projet intéressant parce qu'au lieu d'en avoir 12 à la session de 2012 nous en avons eu 40 à la session de 2013. Le coût financier a été de 8 400 € (prévu 7 600 €) mais beaucoup plus de candidats.

Nous renouvellerons l'année prochaine cette initiative, nous essaierons de trouver un site en Bretagne.

Bilan des B.F.3° :

On va mettre en place un BF3 en fin d'année : un module de formation, les dates prévisionnelles :

1° MODULE : 26-30 novembre 2014

2° MODULE : 14-17 décembre 2014

3° MODULE : 13-15 avril 2015

Examen : 3-5 avril 2015 L'examen se situe avant le 3^{ème} module. ~~???~~ A vérifier.

Nous travaillons actuellement sur le coût et la répartition (frais de déplacement, hébergement, frais pédagogiques pour les intervenants, ...).

M. ROUGIER . – Mon intervention est pour renforcer tous les propos que Jean-Yves vient de présenter et de vous responsabiliser sur notre discipline par l'avenir des jeunes et par construire des équipes techniques départementales et régionales. C'est à vous à les construire, de trouver des personnes s'investissant toute l'année dans des écoles de pétanque ; je suis persuadé que dans vos Comités, des personnes s'investissent pour les jeunes, il faut aller les voir, les rassembler, les impliquer et leur donner les moyens de faire venir les jeunes.

Il faut aussi aller voir les clubs pour qu'ils montent des écoles de pétanque. Ils auront une récompense par un label donné pour 2014 et 2015.

Il faudra créer des animations et des compétitions dans leurs écoles de pétanque pour montrer aux autres jeunes ce qu'il est possible de faire.

A vous, Présidents de Comité et de Ligue d'aller voir les Municipalités pour avoir des structures correctes pour que ces animations et compétitions puissent être réalisées en ayant des boulodromes ou des endroits pour pratiquer notre discipline.

Il faut que vous alliez voir les inspections d'académie pour rentrer dans les écoles, collèges pour montrer notre discipline et faire venir encore plus de jeunes et assurer le renouvellement. Il faut que vous vous investissiez fortement dans tous ces projets pour que la Pétanque dure très longtemps !

La DTN est là pour vous aider à monter tout cela, n'hésitez pas à appeler Jean-Yves, Séverine, Olivier qui vous aideront à construire cela pour que notre avenir perdure...

M. PERONNET. –

- **Le haut niveau :** 12^{ème} titre consécutif pour nos équipes de France seniors en Italie aux Championnats d'Europe avec 4^{ème} titre consécutif en Tir de précision de Bruno LE BOURSICAUD en Championnat du Monde et 2 titres pour Dylan ROCHER aux Championnats d'Europe. Une opposition de plus en plus importante ; il faut envoyer des équipes bien réfléchies et bien formées pour continuer à briguer cette première place. Un Comité de Sélection est mis en place pour veiller à cette situation.

Coupe des Confédérations : nous avons pris l'initiative d'envoyer d'autres joueurs que nos Champions du Monde, avec une bonne prestation de Romain FOURNIE, Thierry GRANDET et Jean-Michel PUCCINELLI, qui ont perdu en finale contre la Thaïlande. Une belle satisfaction avec Jean-Michel PUCCINELLI qui a réalisé une bonne performance en tir de précision pour s'imposer en finale devant le médaillé de bronze du Championnat du Monde.

Les Championnats du Monde à Montauban : 3 fois que nous y allons et nous n'avons jamais pu prendre une médaille d'or ; chez les féminines nous avons eu une finale contre la Thaïlande avec un coup de poker des thaïlandaises avec un changement de composition d'équipe radical puisque la pointeuse est passée tireuse de tête et dès la première mène elle a mis deux carreaux, cela a renversé la situation. Malheureusement encore une fois nous échouons avec une médaille d'argent certes !

La Coupe des Confédérations en début d'année : la France finaliste contre la Thaïlande ; Angélique PAPON a remporté le tir de précision.

Jeux Méditerranéens : une compétition importante où nous nous retrouvons avec les autres sports et sous l'égide du Comité Olympique ; deux déceptions, deux équipes pouvaient prétendre à la médaille d'or mais l'opposition a été importante malgré des performances intéressantes de Bruno Le BOURSICAUD et Philippe SUCHAUD, nous étions face à un marocain qui a fait des carreaux et chez les féminines nous avons eu une mène où nous avons pris 6 carreaux.

Jeux Mondiaux à Cali : nous avons battu les Thaïlandais en Masculin et Féminine avec de très belles prestations de nos 4 joueurs. Les Féminines ont fait une très belle partie contre les Thaïlandaises...

Championnats du Monde Jeunes à Montauban : deux médailles de bronze au tir de précision et en triplettes où nous avons également deux équipes. Une déception sur le résultat mais aussi sur la manière de jouer. On s'est rendu compte de carences chez nos jeunes et également dans l'approche de l'encadrement et des stages organisés. Une grande évolution est en route ; on y travaille avec Olivier qui va coordonner cette équipe-là. Le premier élément de cette restructuration sera une formation la semaine prochaine avec Jean-Paul GOFFOZ sur la progression et pas simplement être dans un rôle de sélection qui ne suffit plus aujourd'hui. Cela passera par une formation de nos cadres et une remise en cause de tous.

Les espoirs : un doublé avec les féminines qui ont repris la première place, 3 des joueurs espoirs étaient à Montauban, les collectifs se confondent. Il y a 5 ou 6 ans on manquait de perspective de changement de nos équipes de France Féminines qui avait du mal à se reconstituer ; là nous sentons que des joueuses de qualité arrivent, il faut encore travailler et leur donner des moyens. Pour le prochain Championnat d'Europe, nous partirons peut-être avec des joueurs moins expérimentés pour leur permettre après de rebondir sur le prochain championnat du monde.

Bilan sur l'année 2013

6 médailles d'or

1 médaille d'argent

4 médailles de bronze

Une seule joueuse sans médaille : le tir de précision d'Angélique PAPON

2 équipes qui n'ont pas réussi à prendre de médailles.

Le Ministère nous félicite toujours quand nous proposons ce type de bilan où nous prenons des médailles : cela montre le dynamisme et l'importance de nos équipes de France dans l'ensemble international.

o La professionnalisation

Avec l'arrivée d'Olivier, nous allons mettre en place des vacances pour des éducateurs pour assurer nos missions. Il faudrait des relais auprès de vous pour que nous puissions échanger et vous aider à mettre en place des activités.

Les emplois : des procédures, des dispositifs existent : les emplois d'avenir, des services civiques, ... si vous avez la volonté d'avoir quelqu'un, si nous essayons de monter des projets ensemble, nous pourrions peut-être avoir quelqu'un pour vous aider à mettre en place la politique jeune et de développement que nous souhaitons.

Un projet sur plus longue échéance : le projet « Formaboules » : un site internet de formation interactive, qui pourrait se faire pour tous les sports de boules ; à l'initiative de Lionel ABERT, cadre technique de la Fédération de Sport Boules et en collaboration avec le CREPS, nous pourrions faire nos formations ensemble pour former des animateurs de bouledrome. Il est important que les structures puissent vivre et que les municipalités voient que les structures qu'elles ont construites et mises à la disposition de nos clubs ont une activité intéressante, dans ce cadre-là, nous pourrions peut-être avoir des animateurs formés que nous pourrions rémunérer par des vacances pour ces animations de recrutement...

Nous travaillerons avec la FIPJP et la FIB et nous espérons que la CMSB puisse aussi collaborer à cet aspect afin d'avoir un site référencé pour que tout ce que nous faisons en formation soit disponible et serve de plateforme de formation. Cette plateforme serait gérée en collaboration avec le CREPS.

En conclusion : la volonté est de promouvoir cette politique jeune de recrutement, de fidélisation, d'animation sur le territoire. Cela peut passer par une structuration de notre encadrement, en les formant, les préparant au turn-over existant et d'avoir toujours des personnes pour préparer l'avenir.

Travailler vers des publics cibles imposés par le Ministère mais où nous pouvons récupérer des licenciés, de l'activité et faire connaître un peu plus notre activité pétanque.

Tous ensemble pour une politique fédérale de structuration et développement. Nous sommes à votre disposition pour vous aider si vous avez des projets. N'hésitez pas à faire appel à nous.
(Applaudissements)

INTERVENTION de la REPRESENTANTE DE LA F.F. SPORT ADAPTE

M. PERONNET.– La FFSA a la même structure que les autres fédérations, avec un DTN, un Président, nous avons eu des contacts avec l'ancien DTN Monsieur Michel CHOPINEAU que nous avons renouvelés avec la nouvelle DTN. Nous échangeons et avons des procédures à mettre en place au niveau de la convention d'objectifs et nous avons intérêt à travailler ensemble sur la complémentarité de nos disciplines.

Mme AUGUSTE (*Présidente Ligue IDF F.F.S.A.*)– Monsieur le Président, je vous remercie pour votre invitation ; c'est une opportunité pour nous de pouvoir échanger sur ce qui se fait en sport adapté. Au niveau du Sport Handicap il existe deux fédérations :

- la Fédération Handisport, plus connue par son terme, elle représente des actions envers un public en situation d'handicap physique et sensoriel ;
- La Fédération Sport Adapté, pour les personnes en situation d'handicap mental et psychique.

La FFSA a reçu délégation du Ministère des Sports pour organiser, développer, coordonner et contrôler la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental, intellectuel ou psychique.

- Sa première mission est d'offrir à toute personne handicapée, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre la passion du sport dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.
- Développer la pratique du sport adapté à travers : les licenciés, la formation, différentes disciplines et des rencontres. ;

Définition du handicap mental : il est la conséquence de la limitation des facultés cognitives et en particulier de l'efficacité intellectuelle. On a tendance à confondre l'handicap mental avec la maladie mentale qui est un handicap psychique.

Le handicap psychique est la conséquence d'une maladie psychiatrique dans le domaine de la névrose grave ou de la psychose comme la schizophrénie , etc.

L'handicap peut apparaître à tout âge puisqu'en fonction de l'évolution de la maladie, des séquelles apparaissent et quantifient le handicap de la personne.

Les domaines d'actions :

- l'organisation et le développement des pratiques sportives,
- l'organisation des manifestations nationales et internationales,
- des formations professionnelles qualifiantes,
- des attestations en qualification du sport adapté proposées aussi aux éducateurs : les brevets fédéraux, pour avoir une approche spécifique à l'accompagnement de ce public,
- des études et des recherches sur le sport, l'handicap mental et les troubles psychiques ,
- la défense des intérêts et de la promotion du sport adapté au plan : national, européen et international.

Chiffres clés :

La Fédération a été créée en 1971 ; elle a fêté ses 40 ans, environ 1000 associations, 114 ligues et comités départementaux ; nous avons atteint le plafond des 50 000 licenciés ; 150 000 pratiquants ; plus de 50 disciplines sportives ; 23 championnats de France et environ 2 000 rencontres organisées par an et des stages de formation.

La pratique sur deux domaines :

- le secteur non compétitif, ce sont les activités motrices au niveau du sport adapté ; des parcours moteurs ;
- le sport loisir : toute activité sportive pratiquée en dehors de l'enjeu de compétition.

Différents niveaux de compétitions :

- compétitions sur les départements, les régions, nationales. Au niveau de la pétanque, il existe un championnat de France « adulte » avec une confrontation des équipes qui se qualifient sur les compétitions départementales et régionales ;
- compétitions internationales : la pétanque n'est pas encore à ce stade pour le sport adapté, malgré des rencontres en international.

Pour la pétanque : il existe au niveau de la F.F.S.A. par disciplines, des commissions nationales. La commission nationale dont fait partie Claude CARBONNIER, nous permet le lien avec la F.F.P.J.P. pour le développement de la pratique. Ces missions sont :

- le développement de la discipline dans les différents secteurs de pratique que cela soit loisir ou compétitif ;
- L'élaboration et le suivi de la réglementation fédérale ;
- la participation à l'organisation des rencontres nationales ;
- la participation à la sélection et à l'entraînement des sportifs pour les sélections nationales éventuelles ;
- formation d'officiels : juges, arbitres, responsables de terrain ;
- la formation d'entraînement ;
- la relation avec la fédération délégataire ;

L'objectif de la pratique sportive :

- un projet personnel,
- des développements et valorisation des capacités,
- la santé, un meilleur contrôle de son corps, confiance en soi, autonomie ,
- une intégration sociale, la citoyenneté : une appartenance ,
- sortir de chez soi et rompre un isolement,
- créer un avant et un après, se créer des souvenirs, vivre et partager des émotions,
- respecter des règles : un accompagnement éducatif dans un cadre ludique,
- expérimenter, s'adapter, s'engager, choisir, agir, évoluer, réussir pour construire avec l'autre donc exister en tant que personne ,
- changer le regard sur soi, prendre confiance sur les autres pour rendre possible un enjeu : personnel, sociétal, institutionnel ou associatif ; c'est permettre de se projeter vers l'avenir.

Le plus de la Pétanque : un sport qui demande beaucoup d'entraînement pour arriver au niveau mais qui est sport convivial sans contre-indications pour la santé, il peut être pratiqué à tout âge avec un matériel peu onéreux. Il requiert de travailler différentes compétences : la concentration, la persévérance, la précision du lancer, la coordination, la stratégie, l'humour, la camaraderie, la sociabilité mais également sur sa posture physique. Pour nous ce sont toutes les qualités recherchées d'un sport pour notre public, notamment pour les sportifs peu athlétiques.

En loisir : il existe des rencontres locales mixées entre le sport adapté et des clubs locaux de la FFPJP. Aujourd'hui il nous est difficile de recenser le nombre d'actions pratiquées sur le territoire néanmoins on entend et on sait qu'il se passe beaucoup de choses en local.

La compétition en sport adapté nécessite une adaptation du règlement. Un système de 3 divisions qui vont tenir compte des capacités cognitives des joueurs de manière à ce que chaque joueur, en fonction de ses capacités, puisse appartenir à une division.

La division 1 : est celle la plus proche de la FFPJP avec une pratique sportive quasi identique : les règlements sont beaucoup plus adaptés au niveau des divisions 2 et 3.

Comment on peut rentrer dans une division ? En division 3, on demandera aux joueurs d'avoir compris le but du jeu donc de savoir que le but du jeu est d'approcher sa boule le plus près du bouchon ; en division 2, on rajoutera des compétences supplémentaires : collaborer avec un partenaire et distinguer l'action de tirer et pointer ; en division 1, on leur demande d'être plus en autonomie, de pouvoir élaborer des stratégies de jeu et de faire une compétition comme un Championnat de France à la FFPJP.

En division 2 et 3 : nous mettons en place des responsables de terrain. Pour ceux qui ont pu participer à des Championnats de France, on parlait de médiateurs de jeu ou d'arbitres de jeu, le terme a maintenant changé. Le responsable de terrain a pour mission d'être le médiateur de la partie, il va faire le tirage, désigner l'équipe qui doit jouer sa boule, il va dire à qui appartient le point, faire une mesure non litigieuse – les mesures litigieuses reviennent de droit à l'arbitre – il va mettre le point sur le marqueur du score : il accompagne la partie qui amènerait les joueurs en difficultés par rapport à ses capacités

cognitives. Les coachs et entraîneurs sont présents derrière les barrières, ils peuvent accompagner leurs joueurs avec des conseils entre les mênes.

Les compétitions doivent être portées par une association affiliée à la FFSA et s'organiser en partenariat, avec la collaboration de la FFPJP. En fonction des régions, il existe différentes modalités de qualification aux Championnats de France ; certaines vont faire des championnats départementaux se qualifiant pour la Ligue et de la Ligue vont se qualifier au Championnat de France ; d'autres ne vont faire qu'une seule compétition qui va être le championnat Régional ; d'autres feront des compétitions sur plusieurs journées sur l'année et feront un classement en retenant les premiers pour les qualifier sur le Championnat de France ; sachant qu'un nombre de places est attribué à chaque Région demandeuse d'y participer.

Une sélection France, lors des compétitions départementales, régionales et par conseils des référents régionaux, un repérage de sportifs. Ces sportifs sont repérés lors du Championnat de France et à partir de là, ils sont conviés à participer à un stage national de détection. A l'issue de celui-ci, une sélection France de 8 joueurs est retenue pour participer à des compétitions nationales et internationales. Je remercie les organisateurs de Cholet, Blangy qui invitent chaque année notre équipe. En 2013 nous avons pu nous rendre à Prague suite au succès du Championnat du Monde où nous avons, avec l'aide de M. AZEMA, fait une partie exhibition. A partir de là, cela a été un vecteur de communication et nous avons reçu des invitations internationales. Les joueurs sélectionnés ont automatiquement une licence FFPJP pour participer à cette compétition.

Je vous invite à les rencontrer parce que nos sportifs ne sont pas handicapés sur les valeurs sportives et sont souvent des donneurs de leçons en termes d'humilité et fair-play sur les manifestations ; de plus certains ont un très bon niveau : à Prague ils ont perdu en finale !

Il est important de recenser les actions existantes ; pour nous aujourd'hui il est difficile de faire un état des lieux de celles-ci alors que nous savons qu'en local beaucoup de choses se font.

125 rencontres ont été recensées cette saison, dont 19 organisées en collaboration avec la FFPJP. Je ne pense pas que cela soit la réalité du terrain... Le Sud propose beaucoup d'organisations au niveau du sport adapté.

70 rencontres en compétition et 49 rencontres en loisir.

Le recensement permet une lisibilité et une reconnaissance de votre collaboration et comme peut le dire Jean-Yves PERONNET c'est aussi au niveau du Ministère des Sports de pouvoir faire un retour précis.

L'intérêt d'une affiliation dans le cadre du développement de la pratique est une démarche simple ; il y a possibilité pour un club ordinaire de créer une section sport adapté. Je mettrai à disposition des documents explicatifs à cette démarche : joindre les statuts et le Comité Directeur. Dans le cadre du partenariat, les cadres : président, trésorier et secrétaire ne paient pas une double licence, ils bénéficient de la gratuité de la licence FFSA. La Licence FFSA est multisports donc une seule licence pour pratiquer autant de disciplines sportives souhaitées par le joueur.

La convention partenariale : il existe une convention depuis le 8 mars 2005, Claude AZEMA l'avait signée. Nous sommes en cours de réactualisation de cette convention qui devrait connaître une signature en mars 2014. Elle permet de balayer toutes les possibilités de collaboration entre la FFSA et la FFPJP et elle précise les modalités d'accueil dans les clubs notamment avec la possibilité d'une licence FFSA pour être accueilli dans les clubs FFPJP avec une licence dans le cadre des entraînements et du loisir. Seule la participation aux compétitions FFPJP nécessite une licence FFPJP.

Je vous remercie pour toutes les actions que vous menez sur le terrain. *(Applaudissements)*
(projection d'une vidéo de présentation de la FFSA)

A l'issue de ce film, comme vous pouvez le voir, l'handicap n'est pas visible et c'est toute la complexité de l'accompagnement ; l'handicap physique se voit et impressionne moins ?? MOINS ?? alors que l'handicap mental et psychique vous pouvez en croiser tous les jours sans le savoir. Nous sommes à votre disposition, Claude CARBONNIER et moi-même de manière à vous donner des explications et à lever les appréhensions vis-à-vis de ce handicap. *(Applaudissements)*.

Rapport de la Commission HANDICAP

M. CARBONNIER (*membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Messieurs, la commission handicap de la Fédération a pour objectif d'intégrer les personnes handicapées dans les associations en proposant son sport. C'est avec votre participation que nous pourrions réussir. En 2013, de nombreux clubs ont organisé des manifestations souvent en collaboration avec la FFSA (Fédération Française du Sport Adapté). Il est dommage que les différents modèles d'organisation ne soient pas transmis à la Fédération pour en faire profiter le plus grand nombre.

Merci à tous ceux qui participent à cette intégration (collectivités, ligues, comités, clubs, éducateurs, bénévoles).

En 2013, le Ministère des sports a lancé deux enquêtes que nous avons transférées aux Ligues et Comités pour les clubs.

En juin : une enquête d'accessibilité aux équipements sportifs aux personnes en situation de handicap afin d'établir un recueil national. (terrains, boulodromes, salles de réceptions).

En octobre : une enquête afin de connaître les clubs accueillant des sportifs en situation de handicap avec le nombre de sportifs par handicap : physique, mental, visuel, auditif.

Fin novembre : un premier état des réponses nous a été adressé et seulement 18 clubs sur 6 000 avaient répondu. La date de clôture de cette enquête étant le 31 décembre 2013, la fédération a fait une relance auprès des Ligues et Comités. Nous aurons les résultats définitifs prochainement .

Avec le peu de réponses enregistrées, notre Fédération ne donne pas au Ministère la visibilité du nombre et de la qualité des actions qu'elle engage.

La commission dévouée à cette cause compte sur vous.

Je vous rappelle que les travaux concernant l'accessibilité aux équipements et à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap devront être réalisés avant le 1^{er} janvier 2015 (d'après la loi 2005-102 du 11 février 2005).

En 2014 : je souhaiterais communiquer avec un référent départemental handicap pour relayer les actions et décerner un label au Comité en marge de progression de personnes porteuses d'un handicap ; ce label pourrait s'appeler : « Handi-Pétanque, Faire du Sport Ensemble ».

Pensez au plaisir partagé lors de la remise des récompenses.

Sollicitez la Fédération pour l'accompagnement de vos projets qui seront étudiés par la commission.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne année 2014. (*Applaudissements*)

M. READ. – Je n'interviens pas souvent dans ce sens-là, si vous avez des projets que vous soumettez à la commission de Handicap et que la Fédération peut participer financièrement, cela sera avec plaisir. (*Applaudissements*)

M. PERONNET. – Pour compléter les propos de Sylvianne AUGUSTE, nous allons vous envoyer – nous sommes en train de construire le document avec la FFSA – les coordonnées des référents techniques de la FFPJP et ceux de la FFSA identifiés ainsi que les coordonnées des élus des Ligues et Départements. Nous ferons un courrier commun signé des deux DTN et nous vous mettrons à disposition la convention dès qu'elle sera signée. C'est une démarche avec un public cible et des partenaires intéressants pour développer une pratique avec un public très enclin à pratiquer notre discipline. Nous avons du matériel qui peut être mis à disposition, ceux qui signeront des conventions avec la FFSA, nous ferons, comme pour les écoles de Pétanque, un don d'un kit de pétanque pour animer les structures du Sport Adapté. Les structures du sport adapté bénéficieront du tarif préférentiel comme nous l'avons fait auprès des écoles primaires et de l'USEP pour qu'elles puissent acquérir ces kits.

PRESENTATION de DUVARRY DEVELOPPEMENT

LE PRESIDENT. – Présentation de notre nouvelle agence de marketing, conseils et droits télévisuels : la société DUVARRY Développement. Messieurs Patrick DUVARRY et David BURNICHON présenteront les grands axes de leurs missions :

- Développer l'attraction de la Pétanque et du Jeu Provençal auprès des licenciés et des clubs et du grand public ;
- Nous accompagner sur la réflexion stratégique et sur le marketing sportif ;
- Ramener auprès de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal, des partenaires et travailler des contrats avec nous ; contrats que nous signerons nous-mêmes ;
- Développer des événements pour conserver le nombre d'heures de télévision avec des diffuseurs sur le plan national afin que la promotion de nos sports évolue.

(Présentation à l'aide d'un diaporama)

M. DUVARRY (*Président de Duvarry Développement*). – Bonjour, je remercie Messieurs Alain CANTARUTTI, Michel DESBOIS et l'ensemble du Comité Directeur de la confiance qu'ils nous ont accordée. Alain CANTARUTTI, dans son discours, parlait de cette nécessaire confiance pour faire ce que nous avons à réaliser et particulièrement pour relever des « challenges ». La confiance accordée n'est pas un chèque en blanc mais plutôt des contraintes. Pour une agence de marketing sportif et de communication, nous pensons que les contraintes créent le talent et pas l'inverse...

On va vous présenter un film qui veut faire la démonstration de votre émotion, ces valeurs attireront le sponsor en entreprise.

(Présentation du film)

M. DUVARRY. – Je vous remercie de vos applaudissements. A travers ce film nous avons voulu faire ressortir surtout l'émotion et les valeurs. Vos applaudissements, je les prends pour ces valeurs...

⇒ Quelques chiffres clés :

- ✓ Création 1990,
- ✓ 130 collaborateurs, pratiquement tous des consultants en management,
- ✓ 17 M€ de capital social, Je suis un autodidacte, je travaille avec ma femme et ma fille, je n'ai pas de diplôme, ce qui est paradoxal pour un président d'un des plus hauts fleurons d'une société de conseil en management. On vit l'entreprise de l'intérieur avec nos tripes.
- ✓ 2 500 m² de bureaux au cœur de Lyon,
- ✓ 1 centre de congrès

⇒ Nos grandes compétences :

- ✓ Accompagner la conduite du changement des organisations : nous ne sommes pas seulement là pour chercher des fonds, des droits TV, des images, des heures de TV mais aussi pour accompagner le changement et travailler ensemble et pour qu'on puisse être lisible, visible de l'extérieur.
- ✓ Conseil en Management / Marketing / Communication
Je n'ai pris que quelques thématiques importantes pour les 3 années à venir.
 - Recherche de subventions. Mon entreprise a récupéré des centaines de millions d'euros de subventions pour les entreprises ; la recherche de subventions est importante quand on va travailler avec des grandes métropoles. On ne peut pas organiser aujourd'hui des événements importants s'il n'y a pas une participation des Mairies.
 - Le Lobbying : le challenge est que notre sport soit olympique, pour être olympique il faut aimer notre sport et savoir convaincre et influencer et c'est notre métier depuis 20 ans.
 - Pilotage de projets complexes à l'international.

- Maîtrise juridique des contrats et accords commerciaux. Le juridique est important dans le commerce, dans la recherche de sponsors et surtout si on augmente le niveau de sponsoring de la fédération.
- ✓ État d'esprit et valeurs :
 - les valeurs de la Pétanque : la loyauté, le respect de l'équipe adverse, la maîtrise de soi, le dépassement de soi et la joie. Ces valeurs nous les partageons et les sponsors actuels de la Fédération les partagent et ce seront celles des futurs sponsors.
 - Transparence dans les relations : comment effectuer un grand virage si nous ne sommes pas directs, transparents et si nous ne sommes pas francs.
 - Travail collaboratif : nous sommes à l'international, nous avons une vraie conviction que tout se fait à plusieurs.

Implication pétanque : je suis mécène – pas sponsor – à la Pétanque des Canuts, environ 130 000 € ; ce mécénat est la vie de mon club. La Pétanque des Canuts – la seule fois où j'en parlerai – des images me viennent quand je pense à mon club : l'image des barbecues, nous n'avons pas de boulodrome, nous jouons en pleine ville sur une place d'un quartier de la Croix Rousse ; autre image, ce SDF sur le banc public, que les licenciés ont invité à jouer à la pétanque, aujourd'hui ce SDF ne l'est plus ; il est intégré à la vie sociale ; une image qui m'apparaît : le mercredi 15-20 jeunes sont entraînés par Bruno LE BOURSICAUD, salarié de notre club, il forme nos jeunes. Il y a cette notion de formation, de transmission des champions vers nos jeunes. Pour finir, cette année, à la Pétanque des Canuts, on axera notre développement au travers des féminines et le handicap ; Hector MILESI nous rejoint au club, nous en sommes très fiers.

Pour vous exprimer dans un délai très court le paradoxe de la Pétanque, ce sont ces deux courbes :

- Une courbe de l'élan populaire : on filme une partie de pétanque à la TV – pour faire simple – entre 600 000 et 1 million de téléspectateurs. Aujourd'hui, il n'y a pas un endroit « people » à Lyon qui n'a pas son terrain de pétanque. Les initiatives individuelles foisonnent ; à la Défense on joue à la pétanque entre midi et deux heures ; cet élan est populaire et partagé par tous.
- En même temps, on a une courbe perte d'activités, qui est paradoxale par rapport à l'élan populaire : la perte des licenciés, notre leadership mondial au niveau des compétitions jeunes et féminines ; aujourd'hui on passe à la TV et cela ne nous rapporte pas un euro. On a des baisses de revenus de 20% environ ; on n'arrive pas à attirer des entreprises du type de Coca-Cola...

Pour cette perte d'attractivité, on nous a demandé en tant qu'agence d'inverser ces deux courbes ; de faire en sorte que la courbe de l'élan populaire et de l'attractivité se rejoignent. Je vous propose de rêver un peu, si notre sport est lisible et compris, si les sponsors entreprises vous connaissent et connaissent vos valeurs, on peut penser qu'à deux ou trois ans on peut avoir des indicateurs qui bougent ; que cela soit le nombre de licenciés, l'organisation de nouveaux événements et de penser que la Fédération est plus souveraine et qu'elle est vue de façon différente.

Les projets et ambitions de la Fédération ne sont pas que ceux qui touchent le marketing sportif dont on s'occupe mais on sait qu'elle regarde l'Olympisme, qu'elle veut être plus souveraine pour protéger nos valeurs.

David vous présente les grands axes de développement. Je remercie la Fédération de la confiance qu'elle nous a donnée en nous donnant la possibilité d'organiser les événements à venir. *(Applaudissements)*

M. BURNICHON *(chef de projet chez Duvarry Développement).*–

Les grands axes de notre mission :

Le premier est **d'accompagner la pétanque dans son grand virage et l'atteinte de ses objectifs** :

- Le premier point est d'accompagner la Fédération dans la sécurisation de ses contrats, avec les sponsors mais aussi dans le cadre du droit à l'image. La pétanque évolue, nous avons de plus en plus de parution à la TV, le périmètre est important à contrôler.
- Le deuxième point : l'augmentation des revenus sponsoring et les droits TV, pour les droits TV nous avons vécu de magnifiques périodes avec des diffusions importantes entre 80 et 120 heures de diffusion. On peut se permettre de se projeter, on a une vraie matière à

commercialiser avec la Pétanque et cela peut être rémunérateur pour la Fédération et sport Pétanque.

- L'augmentation des subventions publiques : un travail de lobbying, de valorisation de la Pétanque, il faut continuer à la structurer comme cela a été fait depuis de nombreuses années et de permettre de diversifier les revenus de la Fédération.
- L'augmentation des passages TV, je ne suis pas sûr qu'on puisse parler d'augmentation de droits TV quand on parle de 80 ou 120 heures, il faut plutôt cibler des chaînes non payantes qui permettront de recruter plus de joueurs et de susciter plus d'intérêt au niveau de la pétanque à des non-initiés. Faire découvrir notre sport et pas simplement sur des chaînes sportives mais développer ce qui a été entamé sur France 3 par exemple.
- Les infrastructures : imaginez qu'un jour la pétanque ait son centre « Claire Fontaine » qui soit Fédéral et le lieu de rassemblement de tous les sportifs.

Le deuxième axe : devenir attractif pour les sponsors et la Télévision : nous le sommes déjà pour la télévision, pour sponsor nous avons un cap à passer. Il y a des partenaires – plutôt que sponsors – historiques, ils ont soutenu la Fédération depuis de nombreuses années. Il faut réussir à se projeter, à se diversifier à recruter de nouveaux partenaires qui pourront s'associer comme Coca-Cola ou de grandes marques françaises devraient pouvoir s'associer à notre sport. Comment faire ?

- Se remettre en cause, innover sur le format des événements, proposer de nouvelles prestations aux sponsors facilitant la promotion de leurs marques et leurs produits. Aujourd'hui, on doit développer les prestations proposées à nos partenaires qu'elles soient de vrais lieux de business à travers la Pétanque et qu'ils prennent un plaisir à amener des clients, des salariés de leurs entreprises et que tout en participant au spectacle qu'est la Pétanque de faire du business...S'ils investissent 1 € cela est pour en avoir 2€ ou 3 € en retour : c'est la différence entre le partenariat et le mécénat.
- Faire le lien entre les valeurs du sponsor et celles du sport pétanque ;
- Valoriser les compétitions fédérales, les Coupes, les Championnats de France et Championnats des Clubs avant tout, un point prioritaire qui nous a été demandé. Notre première mission est de développer vos compétitions, elles sont votre patrimoine.
- Surfer sur la popularité des champions pour attirer les sponsors : il faudra les faire participer. On a vu l'impact de Dylan ROCHER lors des Championnats du Monde : une double page dans l'Equipe. Aujourd'hui, les médias ne demandent qu'à avoir des joueurs à mettre en avant ; à nous de bien l'organiser et de le structurer pour que cela soit valorisant pour notre sport.
- Couvrir toute la chaîne du marketing et de la communication. Comment faire ?

On se propose de mener une première action qui est de mener une réflexion stratégique et d'être capable de faire une analyse de ce que nous sommes aujourd'hui et d'en ressortir un plan marketing stratégique.

Une réflexion stratégique pour quoi faire et comment ?

On va la faire avec vous à travers 4-5 séminaires sur le 1^{er} trimestre de l'année, on réunira des élus, des arbitres, des joueurs pour que tout le monde s'exprime à travers des réunions, d'interviews de sportifs d'autres disciplines, de gens de la presse, de présidents d'autres fédérations. A l'issue de ces trois mois, livrer à la Fédération :

- une identité et un positionnement de la marque Pétanque et de la Fédération,
- la création de normes, de labels, de protection et de défense de la Fédération,
- une stratégie à 3 et 5 ans sur les événements TV et politiques mais aussi sponsoring,
- Un plan de communication lisible pour nous et les personnes de l'extérieur,
- un budget.

L'idée de cette réflexion stratégique est de mobiliser et de faire adhérer, de créer une dynamique.

En conclusion : nous sommes convaincus que ce ne sont pas les relations avec les télé qui font les bons accords mais la qualité des projets et des événements.

Nous sommes persuadés que c'est grâce aux **valeurs populaires** de notre sport et notre capacité à travailler ensemble que nous réussissons le grand virage. (*Applaudissements*)

Mme NOEL (*Présidente du CD14*).– Deux questions :

- Y aura-t-il une évolution au niveau des droits TV par rapport à la nouvelle stratégie marketing communication ? Au moment du Triplettes seniors, les organisateurs sont amenés à gérer 15 000€ à

payer pour les droits télévisuels. Cela a un coût et j'ai toujours été étonnée que ce soit à l'organisateur de payer – il y a peut-être des raisons !

- Que fait-on du Trophée des Villes et des Masters ?

M. BURNICHON.– La première question, je ne suis pas sûr qu'elle concerne tout le monde, il faut en discuter ensemble, nous nous reprenons les contrats existants de la Fédération et nous allons travailler avec les partenaires de la Fédération, pour les aspects financiers, aujourd'hui des contrats sont signés, il y a une organisation que je ne connais pas, je vous invite à en parler la semaine prochaine...

Mme NOEL.– Ce n'est pas à titre personnel que je demande... je parle pour tous les comités...

M. BURNICHON.– Ce n'est pas une philosophie aujourd'hui...

LE PRESIDENT.– Ce qui existait avant sera rediscuté avec les chaînes de TV peut-être avec d'autres.... Jusqu'en 2014 c'est ainsi, mais à l'avenir et suite aux discussions que notre nouvelle agence va engager avec les chaînes de TV nous verrons comment faire pour éventuellement « sponsoriser » cette somme ou la baisser ou faire différemment...

Mme NOEL.– Pour les organisateurs cela est une grosse somme et cela peut en freiner quelques-uns. .

LE PRESIDENT.– Il faut dire que cette somme vous permettait de donner de l'espace publicitaire à des entreprises locales avec ¼ caméra, face caméra, etc. si vous ne l'avez pas fait !

Mme NOEL.– Nous ne sommes pas des pros sur la communication, il faut du savoir-faire et des régions sont plus faciles que d'autres...

LE PRESIDENT.– je sais que certains ont bien gagné leur vie, le Maire de la commune me l'a dit...

M. DUVARRY.– Pour compléter la réponse, plusieurs personnes nous ont fait cette remarque à la pause ; nous avons bien noté cette question et à partir du moment où cette préoccupation rejoint la nôtre, nous en parlerons. Nous regarderons ce point qui est important autant pour la Fédération que pour vous directement parce que cela touche l'utilisation de votre image pour faire rentrer quelques euros de plus pour votre Région.

Mme NOEL.– La deuxième question ? Les Masters et le Trophée des Villes : Quarterback s'en occupait, est-ce que ces compétitions vont continuer ou pas ?

LE PRESIDENT.– A ce jour, non ; puisque le concept de ces compétitions : le Trophée des Villes et les Masters de Pétanque appartient à la Société Quarterback. La Fédération dans sa dernière réunion plénière a décidé par vote à la majorité de ses membres, de refuser l'agrément à ces deux compétitions.

M. DUVARRY.– Pour compléter, c'est donc plus de pression sur nous... de proposer au Comité Directeur mieux que ce qui a été fait, il y aura bien des événements cet été qui les remplaceront. Je profite pour te remercier Alain de la confiance que tu nous fais, ne serait-ce que pour nous faire des propositions...

LE PRESIDENT.– J'attends autant d'heures de télévision voire plus et pas sur des télévisions régionales mais au niveau national, que cela soit en crypté ou non. (*Applaudissements*)

M. ROBERT.– Je m'attarderais plus sur le côté juridique : Duvarry Développement est une holding créée en 2012, je me pose la question – malgré un capital de 17 M€ sur Duvarry Développement, votre CA n'apparaît pas comme vous avez été créée en 2012 – quelles sont vos activités sur Duvarry Développement – je suppose que vous n'avez pas été créée que pour la Pétanque – quelles sont vos références dans d'autres sports ? Comment la Fédération vous a choisi et pourquoi par rapport à Quarterback ? Je me pose légitimement la question par rapport aux Masters et aux Trophées des Villes qui amenaient une grande partie de l'écoute au niveau de la Télé, des événements qui étaient très importants pour nous en termes d'images véhiculées – vous avez répondu en partie en disant que vous étiez en train de réfléchir – je suppose que cette année nous allons perdre énormément de pétanque. Ce sont des heures que nous avons gagnées difficilement pendant 10 années – je ne fais pas la défense de Quarterback mais c'était un partenariat utile au niveau de la TV et vous l'avez reconnu vous-même dans votre exposé.

On était aussi attentif à ce que versait Quarterback : zéro. Est-ce que vous êtes aussi dans une position où vous verserez zéro à la Fédération ou verserez-vous un partenariat déjà financier dans un premier temps ?

Les événements à créer : quelles seront vos connexions au niveau des TV ? Cela est compliqué ! nous avons de la chance d'avoir une ou deux personnes – le commentateur FR3 et à Canal+ par le biais de Sport+ qui sont demandeurs d'événements pour boucler la multitude de programmes et d'heures télévisées pour leurs abonnés... quel sera l'angle d'attaque que vous aurez là-dessus ?

M. DUVARRY.– Quelle est la question ? (*Rires*)

M. ROBERT.– DUVARRY Développement 2012, comment cette société...

M. DUVARRY.– Vous êtes mal informé, Duvarry Développement n'a pas été créé en 2012, je suis entrepreneur dans le conseil en management depuis vingt ans : d'ACIES Consulting Group ; Duvarry Développement a été créé avant 2012, nous avons un capital social de 17 M€ ; Nous sommes spécialistes de la conduite du changement. Nous avons été choisis par la Fédération, j'aimerais qu'Alain vous donne la raison...

LE. PRESIDENT.– Au niveau de la question : qu'est-ce qu'à à amener directement Duvarry Développement ? Duvarry a notamment déposé un chèque de 125 000 € HT pour 3 ans à la Fédération en avance de partenariats, soit 41 667€ par an. Duvarry Développement amène les 20% que nous versions à l'agence sur les partenaires dits : « historiques ». Ils nous sont acquis également.

M. ROBERT.– Concernant les capacités et d'autres références qu'auraient Duvarry dans le monde du sport ?

M. DUVARRY.– Quand nous avons répondu à l'appel d'offres, il a parlé sur l'organisation des Jeux Olympiques des Entreprises. On se développe aujourd'hui sur le corporatif, pouvoir organiser les jeux olympiques des entreprises avec des milliers de participants sur Annecy. Voilà un exemple d'une manifestation que nous sommes capables de reproduire.

M. ROBERT.– Je suis sceptique sur certaines choses, nous sommes une Fédération qui a du mal à réformer, on se retrouve avec un changement brutal, je remercie Michel qui s'est occupé de cela, je ne suis pas contre vous ni contre Quarterback, je me pose simplement des questions sur le devenir de la Pétanque, sachant que nous avons énormément d'expositions médiatiques... On attend de voir et j'espère que nous n'aurons pas une déclinaison dans 3 ans ; je ne peux que vous souhaiter le meilleur... J'ai un ami dans votre club qui m'a dit que du bien de vous... je ne fais que poser des questions...

M. DUVARRY.– je vous remercie de votre conclusion, encore une fois, je reste sur l'introduction du Président qui est de la confiance qu'on doit se faire et du grand virage. Vous nous mettez la pression et nous sommes bien contents, nous sommes partis avec vous. J'ai été ravi d'être parmi vous. Je vous remercie de votre confiance a priori.

Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P.)

LE PRESIDENT.– L'école est une porte d'entrée idéale vers notre public ciblé que sont les jeunes et les tout jeunes enfants du primaire, nous sommes en passe de conclure un partenariat entre nos deux Fédérations que sont l'USEP et la FFPJP. Ce n'est pas à l'USEP de faire la promotion de nos sports, ce n'est pas son rôle, ni sa mission, mais l'USEP nous permettra de faciliter beaucoup de choses. J'ai le plaisir d'accueillir Jean-Michel SAUTREAU, Président National de l'USEP accompagné de son Vice-président Michel AUGIER ; Mme COSTE est notre référente USEP Fédérale, elle vous présentera le dossier USEP.

Mme COSTE (*Présidente Ligue PACA et référente USEP pour la FFPJP*).– Mesdames, Messieurs, Chers Amis bonjour. Monsieur le Président merci de me donner la parole, Monsieur le Président SAUTREAU, ravie de vous accueillir à notre congrès annuel à Mâcon. Je vais entrer dans du concret et vous expliquer la démarche suivie ès-qualités de présidente de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de

Pétanque et Jeu Provençal et qui m'amène aujourd'hui à parler avec les références accordées par mon Président, je me contenterais de dire que je suis et serai toujours le serviteur de la F.F.P.J.P.

L'organisation des Championnats du Monde à Marseille 2012 s'est révélée être une opportunité pour accélérer et médiatiser les actions que nous conduisons en PACA depuis plusieurs années. En effet, depuis 2008, au minimum, l'objectif affiché de la Ligue était d'attirer de nouveaux jeunes licenciés et de développer l'image d'un sport Pétanque plus attractif. Comment y parvenir ? Après avoir recensé toutes les écoles de Pétanque dans notre champ d'intervention et les avoir interrogées pour connaître leurs fonctionnements et leurs souhaits de mise en place d'actions nouvelles, la Ligue a initié et créé avec l'Union Sportive Départementale de l'Enseignement du 1er degré et Département du Vaucluse, une rencontre départementale, dans le but d'intéresser les jeunes enfants scolarisés à la pratique de la Pétanque qui a connu année après année un succès grandissant.

Pourquoi l'USEP 84 ? Dans la région PACA, comme dans toutes les régions de France, il existe une journée OLYMPIQUE, une journée attribuée par le Comité National Olympique et Sportif Français sur le territoire ; il se trouve que dans notre Région la journée olympique a toujours lieu dans le département du Vaucluse. A la faveur de ces journées, la pétanque a été pressentie pour participer. J'ai rencontré la Déléguée USEP de l'époque – devenue une amie – qui a été très intéressée par les ateliers organisés par mes éducateurs fédéraux qu'ils avaient mis en place et a découvert que la Pétanque pouvait être autre chose que l'image d'Epinal, que tout le monde connaît, mais une pétanque plus pédagogique.

Pour cela, nous nous étions engagés à conclure un partenariat et nous l'avons fait deux ans après notre première rencontre. La Ligue a fait le choix de développer dans ses 6 départements ce concept de rencontres départementales : des ateliers avec des fiches pédagogiques, qui ont reçu l'agrément de l'Education Nationale, puisque le Département du Vaucluse et le Département des Bouches-du-Rhône sont en convention tripartite, Comités/FFPJP, USEP Départementale et Education Nationale Départementale.

Vous trouverez les fiches sur le site de la Ligue PACA. Des fiches pédagogiques, la cible d'âge : les élèves des écoles élémentaires dernière année et les cours moyens, qui sont pour nous, à mon avis et celui des éducateurs, l'âge idéal pour nous permettre de développer une image constructive de notre activité.

Le partenariat conclu avec l'USEP Régionale et la collaboration des 6 délégations départementales et de mes 6 Comités Départementaux ont permis la réalisation de ce projet ambitieux. Ce partenariat a permis à tout le monde de s'enrichir, puisqu'il procure à l'USEP de nouveaux contenus de sport à l'école et à l'Education Nationale, des apprentissages moteurs et sociaux que les enseignants n'ont pas manqué de relever à l'occasion des diverses rencontres.

La pratique de la pétanque à l'école apporte à l'enfant la découverte d'un sport, activité qui va développer chez lui des capacités de concentration et de socialisation. Notre vœu était que ces rencontres donnent aux enseignants l'envie de développer la Pétanque au sein de leurs écoles.

A la faveur de ces rencontres, intervenants USEP et enseignants n'ont pas tardé à nous demander de mettre en place des actions d'initiation à la pratique de la Pétanque par nos éducateurs fédéraux. Dans certains départements, l'Enseignement Physique et Sportif (EPS) dans l'école a pris le relais ; au point que de nombreuses écoles demandent la mise en place d'activités Pétanque. Jean-Yves Peronnet a dit que nous sommes presque débordés dans les Bouches-du-Rhône, puisque vous savez que pour enseigner une activité sportive dans l'Education Nationale, il faut être titulaire d'un diplôme d'état et que nous en avons malheureusement fort peu à la Pétanque.

Au cours de ces rencontres, les enseignants ont relevé que la pratique Pétanque était de nature à améliorer l'adresse, la prise de décision et le développement de la stratégie de jeu. Notre démarche vis-à-vis de l'USEP a été également de les sensibiliser à la découverte de nos événements sportifs ; à la faveur des Championnats du Monde, un événement planétaire – au moins pour nous – en 2012 ; elle nous a conduits à inviter plus de 600 enfants sur le site des Championnats du Monde. Ils ont participé à des ateliers pédagogiques, parmi ceux-ci, nous en avons incorporé un à très haut handicap, grâce à l'intervention de notre ami Claude CARBONNIER, puisque nous avons fait pratiquer la Pétanque à des non-voyants. Claude est venu en PACA former les éducateurs fédéraux de la Ligue à la pratique de cette activité Pétanque qui se fait à la voix. Ils ont côtoyé les joueurs de haut niveau, venus des 5 continents. Ils ont glané des autographes, ils ont applaudi les premiers participants au Championnat du Monde de Tir, ils ont enflammé l'amphithéâtre du Palais des Sports de Marseille. C'est là que nous nous sommes aperçus que les jeunes étaient de nature à rendre nos activités plus dynamiques.

Pourquoi le Président SAUTREAU est ici aujourd'hui ? Membre du mouvement sportif régional en PACA, j'ai participé un mois après, le 8 novembre 2012 aux premières assises nationales du sport et des territoires qui se déroulaient à Lyon ; dans l'hémicycle, j'ai reconnu mon Président International : Monsieur Claude AZEMA, je lui ai demandé de me présenter le Président SAUTREAU, qui fait aussi partie du CNOSEF, j'ai reçu de sa part un accueil chaleureux et j'ai obtenu un rendez-vous à Paris fin de la même année. Il m'a reçu assisté de sa vice-présidente en charge des sportifs, Madame Françoise PETIT, j'ai ainsi pu leur présenter nos actions et l'expérimentation conduites en PACA dans le but de parvenir à nouer un partenariat national afin de faire bénéficier toutes les instances fédérales du bénéfice de nos actions régionales. Je vous rappelle pour ceux qui étaient présents au Congrès à Ajaccio en 2006 ou 2007, nous avons déjà reçu le vice-président de l'Union Sportive de l'Enseignement du 1^{er} degré National, nous devons conclure un partenariat national et malheureusement il ne s'était pas concrétisé.

Avec l'accord du Président Alain CANTARUTTI, j'ai pris l'initiative de cette démarche dans un premier temps. D'emblée le Président SAUTREAU et Madame PETIT se sont déclarés convaincus et intéressés par notre démarche et prêts à poursuivre dans cette stratégie au plan national.

Un an plus tard, à la faveur d'une réunion de travail en mars 2013 au CROS Provence Alpes, puis le 9 décembre 2013 au siège de l'USEP National à Paris, en compagnie de notre Président Fédéral Alain Cantarutti et de notre DTN Jean-Yves PERONNET, Monsieur le Président SAUTREAU nous a reçus avec Madame PETIT et l'ensemble de ses collaborateurs directs, afin que ce partenariat puisse se confirmer.

Pour ne pas empiéter sur les prérogatives de Monsieur SAUTREAU, je lui cède la parole pour qu'il nous donne sa vision sur le partenariat amorcé et qu'il nous donne des précisions quant à sa mise en œuvre future. (*Applaudissements*)

M. SAUTREAU (*Président de l'USEP*).— Monsieur le Président, Monsieur le Président de la FIPJP, collègue du Conseil d'Administration du CNOSEF, Mesdames et Messieurs les élus de la Fédération, Mesdames et Messieurs, Chers Amis, j'interviens après la Présidente de la Région PACA, qui a parfaitement bien présenté l'USEP ; je ne vais pouvoir apporter que des compléments. Je vais essayer, non pas de vous convaincre, vous l'êtes déjà, puisque vous avez entendu, un nombre d'éléments que je développe là où nous avons le plaisir d'être invités.

Oui, la réussite se situe, comme vous l'avez lu tout à l'heure, dans la qualité des projets. Si une personne curieuse de cette salle osait me demander, c'est quoi l'USEP ? Je répondrais : un PROJET.

Un projet qui se veut – voire plus – qui se doit de qualité ; pourquoi ? Parce que toute l'action que nous menons depuis plus de 70 ans n'est tournée que vers un seul sujet : l'enfant. Je peux affirmer ici, que le projet que nous développons doit être un projet de QUALITE. Il n'est centré que sur cet enfant, pour ce qui concerne l'USEP, dans un lieu qui est l'école primaire publique ; l'USEP est une des fédérations du sport scolaire, avec l'UNSS pour les collèges et lycées de ce pays ; ce qui représente environ 2,5 à 3 millions de licenciés, cela ne représente pas rien dans le mouvement sportif français et dans le sport en général de ce pays.

Un sujet : l'enfant.

Un objet qui se veut sportif mais qui ne peut pas être seulement sportif ; il est bien entendu éducatif, puisque j'ai parlé d'enfants et d'élèves. Nous partons d'une base que nous qualifions d' incontournable. Oui, nous l'affirmons : pour nous l'activité physique et sportive est un bien incontournable et source de progrès pour les enfants qui nous sont confiés. Sur cette base-là, nous organisons notre objet qui s'appelle dans notre jargon : la rencontre sportive.

Le concept de rencontre sportive, je m'y arrête un instant, pour dire qu'il y a une confusion qui ne doit pas être opérée. Je parle de ce lieu qu'est l'école primaire. Il y a l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école qui relève complètement de l'Education Nationale et qui est inscrit dans les programmes de l'école. Pour nous, sport scolaire, nous avons organisé depuis plus 70 ans ce concept de rencontres sportives qui :

- se vit pour nous autres USEP avec des enseignants et des éducateurs bénévoles ;
- se vit dans le temps scolaire en complément de l'éducation physique et sportive ;
- se vit dans le hors temps scolaire : le temps péri-scolaire, toujours de manière bénévole.

La rencontre sportive USEP ne peut et ne doit pas être confondue avec l'enseignement de l'éducation physique et sportive. C'est un acte volontaire des enseignants et je rajoute l'aspect bénévole.

Dans quelques semaines nous publierons un document que nous avons appelé : GUIDE DE LA RENCONTRE SPORTIVE. Nous savons organiser nos rencontres sportives mais nous avons considéré qu'il

était temps dans notre histoire de préciser pourquoi nous étions là pour les organiser dans un lieu avec des objectifs et parce que nous considérons – comme je le disais – que le sport est facteur de progrès et en particulier sur la base de valeurs que nous défendons et que nous promouvons. Pourquoi ? Parce que tout ceci se vit dans un lieu : UN LIEU DE VIE, j'insiste sur cette expression puisqu'il n'y a que comme cela ensemble, dans le VIVRE ENSEMBLE et cela est bien une part de définition du terme de RENCONTRE. Dans ce vivre ensemble, des valeurs peuvent être développées ; il est difficile d'en distinguer certaines par rapport à d'autres. Considérons au moins pour nous, dans ce que nous portons, que les termes de RESPECT, d'EGALITE, et de CITOYENNETE sont des termes fortement connotés dans un sens positif.

Des valeurs parce que pour nous le sport peut être facteur d'avenir. C'est important et cela est notre objet pour notre sujet.

Cette rencontre doit se distinguer du principe de compétition sans l'exclure, pourquoi ? Parce que pour nous la rencontre n'est pas seulement le moment où les enfants sont sur le terrain pour pratiquer l'activité physique et sportive ; la rencontre se prépare par les uns pour les autres, pour que tout le monde vive ensemble. Aux termes de RENCONTRE et sur le temps de rencontre, il y a un amont, un pendant que l'on peut imaginer, y compris sur le principe de compétition ; mais il y a aussi un aval ; car dans un aspect pédagogique la réflexion autour de ce qui s'est vécu est quelque chose d'important et permet le lien avec l'avenir qui reste à construire.

Sur ces bases-là, nous avons discuté à plusieurs reprises et nous nous sommes retrouvés. Elles doivent nous permettre d'avancer dans un partenariat pour le sport en général et pourquoi pas la Pétanque. Le Président l'a rappelé : « *nous n'avons pas vocation à promouvoir telle ou telle activité* ».

Nous nous servons de tel ou tel sport et pourquoi pas de la Pétanque pour faire avancer un projet et un projet commun. Nous ne sommes pas et nous n'avons pas l'ambition d'être les techniciens pointus de telle ou telle activité.

Nous avons l'ambition avec les techniciens et avec les hommes politiques, dans le sens de la promotion des valeurs, nous avons la volonté de travailler et de mettre ensemble les compétences que nous portons les uns et les autres. C'est dans ce VIVRE ENSEMBLE à nouveau que nous pourrions porter un projet de qualité en nos deux noms pour un même sujet : l'enfant.

Tout ceci dans un contexte particulier que je ne peux pas occulter de ce court propos. Vous ne pouvez pas ignorer que l'école veut être refondée et qu'un espace nouveau et particulier semble s'ouvrir ; justement le temps périscolaire au nom de nouveaux rythmes scolaires. Nous travaillons avec un nombre de Fédérations et avec elles nous faisons la même proposition que celle faite à votre Fédération. Nous considérons que ce nouveau temps périscolaire est, avant d'être une chance pour le sport, une chance pour les enfants. Mais avec un nombre de conditions, voilà celles que nous posons : ce nouveau temps ne doit pas être le même temps que l'éducation physique et sportive. Temps qui est pour tous les élèves, ce temps ne doit pas être ce qui se fait dans un club ; on va dans un club pour certaines raisons et d'après les textes, on ne peut pas aller dans ces temps périscolaires sportifs pour les mêmes raisons que celles pour lesquelles nous irions dans un club. Nous pouvons sur cet espace, entre fédérations porteuses de bien des compétences et nous autres fédérations sportives scolaires porteuses – sans prétention aucune – de quelques compétences et d'une connaissance de ce milieu-là ; nous avons un espace à inventer ensemble au bénéfice de ces enfants, qui ne sont plus tout à fait des élèves et qui ne sont pas encore des compétiteurs ou des membres de clubs à part entière, mais pourquoi pas ! Nous ne sommes pas là pour faire la promotion de la Pétanque, ni de la prise de licence dans un club ; mais nous considérons qu'une démarche bien engagée, volontairement ensemble, peut avoir pour conséquence ces aspects positifs. Nous considérons aussi, c'est un slogan qui ne nous appartient pas mais que nous reprenons volontairement à notre compte : « *le sport dans un club c'est pas plus mal qu'ailleurs* ». Si j'ai bien compris et par rapport à la connaissance que j'ai du monde sportif, je crois que vous et nous avons la même souffrance : un écart énorme entre le nombre de pratiquants et de licenciés. Nous estimons que 3 millions d'élèves lors d'une année scolaire vivent au moins une action avec l'USEP et pour autant nous n'avons que 850 000 licenciés. Il me semble, pour être pratiquant occasionnel du sport que vous voulez promouvoir, que l'écart nous fait nous rejoindre par rapport à certains objectifs. La rencontre, sur ces temps possibles, ne sera pas que compétitions mais elle ne l'exclura pas. Nous avons dans nos projets trois moments particuliers à mieux définir.

Nous organisons, au titre des rencontres sportives, des rencontres multisports, nous avons là, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, à sensibiliser, à aider au principe de liberté. Pourquoi liberté ? Pour nous la liberté, est le choix ; pour pouvoir choisir, encore faut-il pouvoir offrir à nos enfants

une vaste palette leur permettant ce choix synonyme de liberté. Dans nos rencontres multisports, qu'elles soient foot, athlétisme, basket ou pétanque, organiser des ateliers pétanque, en termes de découverte, nous semble être une piste intéressante, dans des travaux qui se veulent sur la santé, le vivre ensemble en général.

Nous avons la rencontre spécifique Pétanque à organiser et comme l'a rappelé Madame la Présidente, il y a déjà un acquis dans la Région PACA et dans d'autres régions et il reste tout un espace à conquérir aujourd'hui.

Il y a le travail sur la culture, sur le sport en général et sur les sports en particulier ; tout le travail culturel se vit aussi, comme cela a été rappelé, autour de l'événement. Le simple consommateur de télévision, que je suis, a bien vu, au fil de ces dernières années, une augmentation très sensible de l'image ; derrière l'image, il y a un événement. Il nous semble, comme cela a été fait aux Championnats du Monde, que l'événement doit être porteur aussi en termes de spectacle sportif. Les uns et les autres nous serons d'accord sur un point : trop de lieux sur ce territoire et au-delà où les à-côtés du spectacle sportif ne sont pas de bonnes images. Alors il faut aider nos enfants, futurs citoyens, à être aussi de bons « spectateurs citoyens » ; c'est - à - dire des spectateurs avertis dans un sens éducatif. Le sport en général et les travaux que nous faisons au niveau du sport scolaire doivent aider à devenir de meilleurs : spectateurs, supporters, juges, arbitres ; c'est cela une des dimensions de notre rencontre sportive : faire vivre les différents rôles. Nous saurons toujours trouver le champion de demain ; mais il nous importe de trouver le sportif tout au long de sa vie ; nous avons un énorme devoir. Ce devoir se lit dans la définition d'éducateur, parce que nos projets peuvent maintenant faire vivre un projet commun parce que justement il se portera d'abord et essentiellement sur la notion d'éducation. Je vous remercie.
(Applaudissements)

LE PRESIDENT. – Remercie M. SAUTREAU, il lui remet ainsi qu'à M. AUGIER la cravate officielle de la Fédération (Applaudissements). Il salue Raphaël RIPPEN, joueur de haut niveau et M. Daniel CHAROLAIS présents dans la salle.

PRESENTATION du BUDGET 2014

M. READ (Trésorier fédéral) .– Je tiens à préciser que le budget est établi par la Commission de Finances et celle-ci discute sur certains points du budget ; dans le courant de l'année, chacun des membres du Comité Directeur me produit ses *desiderata* et envies – que je ne satisfais pas toujours – le budget est une ligne de conduite et en aucun cas quelque chose à respecter. Il est évident qu'il ne faut pas trop s'écarter mais cela doit nous permettre de savoir comment et où nous allons. Dans ce budget, on intègre tous les projets souhaités sur l'année et les autres années. Le Président a parlé d'un chèque de 125 000 € c'est la SAOS qui le touchera, comme le montant est hors taxes et qu'il y a de la TVA à mettre et la Fédération ne peut pas récupérer la TVA.

(Budget 2014 en document annexe)

Précisions : nous avons introduit dans les stocks FFPJP tous les lecteurs qui n'ont pas été distribués aux clubs qui n'en ont pas voulu. L'affectation des stocks : ce sont les plaquettes que vous avez reçues et que les Ligues paieront. Dans les salaires et charges sont compris le salarié recruté pour renforcer la DTN. Il est prévu de prendre un contrat d'avenir pour le siège de façon à ce que cette personne aide le CNC au niveau des démarches administratives, et un deuxième contrat serait nécessaire pour la SAOS afin d'aider Xavier.

Coupe de France et Coupe d'Europe : nous avons relevé les indemnités de remboursement pour la Coupe de France, une partie des changements a été appliquée sur 2013 et cela continue en totalité sur 2014, cela fait une augmentation de 5 000 € pour vos clubs.

Augmentation du montant pour le CNC avec les finales sur différents sites (jeunes et féminines) : 160 000€

La Presse : un effort pour la mise en place de la nouvelle revue de Rhône-Alpes : Planète Boules il est prévu 15 000 € HT (dans le montant de 39 000€) cela concerne la participation de la FFPJP et de la SAOS.

Frais de fonctionnement de la Fédération représentent 32%

Championnats et coupes rendus aux Ligues et Comités représentent 43%

La DTN : 23%

Divers : 2%

La licence carte à puce de 2014 : c'est le premier exercice où nous inversons la tendance. J'ai mis les 10 240 € de clôture du dossier de crédit-bail versés fin décembre 2013.

A noter que les lecteurs carte à puce ne sont plus réparés par Paragon, les cartes d'initialisation sont à récupérer directement sur ceux utilisant le lecteur directement avec un ordinateur parce qu'ils n'ont pas besoin de la carte d'initialisation.

(Applaudissements)

M. CHAUVIN (Eure-et-Loir). – Avant de voter le budget, ne devrait-on pas voter l'affectation du résultat d'hier ?

M. READ. – Vous avez donné le quitus et nous ne sommes pas une société.

M. MALLET (Président du CDO1). – La dotation Erima qu'est-ce que c'est ?

M. READ. – Ce que nous reversons en espèces à Quarterback concernant toutes les dotations en vêtements que reçoivent la Fédération et la DTN. On a arrêté le contrat avec Quarterback mais on continue à avoir les partenaires d'avant jusqu'au renouvellement des contrats.

M. ROBERT. – la nouvelle revue : quelle est la contrepartie ?

M. READ. – On n'a pas encore signé, il faut que vous acceptiez le budget !

M. ROBERT. – Sur les récompenses des Championnats de France, on s'aperçoit que les joueurs ne sont pas satisfaits par rapport aux cadeaux, il faudrait les supprimer, on gagnerait 70 000€ !

M. READ. – Nous ne sommes que deux à être d'accord ! *(quelques personnes dans la salle protestent...)*

M. ROBERT. – Une question à mettre au congrès au vote, à mon avis...

M. READ. – J'ai 3 ans pour vous persuader !

M. ROBERT. – Il y a peut-être une affectation par le biais du matériel distribué passe par la SAOS ?

M. READ. – Non, la SAOS a un stock propre de tous ses produits vendus. Cette année vous aurez des cadeaux qui devraient vous plaire mais cela fait 70 000 € et on pourrait les passer ailleurs !

LE PRESIDENT. – Nous avons baissé les récompenses parce que déjà je ne supporte pas que les personnes qui les gagnent les revendent de suite en partant...*(Applaudissements)*

M. READ. – Pourquoi nous voulons aider *Planète Boules* ? Le montant que nous allouons est partagé entre la SAOS, pour qu'elle puisse faire sa publicité comme elle le faisait dans la revue Rhône-Alpes et nous allons avoir des pages – encore à discuter avec les responsables du magazine – qui seront réservées aux actions du Comité Directeur et de la Communication. Cette revue sera distribuée à tous les clubs de France.

M. CHALENCON (Directeur Rhône-Alpes Pétanque). – J'avais expliqué hier lors de l'apéritif pour les 20 ans de Rhône-Alpes Pétanque et le lancement de *Planète Boules*, les caractéristiques de ce magazine. Pour l'expédition de ce magazine nous avons pris la décision de distribuer la revue aux 6 000 clubs de l'hexagone ; un souhait de nos partenaires nationaux pour donner une visibilité importante dans le cadre du partenariat avec eux. Rhône-Alpes Pétanque continuera à intégrer dans ce nouveau magazine, les départements partenaires depuis 1994 (18 départements à ce jour), ils continueront l'affiliation de 30€ et en échange ils continueront à avoir leurs pages spécifiques.

Cela ne sera pas le cas des autres Comités, sachant qu'il n'y a jamais eu un partenariat réalisé par le même système que Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne la diffusion aux 6000 clubs est un souhait de nos partenaires qui veulent une visibilité nationale.

M. EVRARD (*Président du CD62*).— Concernant les cadeaux distribués aux Championnats de France, je voudrais revenir sur l'aspect évoqué avec le président à Beaucaire, suite aux Championnats de France Jeunes à Nevers, nous nous sommes aperçus que les Jeunes étaient déçus de n'avoir eu qu'une coupe et une médaille ; ils auraient été contents de repartir avec un jeu de boules, par exemple. Que nous supprimions les cadeaux pour les délégués ou les joueurs sur les autres championnats pourquoi pas ; il serait peut-être bon de maintenir un minimum de cadeaux pour les champions de France des catégories jeunes, comme la Fédération souhaite développer l'axe des Jeunes et des Féminines.

M. READ.— On peut faire un effort, on y réfléchira.

En l'absence d'oppositions et d'abstentions, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

(Pause déjeuner 12h30-14h30)

ASSURANCES : MMA

LE PRESIDENT.— Nous accueillons Messieurs ROBERT et JONDERKO qui gèrent notre dossier assurances de la Fédération. Ce sont les représentants d'assurances MMA, ils sont les remplaçants de Christian DAIROU qui a fait valoir ses droits à la retraite, il est parti mais continue à être notre conseiller à la Fédération au niveau des assurances et il est devenu le Président de la Commission de Discipline de la Ligue Languedoc-Roussillon et peut-être Président d'un département.... !

(Présentation d'un diaporama de Michel JONDERKO et Grégory ROBERT)

M. ROBERT.- (*Agent MMA Nîmes*).— Bonjour à toutes et tous, nous allons essayer d'être synthétiques mais des rappels et des points importants sont à évoquer. Les relations sont tissées depuis 8 ans entre la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal et MMA. Une histoire humaine qui s'est faite entre notre associé Michel JONDERKO, depuis 2004 qui a travaillé avec Christian DAIROU et moi-même depuis 2008. Nous avons pris plaisir en juin 2013 à renouveler, pour 3 ans, le partenariat au niveau du contrat sur le plan technique d'assurance de tous les membres de la FFPJP. Nous prenons plaisir à venir vous rencontrer aujourd'hui et d'être présents à la demande sur des manifestations que vous pourriez faire dans le courant de l'année.

Au nom des Mutuelles du Mans Assurances, nous tenons à vous souhaiter une excellente année sportive au sein des Ligues et Comités que vous animez. Je vais vous souhaiter une bonne santé à toutes et tous ; si la santé de tous les intervenants de la Fédération se porte bien durant l'année, les résultats techniques du contrat d'assurance se porteront également bien...

MMA aujourd'hui est l'assureur d'autres Fédérations sportives ; la qualité du contrat dans sa construction, l'étendue des garanties et des montants de garantie qui sont proposés pour la F.F.P.JP. sont uniques en leur genre. Le contrat a une force pour tous les intervenants dont vous faites partie. L'évolution pour 2014 est encore plus significative dans le partenariat que nous avons avec vous.

MMA est l'assureur officiel de la FFPJP depuis 2006. Le contrat a été renouvelé pour une période de 3 ans à l'appel à concurrence diligenté par le Comité Directeur de la FFPJP.

Rappel : le guide qui fait le lien papier entre vous et les MMA a été envoyé en octobre à tous les présidents de Comités et Ligues. Depuis cette semaine, l'attestation d'assurance pour 2014 vous a été transmise par mail, elle est aussi sur le site de la FFPJP. Elle vous permet de produire des attestations pour les locaux que vous occupez.

1) PRESENTATION DU CONTRAT D'ASSURANCE MMA

a- Les activités garanties :

Pratique et/ou enseignement de la Pétanque et du Jeu Provençal et de manière générale toute nouvelle forme de pratique agréée par la Fédération (participation à des salons, foires, congrès, expositions, distribution de boissons et d'aliments, les actions publicitaires ou de sponsoring, l'organisation de réunions, d'assemblées, de salons, l'administration et la gestion des structures assurées, les manifestations culturelles, récréatives ou caritatives : bals, lotos....)

b- Les personnes assurées :

- L'ensemble des personnes morales affiliées à la FFPJP (Ligues, Comités Départementaux, Clubs et associations affiliées) ;
- La société Promo Pétanque ;
- L'ensemble des titulaires d'une licence FFPJP ;
- Le personnel de la FFPJP, y compris les dirigeants (animateurs, éducateurs, et de façon plus globale tous les préposés salariés ou non) ;
- Les bénévoles licenciés ou non, mandatés par une association affiliée ;
- Toute personne non licenciée lors d'une journée « portes ouvertes » organisée par une association affiliée ou la FFPJP.

Une option pour les non licenciés : vous allez trouver (page 19 du guide d'assurances) un document à remplir, qui vous permettra de couvrir pour des événements des personnes non licenciées qui vont jouer à la Pétanque ou au Provençal pour un effectif inférieur à 100 ou jusqu'à 200 personnes. L'avantage pour vous en tant que responsable est que toute personne non licenciée jouant à la Pétanque n'est pas couverte en dommage corporel par le contrat. Le fait de remplir ce document et de nous le retourner fait que pour une somme de 46€ jusqu'à 100 personnes et pour 74€ jusqu'à 200 personnes par événement, cela vous permet d'offrir une garantie en cas de dommage corporel.

c- les garanties accordées :

- **La responsabilité civile** : dommages corporels, matériels, subis par les biens confiés et biens immeubles loués ou empruntés.

- **L'assurance des accidents corporels** : décès, invalidité permanente, incapacité temporaire, remboursements de soins suite à un sinistre ou dommage corporel occasionné dans le cadre de la pratique de la Pétanque ou de l'organisation d'un événement.

- **L'assurance de la responsabilité civile des dirigeants**

- **L'assurance des dommages causés aux véhicules des transporteurs et/ou des dirigeants en mission**

- **L'assurance « assistance voyages » lors d'un Championnat de France ou épreuve internationale** : rapatriement, soins médicaux à l'étranger...

- **L'assurance protection juridique générale** pour la Fédération, ses comités départementaux, les dirigeants et les arbitres

(Les montants des garanties sont en pages 6, 7 et 8 du guide assurance.)

d- l'option Avantage :

Le coût de l'Option Avantage est de 7€ pour 2014 contre 7,5€ en 2013. Pour rappel en cas de décès on passera de 16 000€ sur la garantie de base à 45 000€ sachant que de nouvelles garanties sont indexées sur ces montants de capitaux décès. Les indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, suite à un accident survenant sur un jeu de Pétanque, passent de 16 € à 47€.

Le différentiel est significatif et dérisoire par rapport au prix : 7€. *(La notice d'information des garanties de base et de l'augmentation des plafonds par l'option est présente en page 17 du guide d'assurance)*

e- Nos autres solutions d'assurance :

- L'assurance Dommage aux biens de vos locaux : un local utilisé de façon permanente avec du matériel appartenant à une Ligue, Comité, Club ou association, ce local est vandalisé et on vous vole du matériel, ce vol n'est pas couvert par le contrat de base. Très certainement dans les contrats avec

d'autres assureurs il existe des garanties faisant doublon. Si c'est le cas, le tarif demandé en cotisation annuelle doit être supérieur à celui qu'on vous proposerait pour cibler la carence du contrat de base.

- L'assurance annulation de vos manifestations sur une intempérie ou un problème climatique.
- Les flottes automobiles, pour des structures importantes : à partir de 5 moteurs.

2) LES NOUVELLES GARANTIES DU CONTRAT D'ASSURANCE MMA POUR 2014

Dans le cadre de la renégociation du contrat, nous avons été amenés à revoir les garanties et tarifs comme le coût de l'option avantage. D'autres garanties sont apportées dans le cadre d'une relation performante et exigeante nous liant aujourd'hui.

- Indemnité suite à coma : 2% du capital décès / semaine de coma (maxi 50 semaines)

Indemnité suite à coma : lorsqu'un Assuré est victime d'un accident garanti et qu'il est médicalement établi qu'il demeure dans un état de coma pendant une période ininterrompue de plus de Quatorze (14) jours, l'Assureur verse au bénéficiaire prévu en cas de Décès et pour répondre à sa demande écrite, une indemnité d'un montant de 2% du capital Décès par semaine de coma dans la limite de 50 semaines.

Le montant maximal versé au titre de cette garantie est limité au capital garanti en cas de décès et s'entend par assuré et par accident.

Le montant versé au titre de cette garantie vient en déduction des indemnités prévues en cas de décès ou d'invalidité permanente.

- **Frais de remise à niveau scolaire : 1.600 € en cas d'arrêt > 2 mois**

Par suite d'accident garanti survenu lors de la pratique des activités assurées, l'assuré peut être contraint d'interrompre sa scolarité.

L'Assureur s'engage, à concurrence du montant fixé aux Conditions particulières, à rembourser les frais exposés pour la remise à niveau scolaire de l'Assuré, élève d'un établissement scolaire.

Pour entraîner le paiement, les conditions ci-dessous doivent être simultanément réunies :

le certificat médical doit prescrire un arrêt d'activité scolaire supérieur à 2 mois. Une FRANCHISE DE 2 MOIS étant toujours appliquée ;

les frais de remise à niveau doivent être justifiés par les parents ou tuteurs de l'Assuré.

Exclusions relatives à la garantie : les périodes de vacances dans le calcul de la franchise.

- **Frais de redoublement d'études: 1.600 € en cas d'arrêt > 2 mois**

Par suite d'accident garanti survenu lors de la pratique des activités assurées, l'assuré peut être contraint de redoubler son année d'étude. L'assureur s'engage, à concurrence du montant figurant aux conditions particulières à rembourser à l'assuré :

- les frais d'inscription à la faculté ou à l'école (études supérieures),

- les frais de résiliation du bail,

- les mois de loyers payés d'avance et non consommés.

Pour entraîner le paiement, les conditions ci-dessous doivent être simultanément réunies :

le certificat médical doit prescrire un arrêt d'activité supérieur à 2 mois. Une FRANCHISE DE 2 MOIS étant toujours appliquée.

Un justificatif des frais à rembourser et un double de la réinscription dans le même établissement ou dans un autre (changement d'orientation) doivent être fournis.

Exclusions relatives à la garantie Frais de remise à niveau scolaire : les périodes de vacances dans le calcul de la franchise.

- **Frais de reconversion professionnelle : 1.600 € à compter de 35% d'IPP**

Par suite d'accident garanti survenu lors de la pratique des activités assurées, l'assuré peut être contraint de changer d'emploi et se reconvertir.

L'assureur s'engage, à concurrence du montant figurant aux Conditions particulières, à rembourser à l'assuré les frais de reconversion professionnelle engagés.

Pour entraîner le paiement, les conditions ci-dessous doivent être simultanément réunies :

- l'accident doit avoir entraîné un taux d'invalidité définitif supérieur à 35 % (celui fixé dans les 2 années qui suivent l'accident),

- les conséquences de l'accident interdisent à l'assuré d'exercer son activité professionnelle habituelle et le contraignent à changer d'emploi,
La formation professionnelle qui conditionne cette reconversion doit avoir été dispensée par un organisme officiel.

3) **FOCUS SUR LES SINISTRES LES PLUS COURANTS**

- DECES : 3 à 4 décès en moyenne / an
1^{ère} cause : arrêt cardiaque – 2^{ème} cause : accident de la route
- INVALIDITE :
4 invalidités en moyenne par an avec taux d'invalidité moyen : 8% et aucune invalidité lourde enregistrée depuis 2008.
- FRAIS MEDICAUX :
40 dossiers de remboursement en moyenne par an avec un coût moyen par dossier clos de 236 €
- RESPONSABILITE CIVILE : 42 réclamations en moyenne chaque année avec un coût moyen par dossier clos de 536 € (intégrant à la fois les dommages matériels et corporels)
Un corporel lourd survenu en 2009 et ouvert en mai 2011 à 70 000€ pour un tiers blessé dans un local d'un club : dossier en cours.

Sur tous les dossiers en cours chez nous – moins de 100 dossiers – un montant provisionné de 270 000 €.

Vos contacts MMA pour tous vos points techniques sur les contrats ou demandes de devis :
MM. JONDERKO et ROBERT Mail : jr@mma.fr - Tél : 04.66.76.25.90 - Fax : 04.66.21.66.91

Pour la déclaration et le suivi des dossiers de sinistres RC ou dommages corporels : une structure externe au Cabinet à Strasbourg a été mise en place :

MMA - DC AIS – Division Sinistres Prévoyance

1 Allée du Wacken

67978 STRASBOURG Cedex 9

Mail : prevoyance-logistique@groupe-mma.fr

Tél : 03 88 11 70 08 – 03 88 11 70 21

(Applaudissements)

M. MALLET. (*Président du CD01*)– Concernant les périphériques transportés ne nous appartenant pas, que nous avons chez nous, sur un championnat (imprimante, ordinateur...) comment sommes-nous couverts si on nous vole ou en cas d'accident ou si le matériel est détérioré ?

Concernant les éducateurs : la protection juridique est-elle étendue au titre de dirigeant ?

M. ROBERT.– Pour les biens que vous êtes amenés à transporter et qui appartiennent au Comité : le contrat de base ne garantit pas ce genre de bien ; soit on vous proposera dans le cadre de l'assurance de vos locaux : l'assurance de ces biens-là ; pour les biens évoqués à savoir un ordinateur portable, un bien amené en tous lieux, il sera même proposé un contrat spécifique ; l'assurance d'un portable est de 75€ à l'année avec une franchise dessus de 300 € -... Dans le cadre d'un vol à l'intérieur du local, en fonction des franchises choisies ensemble, par rapport à vos besoins, la plus petite franchise est de 200 € ; c'est toujours un rapport de coût de la garantie par rapport à l'indemnisation à recevoir.

Concernant les éducateurs : au niveau de la protection juridique : ce sont les Fédérations, les Comités Départementaux, les Dirigeants et les Arbitres ; est-ce que ces personnes ont un statut de fait ou de droit de dirigeant ? C'est plutôt à la Fédération de répondre.

M. MALLET.– Pour la protection juridique dont les membres des Comités, Liges, la Fédération et les arbitres, les éducateurs sont-ils considérés comme des dirigeants pour bénéficier de la protection juridique ?

LE PRESIDENT.– Les dirigeants sont des élus et les éducateurs ne sont pas élus ; les arbitres sont membres des comités...

M. ROBERT.– Sur la notion de protection juridique étendue, nous sommes sur les effectifs de la Fédération, des Ligues, Comités et les élus ; toutes autres personnes intervenant pour le compte de la Fédération à un autre niveau que ceux-là seront couvertes (ou toute autre personne intervenant pour le compte de la Fédération à un autre niveau que ceux-là sera) sur l'ensemble des autres garanties mais pas sur la protection juridique.

LE PRESIDENT.– Si elles reçoivent mission de la Fédération ?

M. ROBERT.– Une protection juridique interviendra, pour la personne désignée, uniquement lorsqu'il n'y a aucune autre garantie mise en œuvre au niveau du contrat d'assurance. Quand une garantie responsabilité civile est actionnée, la garantie défense pénale et recours peut payer les frais d'un avocat pour représenter le tiers à l'origine du sinistre ; là la garantie est acquise pour tous puisque tout le monde bénéficie de la responsabilité civile. Au niveau de la protection juridique, c'est la personne elle-même qui souhaite faire valoir ses droits vis-à-vis d'un tiers ; nous sommes vraiment dans un cadre spécifique et nous ne sommes plus sur une notion d'assurance concernant des dirigeants.

M. CARTERON (Comité 77).– Je vais vous donner un témoignage : j'ai eu l'occasion d'avoir 3 sinistres : un personnel et j'ai été témoin de 2 décès en deux ans, l'intervention de MMA a été très rapide. Pour mon sinistre personnel, une fois le dossier clos, j'ai eu le chèque en 48 heures. *(Applaudissements)*

Mme BEX (*Présidente du CD46*).– Qui détermine le taux d'invalidité ? L'attestation reçue couvre-t-elle les stagiaires que nous pouvons avoir suite à une convention passée avec un lycée, pendant 15 jours, un mois ?

M. ROBERT.– Du moment qu'un dirigeant de Comité, de Ligue met un stagiaire ou une autre personne comme un bénévole, la responsabilité civile va le couvrir.

Concernant le taux d'invalidité : il existe des barèmes établis par le corps médical, ce n'est pas nous qui le jugeons. Des barèmes sont faits avec des aptitudes fonctionnelles à avoir pour tout un chacun et en fonction du préjudice physique subi par la personne ; le professionnel de santé mandaté pour piloter et juger ce taux d'invalidité suit un barème qui est le même pour tous. Il existe différents types de barèmes mais nous ne sommes pas dans ce cadre-là, par exemple un coiffeur qui va avoir deux doigts coupés va avoir un taux d'invalidité par rapport à sa profession qui va être plus important qu'une personne n'ayant pas d'activités manuelles. Nous sommes vraiment sur un taux d'invalidité par rapport à une incapacité permanente par rapport à une gêne physique quelle que soit l'activité de la personne.

RAPPORT DES COMMISSIONS

DISCIPLINE

M. POGGI (*Président de la Commission de Discipline Fédérale*).– En préambule, je tiens à remercier et à citer les membres de la Commission de Discipline Fédérale avec qui j'ai beaucoup de plaisir à siéger : Messieurs Jean-Louis RIZZO, Didier SCHMITT, Francis GARRIGUE, Claude CARBONNIER, François DEBONNAIRE, Jacques DURANTHON, Jean-Noël VENON, Alain VALERO, François KURTZ et André DANHIEZ.

Mes sincères remerciements à Xavier GRANDE avec qui je travaille en parfait accord au siège à Marseille.

Depuis 2012, la Commission de Discipline Fédérale a accru ses domaines de compétences. Auparavant elle traitait en moyenne 6 dossiers par an ; depuis ces changements 26 dossiers traités en 2011 et 25 en 2012 ; en 2013 : 10 dossiers. Nous pouvons espérer que notre travail de dissuasion auprès des candidats à l'incivilité porte ses fruits puisque les incidents ont été moins nombreux. A titre d'information, sur ces 10 dossiers, seulement un appel a eu lieu.

Rappel : je vous serais reconnaissant d'être vigilants lors de la saisie et de la mise à jour des adresses postales sur GESLICO. Nous sommes amenés à convoquer un nombre important de personnes pour chaque affaire et cela nous permettrait d'éviter des heures de recherches et des éventuelles erreurs.

La Fédération a une volonté de fermeté vis-à-vis de tous ceux qui portent atteinte à l'éthique de nos disciplines. Notre Commission veille à être ferme et juste en adéquation avec la Commission de Discipline Nationale présidée par notre ami Michel DESBOIS, que je remercie pour ses conseils toujours précieux. Je lui cède la parole et vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

M. DESBOIS (*Président de la Commission de Discipline Nationale*).– Bonjour à toutes et tous. Après l'intervention de Michel concernant la Fédérale, je vais d'une part vous retracer l'année de fonctionnement de la Commission Nationale, vous faire part de mes commentaires et remarques qui seront, autant vous le dire, pas très agréables pour certaines ; vous donner les modifications et changements et nouveautés décidés par le Comité Directeur ; enfin faire le point avec vous sur le Tour de France des formations qui a débuté.

Je rappelle que depuis ces 5 dernières années, ces mesures présentées sont applicables dès le retour du Congrès National. Il en est de même pour les documents modifiés. Ils seront disponibles sur le portail FFPJP dès la semaine prochaine.

La composition de la Commission Nationale de Discipline : Mesdames Lucette COSTE et Gwenaëlle PAUGAM, Messieurs BRUAND Daniel, BRUNIN Gérard, CHEVALIER Gérard, DESMULIE Jean-Claude, LE BOT Michel, TASTET Patrick et moi-même ; le secrétaire rapporteur de la Commission Nationale : Xavier GRANDE.

Notre commission a traité 11 dossiers pour la saison écoulée, 2 dossiers ne devaient pas se retrouver dans la Commission Nationale, ils étaient le fruit de querelles de personnes ne souhaitant pas se sortir d'une impasse par le dialogue ; elles utilisaient la Commission de Discipline comme bouclier ; tout cela va s'arrêter ! Le temps et l'investissement perdus pour ces dossiers ne seront plus d'actualité parce qu'après concertation avec les membres de la Commission, nous vous retournerons les affaires et vous mettrons devant vos responsabilités.

Le fait de réunir une Commission Nationale déclenche une dépense moyenne de 2 500 €, serait-ce de l'argent perdu ? Je vous laisse le soin d'y réfléchir.

Sur ces dossiers, 3 étaient incomplets voire remplis de vices, il a fallu sortir la « caisse à outils » pour trouver la meilleure issue possible ; pour le reste nous avons pu le traiter normalement.

Mesdames et Messieurs, cela n'est pas sérieux et mérite que nous soyons soudés dans ce domaine. Nous avons mis en place un accompagnement, utilisez-le avant que les bêtises soient faites pour éviter les décisions cassées, des dossiers retournés, des médiations désastreuses devant le CNOSF... J'en appelle à votre passion pour nos sports, ne lâchons rien, travaillons ensemble et nous y arriverons !

Travaillons avec nos textes et uniquement comme cela ! Pas d'interprétations, d'inventions.... Uniquement nos textes !

Je terminerai en vous disant combien cela est décevant de se voir casser un dossier en appel ; combien il est difficile de faire de la discipline pour des bénévoles ! Nous sommes Commission Nationale aussi déçus de prendre certaines décisions mais cela est de notre responsabilité.

Un seul message : TRAVAILLONS ENSEMBLE, ECHANGEONS, PARTAGEONS et nous y ARRIVERONS !

LA FORMATION :

Je remercie une nouvelle fois mes deux juristes préférés pour leurs investissements à mes côtés : Madame COSTE et Monsieur GRANDE. A ce jour, les Ligues de Bourgogne, Bretagne, Basse-Normandie, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon ont reçu cette formation. Sont programmées : les Ligues d'Auvergne, Champagne-Ardenne, Pays de Loire et Rhône-Alpes. J'invite les autres Ligues à prendre contact avec moi afin de programmer cela ensemble.

Un rappel m'a été demandé ce matin, certains coins de France ne savent pas qu'en Appel, il y a l'Appel à titre conservatoire. Cet appel à titre conservatoire est fait par le Président de Comité ou de Ligue, il est pour nous la seule possibilité d'accentuer une sanction. En appel, s'il n'y a pas l'Appel conservatoire, il n'y a aucun moyen d'accentuer une sanction, simplement la maintenir ou voire la réduire. Des Ligues et Comités le font automatiquement comme Mme COSTE en PACA, je vous invite à le faire.

Dans le nouvel organigramme fédéral, nous avons créé une **Commission Ethique, Déontologie, Médiation, Réconciliation** qui se compose de : Madame COSTE Lucette, Messieurs POGGI Michel,

BRUAND Daniel, GRANDE Xavier et moi-même. Son but est en lien avec mes remarques précédentes : elle doit pouvoir apporter une solution lorsque des tensions avérées entre personnes ne trouvent pas de solutions ; à différents problèmes pouvant amener une situation de rupture et d'éviter si cela est encore possible de se retrouver devant une Commission de Discipline. Elle est saisie par nos soins suite à des renseignements récoltés, ces derniers sont amenés à réflexions approfondies et toujours avec l'accord du Comité Directeur Fédéral.

Pour information : deux affaires sont en cours de traitement.

Les changements entérinés par le Comité Directeur, présentés par les Commissions Nationale et Fédérale, jeudi dernier sont applicables à votre retour de Mâcon :

➤ **Sur la Forme**

Le code des sanctions est intégré dans son intégralité au Code de discipline et de sanctions. Plus 2 documents mais 1 seul document.

➤ **Sur le fond :**

– Incompétence : Article 5 : ajout :

« La compétence de la Commission de discipline devra être appréciée à la date de l'engagement des poursuites au regard des pièces du dossier. Tout autre élément qui parviendrait ultérieurement ne saurait remettre en cause la compétence initialement reconnue. »

– Article 15 :

- Indélicatesses : reformulations : « ou tous autres comportements indélicats »
- Ajout : « Les incidents survenant hors site devant être traités par la Commission de discipline de l'organe concerné (comité, ligue), en charge de la délégation des équipes (joueurs et encadrements). »

– Egalement à l'article 16 :

- Déplacement article au Code d'arbitrage : « Les fautes commises par les arbitres, dans l'exercice de leurs fonctions, seront jugées conformément aux dispositions prévues au code d'arbitrage. »

– Article 22 - 3 (PV Comité Directeur février)

Les absences aux qualificatifs, aux Championnats de France, sélections et participation à des compétitions non agréées : obligatoirement passage devant la commission de discipline compétente donc plus de sanction automatique.

– Article 36 :

« La Commission Nationale de Discipline peut décider d'office de la délocalisation d'une affaire disciplinaire en cours... »

– Article 38 : supprimé

– Mise en place d'activités d'intérêt général : « En cas de première sanction définitive, les fautes des catégories **2** et **3** telles que répertoriées à l'article 24 ci-après, peuvent être remplacées, avec l'accord de l'intéressé (le cas échéant, celui de son représentant légal) et celui du Comité Directeur de l'organe concerné, par l'accomplissement pendant une durée limitée d'activités d'intérêt général au bénéfice de la Fédération et/ou de ses organes déconcentrés (Club, Comité, Ligue). »

Catégorie 2 : 8 heures /mois pendant 6 mois.

Catégorie 3 : 8 heures /mois pendant 12 mois.

Merci de m'avoir supporté durant quatre années, merci de m'avoir écouté aujourd'hui.
(Applaudissements)

M. MALLET.– Quand vous parlez d'organe déconcentré, pourquoi ne pas rajouter les clubs ?

M. DESBOIS.– Absolument, vous avez raison. Il faudra un jour en parler !

M. MALLET.– Est-ce que ces nouveautés seront acceptées si on se retrouvait devant le CNOSF,

M. DESBOIS.— Absolument.

M. CHEVALLOT (*Président du Comité de l'Aube*).— que se passe-t-il si un vice affecte la décision d'appel ?

M. DESBOIS.— A ce stade, il y aura passage obligatoire par le CNOSF qui effectuera une proposition de conciliation qui sera acceptée ou non par le Comité Directeur dont dépend l'organe de dernière instance.

M. MARTIN (*Comité du Gard*).— Nous avons une personne avec une ITT de 3 jours et par la suite au moment de passer en Commission, on nous a envoyé un document avec une ITT supérieure à 10 jours. On s'est réfugié sur l'idée d'envoyer immédiatement le dossier à la Ligue concernée ; par contre nous avons eu une formation – je m'en félicite – et elle nous a apporté des éléments supplémentaires : nous aurions dû constituer cette commission de discipline mais par contre le Comité aurait dû se reconnaître incompetent pour transmettre cette chose à la Ligue. Sur cette notion d'incompétence, j'aimerais être éclairé un peu plus ?

M. DESBOIS.— Le travail fait par Lucette COSTE, Xavier GRANDE et moi-même a pour base ton dossier. Dans cette affaire, vous avez bien agi : transmission à la Ligue parce que vous aviez une ITT supérieure à 5 jours.

Depuis, nous avons modifié le règlement afin que dorénavant, vous restiez compétent.

Mme COSTE.— Une précision : les anciens textes ne prévoyaient pas ce que nous venons de décider, dans un souci de simplification ; effectivement nous ne précisons pas à quel moment devait être appréciée l'incompétence ; nous nous retrouvons avec la difficulté rencontrée par la commission de discipline départementale du Gard. En formation nous avons dit : « *il aurait fallu faire une décision d'incompétence.* » Nous rentrons dans des termes juridiques et des libellés de décisions particulièrement complexes. Après réflexion, la Commission Formation a décidé d'opter pour la solution plus simple proposée, qui est d'apprécier l'incompétence jusqu'à la date ultime de l'engagement des poursuites. A partir du moment où à la date de l'engagement des poursuites vous êtes déclarés compétents parce que l'ITT est inférieure à 5 jours, vous resterez compétents quelle que soit ultérieurement l'importance de l'invalidité qui vous sera notifiée, en général, avec beaucoup de retard.

M. DESBOIS.— Merci pour ce complément d'information.

M. CONDOURET (*Trésorier du Comité de l'Hérault*).— Nous avons lu les derniers comptes rendus de la Fédération et il avait été fait allusion à la condamnation aux dépens ; dans les nouveaux textes, cette condamnation aux dépens va-t-elle être incluse ?

M. DESBOIS.— Elle est déjà dedans.

M. BAYLE (*Comité de l'Hérault*).— Est-ce que les 10 % de majoration des amendes sont toujours de rigueur, en cas de non respect des retards de paiement ?

M. DESBOIS.— Ce sont les ANCIENS textes. Amende réglée = déblocage ; pas d'amende réglée = pas de déblocage ; mais pas d'application de 10%.

Une dernière conclusion : la chose la plus importante : on travaille avec nos textes, uniquement comme cela. Pas d'interprétation, d'invention, uniquement nos textes. Lucette, Xavier et moi-même sommes à votre entière disposition pour vous aider. Eviter de nous appeler une fois que la « connerie » est faite ! Appelez-nous auparavant et nous avancerons ! Merci à toutes et tous ! (*Applaudissements*)

M. DEBONNAIRE.— Si on condamne quelqu'un à l'intérêt général : 8 heures par mois durant 6 mois et si au bout de 3 mois il ne fait plus rien, que se passe-t-il ?

M. DESBOIS.— Tu reviens à la peine normale.

M. LE PRESIDENT.— Merci Michel et Michel : la discipline renvoie à 3 grandes notions : ensemble de règles à suivre, branche de connaissance et champ d'activité ; je crois que vous avez eu tout ce qu'il fallait en matière de discipline. Merci parce que vous faites beaucoup de travail et souvent ingrat.

MEDICALE

M. IANNARELLI (*Médecin Fédéral*). – L'année 2013 aura été pour la Commission médicale le témoin de 2 événements marquants.

Tout d'abord la décision du docteur Roger Oullion de ne pas renouveler son contrat au poste de Médecin Fédéral National pour des raisons de santé puis de mon indisponibilité durant 3 mois pour des problèmes de santé qui m'ont tenu éloigné des terrains de Pétanque de Juin à fin Août, c'est-à-dire durant une grande partie des Championnats de France.

Cependant la COMED (Commission Médicale) a bien travaillé :

Suivi Médical Réglementaire des sportifs de la liste Haut Niveau

Ils étaient au nombre de 50 cette année. Le suivi a été complet pour 44 sportifs soit 88 % (74 % en 2012). Le suivi incomplet pour 5 sportifs soit 10 %, essentiellement pour un bilan dentaire non effectué, comme quoi la peur du dentiste existe même chez le sportif de haut niveau ! ; aucun suivi pour un sportif soit 2%, mais il s'agit d'un sportif qui avait demandé à quitter la liste de haut niveau.

Ce sont d'excellents chiffres et les meilleurs que nous ayons eu depuis la création de la liste de sportifs à haut niveau.

Résultats principaux de ce Suivi Médical Réglementaire (SMR) :

Sur le plan cardio-vasculaire :

- 2 Tensions Artérielles limites
- 1 souffle carotidien

Sur le plan biologique :

- 1 Dyslipidémie mixte (trop de cholestérol et triglycérides)
- 8 Hypercholestérolémie

Sur le plan diététique et nutritionnel :

- 9 surpoids soit 18 %
- 9 obésités dont 4 sévères soit 18 %

Soit un total de 36 % de sportifs en excès pondéral

- 21 déséquilibres alimentaires soit 42 %

Des chiffres révélateurs du travail qu'il reste à faire sur le plan nutritionnel pour nos sportifs.

De ce fait, la COMED a décidé lors de sa dernière réunion de novembre de maintenir un bilan lipidique systématique dans le SMR et en cas d'anomalie d'en informer directement le sportif et d'adresser un courrier au médecin traitant pour une prise en charge effective.

Je soulignerai, une fois de plus, l'excellent travail effectué par le docteur Claude MARBLE notre médecin du Haut Niveau et remercie notre CTN Séverine MAILLET pour son aide logistique auprès de ce dernier.

Le dossier médical informatique de suivi des sportifs de Haut Niveau poursuit son chemin. Tous les intervenants médicaux (médecin, Kiné des équipes de France, médecin du Haut Niveau) peuvent y noter des informations au fil de la saison. La dernière étape sera la sécurisation de ce site qui devra passer par un organisme agréé dans le domaine médical (pour cette année 2014).

Encadrement des équipes de France et Championnats de France :

L'encadrement médical a été présent sur toutes les compétitions internationales :

- Championnat du Monde Jeunes à Montauban
- Championnat du Monde Féminin à Montauban
- Championnat d'Europe Espoirs à Düsseldorf
- Médecin : moi-même
- Kinésithérapeute : Didier PERIER
- Championnat d'Europe Masculin à Rome : le Médecin : moi-même et le kinésithérapeute :

Albert CHARUN.

Durant ces compétitions, des interventions médicales ont été nécessaires pour des pathologies traumatiques, ORL, et digestives. La prise en charge des compétiteurs par les kinésithérapeutes a été parfaitement effectuée.

A noter aussi des interventions médicales auprès de délégations étrangères.

L'encadrement médical des Championnats de France n'a pu être assuré normalement cette année en raison de mon absence ; cependant je tiens à remercier le docteur Thierry CORNILLE, médecin du Comité Départemental du Gard pour sa présence sur 2 Championnats : Jeu Provençal Triplettes à Vauvert et le Féminin Triplettes et Jeu Provençal Doublettes à Beaucaire. D'autre part, des antennes de secouristes étaient présentes sur les Championnats de France et ont assuré aussi une prise en charge médicale et je les en remercie ainsi que les organisateurs.

Lutte anti-dopage et Sport Santé :

Cette année l'AFLD a procédé à des contrôles antidopage sur 4 compétitions contre 8 en 2012 :

- Championnat de France Doublette Masculin à Sassenage
- Championnat de France Triplette Masculin à Béziers
- Championnat de France Doublette Mixte à Trignac
- National d'Avranches

Au total 21 compétiteurs contrôlés (16 hommes et 5 femmes) contre 51 en 2012 : 0 % de positif cette année contre 10 % en 2012.

Il faut noter cette année l'augmentation du seuil de positivité pour le Cannabis par l'AMA (Agence Mondiale Antidopage) qui par un décret de juin 2013 a décidé de relever le seuil de tolérance de 15 ng/ml à 150 ng/ml.

En effet des études ont montré que fumer occasionnellement ou même une seule fois pouvait suffire pour être positif à un seuil de 15 ng/ml pendant 5 jours, par conséquent à ce seuil, fumer même des semaines avant une compétition faisait courir un grand risque d'être détecté positif. Désormais, cette élévation du seuil permettra de ne pas épingler systématiquement les usagers – dirons-nous festifs. Globalement, seuls 10 % des cas testés resteraient positifs, estiment les autorités.

Jusqu'à présent tous les contrôles antidopage ont été effectués par prélèvement urinaire.

Pendant l'AFLD a aussi la possibilité d'effectuer des prélèvements sanguins pour des contrôles plus efficaces. Cette politique de prélèvement sanguin sera reconduite en 2014 et notre rôle à tous sera d'informer les sportifs sur la probabilité de ces contrôles sanguins. Ces prélèvements pourront même toucher les mineurs en compétition ou en stage de préparation. Une autorisation écrite de la personne investie de l'autorité parentale sera obligatoire. L'absence d'autorisation sera constitutive d'un refus de se soumettre au contrôle. Pour l'instant, l'AFLD a demandé que ce type de prélèvement sur mineurs soit encore principalement réservé aux sportifs intégrés dans les filières d'accès au haut niveau.

La procédure d'AUT (Autorisation à Usage à des fins Thérapeutiques) n'a pas connu de changement. Le formulaire est disponible sur le site fédéral et sur celui de l'AFLD, son coût est de 30 euros, envoi en recommandé avec AR à l'AFLD, une validité de 1 an ; le renouvellement est gratuit pour les pathologies chroniques.

Les contrôles d'Alcoolémie sur les Championnats de France ont été au nombre de 63 (sportifs et délégués) et ce sur les 2 championnats où le docteur CORNILLE a été présent à Beaucaire et Trignac. Tous ces contrôles se sont avérés négatifs.

Lors des Championnats du Monde Jeunes à Montauban, une animation avec un stand de prévention et d'information sur le dopage a été effectuée par le docteur Anna SENARD de l'AMPD (Antenne Médicale de Prévention du Dopage) de Toulouse en collaboration avec notre psychologue Bertrand GUERINEAU, je les en remercie.

Dernier point dans le domaine de la lutte contre le dopage la collaboration avec la Société *SPORT PROTECT*. Jusqu'à présent cette société pour un coût annuel d'un peu moins de 1 000 euros permettait aux intervenants médicaux de la COMED, à ceux de la DTN et surtout aux sportifs inscrits sur la liste de haut niveau, via un site internet ou par application smartphone d'avoir des renseignements sur les possibilités d'utilisation de médicaments, les compléments alimentaires, un outil très intéressant pour une politique de prévention du dopage.

SPORT PROTECT nous a proposé de sensibiliser et d'informer 100 % des licenciés sur les risques du dopage. Pour cela, il a développé un module informatique, le dispositif a été déclaré à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) et ne pose aucun problème car dans le fichier fourni par la F.F.P.J.P., ne seraient préenregistrés que les noms, prénoms et numéros de licence, le compte ne devenant actif qu'après la première connexion sous l'identifiant F.F.P.J.P. et en entrant son numéro de licence, par ordinateur, smartphone ou tablette.

La Fédération Française de Rugby à XIII est déjà équipée de cet outil de protection. Cette proposition, jugée intéressante par la COMED, a été validée par la Commission des Finances lors de sa dernière réunion en Décembre. Le coût annuel sera d'environ 3 000 euros.

Quand au projet Sport Santé de promotion de la santé par la pétanque chez le Senior résidant en maison de retraite, il sera repris en 2014 en partenariat avec le groupe GDP VENDOME, avec l'utilisation de boules souples et la formation des animateurs des maisons de retraite ainsi qu'une définition des objectifs médicaux d'évaluation.

J'en ai terminé et je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2014 et surtout une bonne santé. (*Applaudissements*)

REGLEMENT ET ARBITRAGE

(Présentation d'un diaporama par Claude STIRMEL)

M. DUBOIS (*Président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA*). – Je suis heureux de me retrouver devant vous pour faire un compte rendu rapide des activités de la CNA. Cela me permet de saluer toutes celles et tous ceux que je n'ai pas encore vus et de vous souhaiter une excellente année 2014. Je souhaite que vous profitiez de cette période de résolutions pour décider de « bichonner » vos arbitres et de tout faire pour favoriser l'éclosion de nouvelles vocations. Que 2014 soit l'année de l'arbitrage.

Sur cette 1^{ère} diapositive, vous voyez que nos effectifs retombent au niveau de 2011. Cette perte n'est pas uniquement due à l'arrêt de certains arbitres âgés, ou malheureusement aux nombreux décès qui ont touché notre famille et pour lesquels on ne peut rien. Elle est due pour une partie non négligeable à l'abandon de certains qui ne se sentent pas soutenus et qui ne peuvent plus résister aux incivilités rencontrées. Cet abandon se retrouve à tous les grades et là, je me tourne vers vous pour vous demander d'aider ces arbitres, de les soutenir moralement.

Nous voyons la répartition de nos 2549 arbitres :

- 2015 départementaux – 434 régionaux – 86 nationaux et 14 internationaux :
- 277 femmes et 2272 hommes soit 12,2% d'éléments féminins → en progression.

Ce qui est inquiétant sur ce document est que 19 comités ont moins de 10 arbitres pour assurer leurs compétitions. On va de 4 à 9 avec une moyenne de 7 pour les comités les moins bien représentés. C'est aux Présidents de ces comités que je m'adresse, non pour les réprimander, mais pour leur demander de mettre en œuvre, avec leurs référents une politique de valorisation de l'arbitrage.

On comprend mieux à la lecture de ces résultats pourquoi des départements arrivent à assurer un arbitrage sur tous leurs concours alors que d'autres ont du mal à arbitrer leurs championnats.

Pour ceux qui préfèrent les fromages, voici une autre façon de visualiser nos effectifs.

Cette 4^{ème} diapositive porte uniquement sur l'évolution des effectifs de nos arbitres nationaux et internationaux. Nous constatons qu'en 8 ans nous avons perdu 30 arbitres hommes, perte en partie compensée par l'augmentation des arbitres dames. Heureusement que l'an dernier nous avons eu une très bonne promotion avec 7 candidats reçus à l'examen national sur 12 présentés. Cette diminution des effectifs pose problème à la CNA quand elle fait ses désignations. Il faut comprendre et accepter qu'un concours, surtout international soit arbitré par un arbitre venant de loin.

Là encore, il est inquiétant de noter que 43 départements n'ont aucun arbitre national et qu'une ligue n'a aucun arbitre de haut niveau.

8 autres ligues n'en ont qu'un (en réalité elles sont 7 car une a vu son arbitre international être obligé de prendre en 2014, une année sabbatique pour raisons de santé).

Attention car les arbitres nationaux et internationaux sont sujets à une limite d'âge lorsqu'ils atteignent les 65 ans et bientôt les Ligues sans arbitre de haut niveau seront plus nombreuses.

Je viens de vous parler des résultats de la promotion 2013, en voici les lauréats : PHILIPPE Stéphane (CD91), VIDAL Evelyne (CD92), COUFFIGNAL Patrick (CD87), DELORME Frédéric (CD41), BOSCO ROGER (CD13), TACCON Christophe (CD82) et ROUX Mickaël (CD45) puis CD29 en 2014.

On peut les applaudir et les encourager à faire la promotion de l'arbitrage dans leur comité.
(Applaudissements)

Pour la première fois, la F.F.P.J.P. a envoyé 2 candidats passer l'examen européen à Rome et tous les deux ont été reçus brillamment. Je vous demande de féliciter par vos applaudissements, Patrick BUGEAT du CD33 et Didier SCHMITT du CD57. *(Applaudissements)*

Puisqu'on parle d'examen, voici un petit rappel illustré par cette 6^{ème} diapositive. Les examens d'arbitre se passent, tous, le dimanche qui suit le congrès national. Pour 2014, ce sera dimanche 19 janvier.

L'examen départemental comprend une partie Jeu provençal que l'on ne doit pas éclipser. C'est une bonne façon de contribuer au développement de ce jeu dans les Comités qui ne pratiquent pas. Les candidats qui obtiennent une moyenne de 13/20 sont déclarés stagiaires pendant 2 ans et ce n'est qu'au bout de ces 2 ans que la commission départementale les déclare départementaux ou au contraire les refuse. C'est aussi pendant cette période probatoire que nous devons les aider au maximum et surtout ne pas les lâcher dans les concours sans accompagnement.

L'examen Ligue est organisé par la commission régionale : Il faut obtenir 15/20 pour être admis.

L'examen national par la CNA le 19 janvier de 9h à midi, au siège de la fédération à Marseille. Ceux qui ont plus de 17/20 sont admissibles, ceux qui ont entre 16,9 et 14 sont refusés pour un an et ceux qui ont moins de 14/20 ne peuvent se représenter que deux ans après.

Vous avez tous reçu ici même en main propre les documents pour ces examens.

On peut souhaiter bonne chance aux 11 candidats de cette année, surtout que 5 d'entre eux sont issus de comités n'ayant aucun arbitre de haut niveau. Monsieur PAVOT ne pourra venir pour cause de maladie.

Enfin, je vous dirai un petit mot sur la formation. Je ne peux m'en passer, car c'est une obligation morale de suivre nos arbitres, de les aider en leur donnant le maximum d'atouts pour qu'ils réussissent.

La CNA a un groupe de formateurs qui se tiennent à votre disposition pour vous aider à animer ces réunions. N'hésitez pas à faire appel à eux. L'année passée, nous avons tourné un deuxième petit film d'une douzaine de séquences qui illustrent des situations particulières rencontrées par les arbitres. C'est un outil ludique très utile à la formation.

Pour la réalisation de ce film, je remercie notre caméraman Claude STIRMEL, notre commentateur Clément MENEGHIN et le Président de la Boule Doria à Marseille qui avec ses licenciés se sont montrés très bons acteurs attentifs aux consignes. Merci aussi à notre arbitre Jean-Pierre PAOLY du CD13 qui lui aussi s'est bien investi dans ses différents rôles.

Comme chaque année, l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM) récompense deux arbitres de chaque sport. Pour 2014, la CNA a proposé dans la catégorie espoir Jean-Paul ATTARD du CD34 et dans la catégorie des arbitres confirmés Patrick COLIN du CD95. Ces deux arbitres recevront leur trophée le 7 mars lors de l'AG de l'AFCAM.

Voilà, je terminerai cet exposé en vous présentant les membres de la commission. Elle s'est étoffée : Evelyne CHAPILLON, Michel COSTE, François DEBONNAIRE, Jean-Claude DESMULIE, Patrick DESSAY, Jacques DURANTHON, Jean-Claude GERONIMO, Patrick GRIGNON, Didier JANDARD, Jean LOCATELLI, Georges MALLETT, Michel POGGI, Didier SCHMITT et Jean-Noël VENON, ne croyez pas que nous sommes trop ! En plus de notre rôle habituel, nous avons décidé de dépoussiérer nos divers règlements et de les rassembler en un seul, tout en gardant les différences spécifiques à chaque sorte de compétition. C'est une tâche que certains qualifient d'insurmontable, mais c'est un challenge que nous nous sommes donnés et nous avons commencé, nous aurons sûrement l'an prochain au compte rendu de la CNA les premiers résultats de ce travail. Merci à tous ceux travaillant à cette tâche et merci à vous tous de votre attention.

(Applaudissements)

REPARTITION des EQUIPES

M. COSTE (*Vice-président*). – Mesdames, Messieurs bonjour. Sur une répartition d'équipes, on travaille avec un effectif N-1. Il faut savoir que toutes les équipes qualifiées au titre d'une Ligue doivent être issues d'un qualificatif ou d'un championnat fermé ; c'est-à-dire une compétition dans laquelle tous les Comités doivent être représentés, dans les catégories concernées.

Toutes les équipes qualifiées au titre d'un comité doivent être issues d'un qualificatif ou d'un championnat, dans les catégories concernées.

La Pétanque :

Pour les championnats de France basés sur 128 équipes, la répartition prioritaire est la suivante par ordre décroissant :

- 1 équipe par Ligue
- 1 équipe par Comité Départemental
- Les champions de l'année précédente
- Les vice-champions de l'année précédente
- 1 équipe pour le Comité Organisateur

En cas de reliquats résultant de la non participation ou d'un forfait de certain(s) comité(s) ou Ligue(s), les attributions supplémentaires s'effectuent de la façon suivante :

- 1 équipe supplémentaire à la Ligue organisatrice.

et ensuite :

- si le nombre de 128 équipes n'est toujours pas atteint, la répartition s'effectuera, sur demande expresse effectuée par les Ligues et/ou Comités auprès de la FFPJP selon l'ordre suivant en fonction des types de championnats :

Championnats de France tête à tête, doublettes et triplettes dames ainsi que le doublette mixte:

- en fonction de l'effectif féminin dans la catégorie concernée
- priorité aux ligues dans la limite d'une équipe supplémentaire par Ligue
- ensuite aux comités dans la limite d'une équipe supplémentaire par Comité

Championnats de France seniors doublettes et tête à tête masculins :

- en fonction de l'effectif senior + junior masculin
- priorité aux ligues dans la limite d'une équipe supplémentaire par Ligue
- ensuite aux comités dans la limite d'une équipe supplémentaire par Comité

Championnat de France vétérans :

- priorité aux ligues ensuite aux comités
- dans la limite de deux équipes par Ligue et par Comité

Championnat de France triplettes seniors : 192 équipes

- répartition établie par la FFPJP à partir des critères fédéraux. (39 équipes de Ligues - 149 équipes de comités - 4 équipes (champions, vice-champions et organisateurs, champion de France promotion 2013).

Championnat de France triplettes promotion : 64 équipes

- répartition établie par le Conseil des Ligues et validée par le Comité Directeur FFPJP.

Championnat de France doublettes à 128 équipes :

- 2 équipes par Ligue et par Comité
- Si le tableau n'est pas complet, possibilité de passer à trois équipes voire quatre équipes maximum par comité et par Ligue

Championnat de France triplettes :

- statu quo, en fonction des demandes des Ligues et des Comités

La Fédération a arrêté ces équipes lors de sa dernière réunion, vous la recevrez par mail.

Pour la Pétanque, nous adressons un mail à toutes les Ligues avec copie à tous les Comités. Vous avez un tableau à remplir. Je rappelle que ce tableau doit correspondre aux souhaits de vos Comités.

Demandes en doublettes masculins : 133 ; en Tête à Tête : 131. Aujourd'hui, l'organisateur du Tête à Tête : le Comité de l'Aude n'a pas d'équipe en tant qu'organisateur. Nous n'avons que les champions et Vice-champions.

En doublettes, même situation, le Comité de la Moselle n'a pas d'équipe au titre de l'organisation. Chez les dames, nous avons eu 132 demandes, nous avons pu rectifier. Demandes en Triplettes Dames : 134 ; doublettes mixtes : 134 ; Vétérans : 139.

Jeu Provençal

Le Championnat Doublettes : il y a quelques années nous avons 2 équipes par Ligue et par Comité et il y a deux ans nous sommes passés à la possibilité d'avoir 3 voire 4 équipes maximum par Comité et par Ligue, si le tableau n'est pas complet. Le tableau du Doublette est complet et celui du Triplette également.

Aujourd'hui, nous avons seulement 121 joueuses au Tête à tête au Championnat de France à St-Avold, le tableau n'a pas été rempli.

Je signale que si un Comité ou une Ligue demande une place au Tête à Tête Dames, afin d'éviter des poules de trois, on pourra en prendre davantage. Il reste 7 places.

JEU PROVENÇAL

M. COSTE (*Membre du Comité Directeur*). – Lors de mon intervention à l'occasion du Congrès 2011, après avoir dressé le constat du nombre d'équipes participantes dans les championnats de France en 2009 puis en 2010, la commission émettait le souhait d'étendre la pratique du jeu provençal sur l'ensemble du territoire :

- en invitant, toutes les Ligues à participer au moins à un Championnat de France soit en doublettes soit en triplettes.
- en invitant, les ligues et comités à conduire des actions de formation pour une meilleure connaissance du règlement du Jeu Provençal au bénéfice des arbitres, à l'initiative de la commission nationale d'arbitrage et de ses organes déconcentrés.

Le message paraît avoir été reçu. En effet, si l'on retient qu'en :

- 2010 : 11 Ligues et 59 Comités ont participé au Championnat Triplettes et que 15 Ligues et 66 Comités ont participé au Championnat Doublettes,
- en 2014, nous enregistrons la participation annoncée de : 12 Ligues et 59 Comités au Championnat Triplette et 15 Ligues et 69 Comités au Championnat Doublettes.

Il convient également de s'arrêter sur le nombre d'équipes que les Ligues et Comités souhaitent inscrire, nombre qui ne cesse de croître d'année en année surtout en doublettes.

C'est ainsi que depuis 2010, la participation en doublettes est passée de : 109 équipes en 2010 à 128 en 2014 tandis que la participation en triplettes est quasi constante à : 128 équipes.

Les tableaux sont atteints et sont donc actuellement fermés.

Je suis persuadé que l'arbitrage est l'un des atouts majeurs du développement du Jeu Provençal.

En effet, la qualité de l'arbitrage s'est considérablement améliorée dans les championnats de France grâce aux initiatives prises par la FFPJP qui fait dorénavant appel à des arbitres motivés et solidaires entre eux, pratiquant un arbitrage uniforme au sein du Pool d'Arbitre Elite Fédéral.

En se montrant rigoureux envers les joueurs, qu'ils soient réfractaires au règlement sportif ou qu'ils soient contestataires par nature, le corps arbitral assume parfaitement son rôle.

Pour faciliter l'arbitrage dans le respect du règlement, l'apparition du cercle de lancement matérialisé (style fer à cheval) pour amener les compétiteurs au respect du règlement, a été couronné de succès.

Il nous faut donc poursuivre dans cette voie pour une pratique plus respectueuse du jeu provençal, conforme à son éthique et à ses valeurs.

Compte tenu de ces avancées significatives, la Commission du Jeu Provençal se réunira au cours de l'année 2014 pour dresser ensemble les perspectives d'évolution de ses pratiques sur le territoire national.

Pour amplifier la pratique du Jeu Provençal, il m'apparaît que seuls nos éducateurs fédéraux diplômés en charge du développement de nos pratiques sur les territoires sont en capacité :

- de nous aider à développer la pratique du Jeu Provençal sur l'ensemble du territoire, à l'initiative de la Direction Technique Nationale.
- de nous aider à inciter les Ligues et Comités qui n'ont pas une pratique régulière du Jeu Provençal à organiser au moins une à deux compétitions sportives, hors les championnats de France.

La commission se penchera sur ces perspectives d'évolution et évaluera les pistes opérationnelles à mettre en place pour que le Jeu Provençal se déploie dans l'ensemble du paysage fédéral.

Rien, pour autant, ne pourra se faire sans vos convictions et votre participation active. Je compte sur vous pour nous aider à poursuivre dans cette voie. (*Applaudissements*)

CHAMPIONNAT NATIONAL des CLUBS (CNC)

(Présentation accompagnée d'un diaporama)

M. CANTARELLI. (*Vice-Président délégué*)– Chers collègues, nous allons attaquer ce bilan du Championnat National des Clubs (C.N.C).

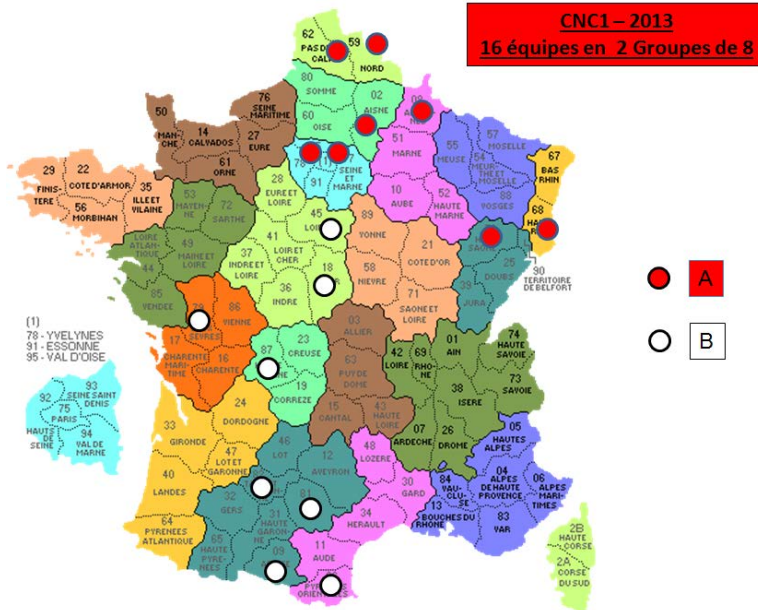
Le Comité de Pilotage est composé de : MM BREANT Jackie, CANTARELLI Joseph, CARBONNIER Claude, CHAPPE Jean-Paul, CHEVALIER Gérard, DANHIEZ André, DESMULIE Jean-Claude, GARRIGUE Francis, MACAIRE Guy, PERONNET Jean-Yves, VAISSIERE Laurent. 7 réunions ont eu lieu en 2013 (14/02/2013 ; 19/04/2013 ; 20/09/2013 ; 09/11/2013 ; 13/11/2013 ; 13/12/2013 ; 14/12/2013)

Pour rappel : l'organisation du CNC avec l'illustration des montées et des descentes au stade final.

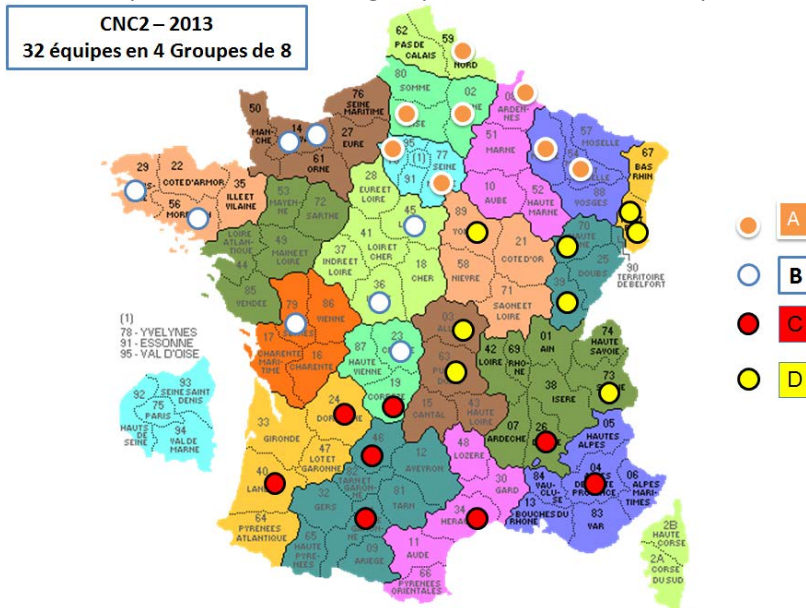
CNC1				1	1			
				2	2			
				3	3			
16 équipes				4	4			
				5	5			
				6	6			
			4 descentes	7	7			
				8	8			
CNC2	4 montées	1	1	1	1			
		2	2	2	2			
		3	3	3	3			
32 équipes		4	4	4	4			
		5	5	5	5			
		6	6	6	6			
	8 descentes	7	7	7	7			
		8	8	8	8			
CNC3	1	1	1	1	1	1	1	
8 montées	2	2	2	2	2	2	2	
	3	3	3	3	3	3	3	
64 équipes	4	4	4	4	4	4	4	
	5	5	5	5	5	5	5	
24 descentes	6	6	6	6	6	6	6	
	7	7	7	7	7	7	7	
	8	8	8	8	8	8	8	

Pour mémoire également la distribution des équipes par division, pour vous rappeler combien ce n'est pas facile de le faire puisque nous dépendons des montées et descentes.

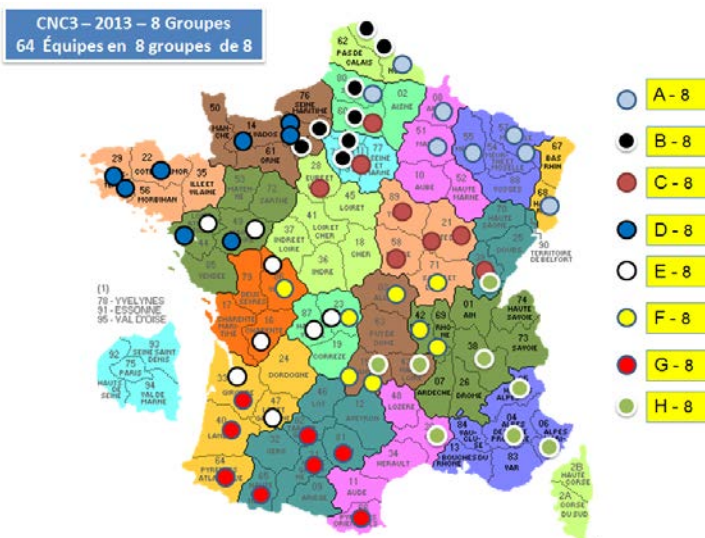
CNC1 : Vous voyez le groupe B (blanc) est étendu en verticalité de l'hexagone et le groupe rouge A, plutôt décalé.



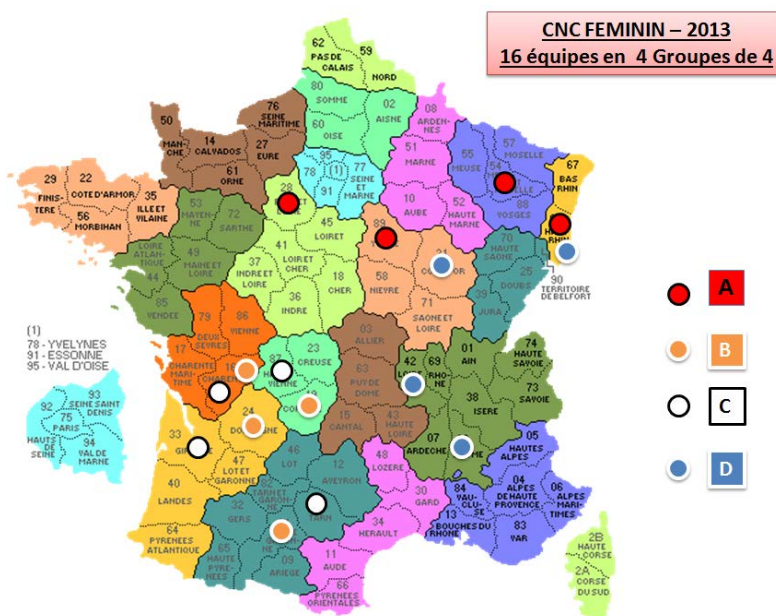
CNC2 : plus il y a d'équipes plus cela devient facile, vous voyez nos amis bretons et normands se retrouvent un peu isolés lorsque nous faisons les groupes ; cela donne des déplacements plus sévères.



CNC3 : Plus facile en apparence parce que plus d'équipes



CNC-FEMININ a démarré l'an dernier avec 16 équipes, nous avons réussi à composer uniquement avec ces équipes.



CNC Jeunes : nous avons connu le premier rassemblement national sur la grande finale CNC. Nous avons 5 équipes Benjamins/Minimes (1 par Ligue) et 5 équipes Cadets/Juniors (1 par Ligue). Je remercie les Ligues : ALSACE, AQUITAINE, BOURGOGNE, LIMOUSIN, MIDI-PYRENEES qui étaient prêtes pour commencer ce premier rassemblement national des Jeunes.

Sur le bilan de l'année :

⇒ Points négatifs de la saison :

FORFAIT :

Nous avons eu un forfait de 1 match dans le CNC3- groupe A : AMIENS (60), nous avons appliqué la sanction financière prévue.

Nous avons eu 4 forfaits généraux, tous en CNC2 heureusement dans des groupes différents :

- CNC2 - C : La Pétanque du Ruisseau de la Marquise VALENCE (26)
- CNC2- D : Sport Pétanque AIX-LES-BAINS (73)
- CNC2 - F : Pétanque JAUNAY-CLANAISE (86)
- CNC2 - G : Artistes de la BOULE ALBIGEOISE (81)

Le comment et le pourquoi de ces forfaits ? Il est dommage qu'ils interviennent après l'élaboration du calendrier donné bien avant les vacances estivales et que nous soyons prévenus 2 à 3 semaines avant le début du championnat.

Evidemment les problèmes évoqués sont les coûts et les déplacements alors que tous les clubs connaissent la constitution des groupes depuis février. Les motifs de ces forfaits sont inacceptables vu la gêne considérable causée aux autres équipes du groupe qui elles font le déplacement.

Conclusion : Les sanctions ont été appliquées et celles qui ont fait forfait général avec rétrogradation directe en CRC où les Ligues respectives peuvent encore augmenter la sanction sportive prévue par le règlement. Nous allons d'ailleurs adapter ce règlement.

Matches dits « arrangés » :

Nous avons eu une affaire matches dits « arrangés » dans le Groupe CNC2-C

Deux clubs ont porté réclamation : La Boule Sulfureuse de GREOUX (04) et La Boule LAMPONAISE (24). Nous avons enquêté et constitué le dossier d'instruction du 22 octobre au 11 décembre 2013, procédé à l'invitation d'un entretien contradictoire au siège le 14 décembre. Les présents : les 2 clubs plaignants, 1 délégué officiel et 1 témoin externe. Les absents ou excusés : les 4 clubs incriminés.

La conclusion du Comité de Pilotage a été unanime pour dire qu'il y a bien eu ce fait et nous avons élaboré une proposition de sanction. La décision est l'annulation pure et simple des 3 matchs concernés avec « 0 point » : 2 matchs nuls et 1 victoire.

Le classement de ce groupe a été modifié et nous avons mis des pénalités aux 4 équipes pour la saison 2014. Ce classement modifié a amené la version entre les deux premiers pour la montée en CNC1, le maintien d'un club en CNC2, avec pénalités de -1 point pour 2014 ; le maintien d'un autre club avec pénalités de -2 points au départ de la saison 2014 et l'inversion de la descente en CNC3 pour les deux derniers.

Cette proposition de la sanction a été entérinée unanimement par le Comité Directeur, nous avons envoyé la notification des sanctions sportives aux clubs de la CNC2-C le 21 décembre 2013, avec le rappel des conditions d'Appel et les suites éventuelles.

Nous avons eu 2 appels sur les 4. Les clubs étaient présents et/ou représentés : le club privé de la montée et le club subissant la descente. Le traitement de l'appel a été fait en Comité Directeur sans les membres du Comité de Pilotage – on ne peut pas être juge et partie. Le résultat : les sanctions ont été confirmées.

Cette affaire a impliqué la modification de notre règlement CNC et la précision des procédures de réclamations et de traitement de celles-ci.

⇒ Les points positifs : cf. Site Internet du CNC.

Le nombre de candidats et la qualité de l'organisation ne se dément pas ainsi que l'ambiance conviviale ; le respect du beau jeu et de l'adversaire.

L'ESPRIT SPORTIF d'EQUIPE allié à un HAUT NIVEAU DE JEU

La mise en valeur de clubs et de joueurs qui AVANT ne l'avait pas...

Les clubs sont intéressés à entrer en CNC (plus de candidats que de places libres au prorata)

La reconnaissance accordée au CNC :

- en interne de la Fédération et dans l'ensemble du monde sportif ;

- les élus des collectivités locales et territoriales ;

- les médias et organes de presse : j'adresse un merci à la REVUE RHONE-ALPES devenue PLANETE BOULES qui a mis en lumière le CNC.

Je remercie ici Jean-Pierre CARTIER qui a mené l'enquête et l'étude statistique auprès de vous tous Comités et Ligues pour avoir les chiffres de participation à cette compétition.

CNC Masculin (avec CRC et CDC) : de 5 940 équipes. 8 joueurs par équipes cela fait 47 520 joueurs.

CNC Féminin : 1433 avec une moyenne et la remplaçante de 5 joueuses par équipes cela fait 7165 féminines jouant en championnat.

CNC Jeunes : 1555

CNC Vétérans : 15 904

Cela fait un total en équipe de 9752 équipes qui jouent le Championnat et 72 544 joueurs. C'est énorme et c'est toute la satisfaction des actions menées ensemble pour faire vivre cette belle compétition par club.

Les Résultats et Classements : tous les résultats et classements avec les montées et descentes étaient sur le site CNC. Je remercie spécialement un membre du Comité de Pilotage, Laurent VAISSIERE, Président du club du PCIM d'Issy les Moulineaux qui œuvre énormément dans le championnat.

Le Budget 2013: nous sommes sur le budget prévu.

⇒ La finale à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) du 8 au 10 novembre 2013.

Le protocole est inversé, les joueurs serrent la main à des arbitres officiels et personnalités. Cela marche très bien.

L'organisation : très bonne organisation et bravo à son Président Jackie BREANT et toute sa dévouée équipe de la Ligue Haute Normandie, avec tous les repas en commun pris en la Salle des Fêtes proche du Boulodrome. Les délégués et la tenue des tables de marque ont été faites par les membres du Comité de Pilotage CNC.

Un très bon arbitrage des 3 arbitres Nationaux présents : CHAPILLON Evelyne, LEUCHART Bernard et DAMBRUNE Jean-Jacques.

Un grand merci aux éducateurs fédéraux : GRANGE François, GAS Jean-François, DRUEL Patrick, NOEL Mireille ; ils nous ont bien aidés pour ce premier rassemblement national jeunes pour les ateliers de tir et de point.

Les équipes en lice : 30 équipes dont 16 pour CNC, 4 pour les Féminines et 10 pour les Jeunes.

Un petit coucou à ceux qui vous montrent les images par Webcam : Claude STIRMEL et Clément MENEGHIN.

Le TALENT, le BEAU JEU se sont alliés pour aller au bout du SUSPENSE !

A noter que 3 finales sur 4, CNC1 - CNC2 et CNC-F, se sont terminées au tir de précision !!!

Le CNC3 a failli faire de même où la dernière triplette s'est terminée à 13-12 en défaveur de BASSENS (33) sinon on allait aussi au tir...

J'ai rarement vu dans ma carrière de dirigeant – j'en suis ému – au Podium, des joueurs chevronnés, habitués des finales de Coupe de France, de Championnats de France, de titres nationaux, pleurer, s'embrasser avec leurs adversaires alors qu'ils n'ont gagné qu'une coupe et qu'un titre.... Cela a été notre plus belle récompense et nous en sommes très fiers !

⇒ **PALMARES 2013**

CNC1 :

Champion de France : CSM SULLYLOIS (45) Ligue du CENTRE

Vice-champion : Espérance Pétanquaise de CHAMPDENIERS (79) Ligue POITOU CHARENTE

CNC2 :

Champion de France : Pétanque Club GIVETOIS (08) – Ligue CHAMPAGNE ARDENNES

Vice-champion de France : Stars Pétanque CHATEAUROUX (36) – Ligue CENTRE

CNC3 :

Champion de France : La Pétanque ANTIBOISE (06) – Ligue PACA

Vice-champion de France : CMO BASSENS (33) – Ligue AQUITAINE

CNC Féminin :

Champion de France : La Boule QUETIGNOISE (21) – Ligue de BOURGOGNE

Vice - Champion de France - Stade AUXERROIS Pétanque (89) – Ligue de BOURGOGNE

CNC JEUNES :

Benjamins / Minimes (enlever le trait de soulignement sous le « s » de minimes

Champion de France : PC ALTORF (67) – Ligue ALSACE

Vice-champion de France : MOURENX (64) – Ligue AQUITAINE

Cadets / Juniors

Champion de France : Pétanque Esplanade de MARMANDE (47) – Ligue AQUITAINE

Vice-champion de France : Amicale Bouliste SAINT ALBAN (31) / FONBEAUZARD (31) – Ligue MIDI-PYRENEES

Liste des clubs de haut niveau : cette liste est composée de 8 équipes en finale de la Coupe de France et les 16 équipes de la division 1 CNC venant pour compléter. Les politiques sportives ne sont pas les mêmes dans les Départements, les Régions ou les Villes. Ce tableau est donc important parce que si

vous voulez une subvention supplémentaire pour évoluer au niveau national, certains vous diront qu'il faut être sur une liste de haut niveau... la voici. Elle est mise sur internet.

Indemnité Fédérale : nous allons verser pour rappel, après le congrès, l'indemnité fédérale aux clubs de la saison 2013. Nous verserons en plus, sous forme d'un versement unique et sur un fonds de ristourne : une prime de « fidélité » au CNC depuis le début ; elle est aussi une prime d'encouragement à continuer puisqu'elle est versée pour ceux présents depuis le début et pour qu'ils se maintiennent en CNC en 2014.

⇒ **EVOLUTION 2014**

• **Règlement**

Distribution courant Janvier 2014 et installé sur le site FFPJP avec les modifications qui portent sur les points suivants :

➤ **ARTICLE 2 : INSCRIPTION DES EQUIPES**

L'entrée en CNC soit l'accession de CRC en CNC3 n'est accordée qu'à condition que la Ligue ait respecté le Règlement National.

En CNC les clubs ne s'étant pas acquittés des éventuelles amendes infligées la saison précédente ne pourront pas s'inscrire pour la saison en cours.

➤ **ARTICLE 3 : COMPOSITION des EQUIPES et REMPLACEMENTS**

✓ **Joueurs « brûlés »**

Définition : joueur déplacé d'une équipe de club à une autre de son club de divisions différentes. Comme pour le joueur « muté » cette définition s'applique à la saison sportive en cours.

Au vu des disparités, la FFPJP permet aux Ligues et Comités de laisser la liberté de composition des équipes aux clubs, mais elle a défini un cadre fédéral, donné aux Ligues et CD qui pourront mettre, à leur choix, parmi les mesures ci-après, dans leurs règlements Intérieurs respectifs pour réglementer la participation d'un joueur de division supérieure en division inférieure. On vous propose :

- de laisser comme cela,

- ou d'établir une liste de joueurs par équipe (la liste peut être évolutive en cours de saison)

- de limiter la présence de 2 joueurs maximum d'une division supérieure sur la feuille de match d'une division inférieure.

- Un joueur ayant disputé 3 matchs dans une division ne pourra plus changer de division

✓ **Le suivi, les litiges et les sanctions** sont placés sous responsabilités des Comités de Pilotage CDC et CRC. La procédure de jugement et d'application des sanctions est la même que celle définie à l'article 16 mais correspondante aux niveaux des organes déconcentrés de la FFPJP.

✓ **Modalités de remplacement**

Il sera permis de ne pas effectuer un remplacement demandé par une équipe. Dans ce cas l'équipe en question perd le bénéfice du remplacement pour la seule partie en question (doublette ou tripléte).

➤ **ARTICLE 5 : CRITERES DE CLASSEMENT GENERAL DES EQUIPES**

✓ **5A – Phase championnat**

Cas d'égalité entre 3 ou plusieurs équipes après le critère 1 s'applique le départage par la règle du « mini championnat » entre les équipes concernées. Suite à ce classement si l'une des équipes est première elle prend la préséance sur les 2 et plus des autres équipes et dans le cas d'égalité subsistant entre 2 ou plus d'équipes on applique dans l'ordre les critères 2 à 5.

✓ **5B – Cas exceptionnels de phases de barrages et poules de qualifications en Finale CNC**

Cet article est applicable :

- Aux CD et Ligues qui pratiquent des phases finales de barrages en match unique (par exemple les matchs de « Play off » destinés à désigner les équipes montantes en divisions supérieures)
- A la Finale CNC où les groupes ne seront plus considérés comme une phase championnat mais comme une « poule de qualification »
- Dans ces 2 cas sera appliqué, le départage au tir de précision simplifié entre 2 équipes à égalité et pareil entre 3 équipes à égalité. En cas de nouvelle égalité on irait à la « mort subite ».

➤ **ARTICLE 7 : FORMULE – SAISON SPORTIVE et CALENDRIER**

Tirage au sort : en CNC les équipes d'un même département placées dans un même groupe se rencontrent obligatoirement au 1^{er} match.

➤ **ARTICLE 8 : LES DIVISIONS et GROUPES – Montées / Descentes**

En cas de place(s) disponible(s) pour retrait d'équipe(s) la priorité de remplacement sera donnée aux équipes montantes puis à défaut aux équipes qui devaient descendre et désireuses de se maintenir. Dans tous les cas il sera tenu compte de la situation géographique des postulants permettant de satisfaire à une constitution de groupe (s) de la meilleure proximité possible.

➤ **ARTICLE 10 : CHARGES DU CLUB ORGANISATEUR**

Frais d'arbitrage et de délégation à la charge de l'organisateur selon les barèmes en vigueur à chaque niveau (l'indemnité fédérale, de même montant que pour un déplacement, est donnée aux organisateurs pour participation à ces frais).

➤ **ARTICLE 11: FORFAIT et SANCTIONS PECUNIAIRES**

- Forfait de match a été doublé : CDC = 100€, CRC = 150€, CNC = 200€
- Les amendes sont des montants maximum à ne pas dépasser en CDC et CRC, les sommes définies par les CD et Ligues ont dû préalablement être adoptées en leurs AG respectives et reportées en leurs RI respectifs.
- Premier forfait (ex pour CDC) : amende de 100€ pour un match soit 200€ pour une journée à 2 matchs et 300€ pour une journée à 3 matchs. L'abandon en cours de journée ou de match équivaut à un forfait équivalent avec application des amendes relatives.
- Deux forfaits dans la saison = forfait général avec amende au tarif du forfait ci-dessus + **400€ en CDC, + 600€ en CRC et + 1000€ en CNC** pour le forfait général.
- Les amendes CNC sont purement et simplement applicables telles quelles.

➤ **ARTICLE 12 : FAUTES ET SANCTIONS SPORTIVES**

✓ **12-A – Fautes collectives commises en tant qu'équipe**

Fautes à prendre en considération (c'est-à-dire autres que celles correspondant au Règlement de Jeu qui sont du ressort des Arbitres et Jurys) comme par exemple :

- Composition d'équipe non respectée,
- Remplacement de joueur non signalé ou conditions de remplacement non respectées,
- Refus de disputer un match,
- Forfait général avant (après constitution des groupes et / ou élaboration du calendrier) et en cours de compétition,
- Ethique sportive bafouée, parties non disputées,
- Match « arrangé »,
- Abandon en cours de match ou de journée,
- Refus de règlement des amendes dues...

Sanctions sportives relatives et pour cas non prévus ci-avant. En plus des sanctions pécuniaires (amendes) une équipe de club peut se voir infliger des sanctions sportives énumérées ci-après, par les mêmes structures que citées sous Art 16 sous rubrique 16-A :

- Avertissement
- Blâme
- Non versement, partiel ou total, de l'indemnité financière fédérale
- Annulation de match (s) avec attribution de « 0 » point et pénalité de points pour la saison en cours avec constitution d'un nouveau classement
- Pénalité de points pour la saison suivante
- Rétrogradation d'une ou de plusieurs divisions : la rétrogradation de CNC jusqu'en CRC est permise quelle que soit la division nationale dans laquelle évoluait l'équipe concernée et idem pour les niveaux CRC et CDC
- Exclusion du championnat des clubs.

✓ **12-B – Fautes individuelles commises en tant que joueur et/ou dirigeant**

- Il est vivement recommandé de réunir le Jury de la compétition
- Application pure et simple de nos textes en vigueur
- La procédure de sanctions et d'appel est rappelée à l'article 16

➤ **ARTICLE 14 : ARBITRAGE – DELEGATION – TRANSMISSION des RESULTATS**

Arbitrage :

- CDC / CRC : les CD et Ligues doivent désigner un nombre suffisant d'Arbitres en fonction du nombre d'équipes pour chaque journée (désignation par les Commissions d'Arbitrage).
- CNC : la priorité de désignation des Arbitres Nationaux est donnée conjointement au Comité de Pilotage CNC et à la Commission Nationale d'Arbitrage (notamment sur la dernière journée de la phase championnat) puis à défaut aux Ligues.

Délégation CNC :

- C.D.C/C.R.C : les CD et Ligues doivent impérativement désigner par site un Délégué Officiel de leurs Comités Directeurs respectifs.
- CNC : La délégation des sites nationaux est prioritairement confiée aux membres du Comité de Pilotage CNC puis au Président de la Ligue concernée c'est-à-dire où se déroule le championnat. La délégation peut être donnée par le Président de Ligue à un membre de son Comité Directeur Régional. La présence du délégué officiel est obligatoire en CNC.
- Pour tous les cas de non désignation et/ou d'absence de Délégué Officiel c'est l'Arbitre Principal, qui assure le bon déroulement de la compétition....

➤ **ARTICLE 15 : LE JURY**

Un jury doit impérativement être constitué et affiché avant le début de la compétition

NB : il est impératif de réunir le Jury en cas de litiges signalés

Composition du Jury :

- Le Délégué Officiel (Président de Jury, à défaut l'Arbitre Principal)
- L'arbitre Principal du championnat
- Le coach de chaque équipe du groupe (moins les concernés par l'affaire au moment de la réunion)

➤ **ARTICLE 16 : PROCEDURES DISCIPLINAIRES**

✓ **16-A – Fautes d'équipes (voir Art 12-A)**

• **Déclaration de litige / réclamation**

- Seuls les litiges et réclamations portés sur la feuille de match signée par les coaches des 2 équipes et par l'Arbitre Principal seront pris en considération
- Pour être traitée, cette déclaration doit impérativement être suivie d'un rapport circonstancié ou de Réunion de Jury (vivement recommandé) transmis dans les 5 jours qui suivent la rencontre au Responsable du Comité de Pilotage du niveau concerné.

• **Instruction et décision de sanction**

- Les fautes collectives (voir Art 12 en A) et celles non prévues imputables à une équipe seront traitées directement par le Comité de Pilotage du niveau en question : CDC par le Comité de Pilotage Départemental, CRC par le Comité de Pilotage Régional, CNC par le Comité de Pilotage CNC, qui ont pouvoir de décision et de sanction
- Chargé d'instruction : le responsable du Comité de Pilotage du niveau ou son remplaçant désigné
- Entretien contradictoire et décision de sanction : présence obligatoire de 3 membres minimum ou 5 membres maximum du Comité de Pilotage du niveau de la compétition
- La notification de sanction (ou de non sanction) peut être transmise par mail aux clubs impliqués
- **Conditions d'appel**
 - L'appel peut être transmis dans les 10 jours qui suivent la réception de la Notification de Sanction au Président du Comité Directeur du niveau concerné
- **Suites éventuelles**
 - Le Président du Comité Directeur de l'instance concernée a le pouvoir d'engager des poursuites individuelles auprès de la Commission de Discipline de 1^{ère} instance comme indiqué ci-après au point 16-B
- ✓ Sanctions sportives

Une réserve sur la feuille de match suivie d'un rapport dans les 5 jours, seuls les litiges et réclamations portés sur la feuille de Match signée par les coachs des deux équipes et par l'arbitre seront pris en considération.

Pour être traitée, cette déclaration doit être suivie d'un rapport circonstancié ou de réunions de Jury qui doit être transmis dans les 5 jours qui suivent.
- **Règlement CNC Féminin**

Ententes : les ententes de clubs ne sont pas acceptées au niveau national.

Atelier de Tir :

 - Il sera laissé au choix des Ligues et CD que l'atelier de Tir pourra se faire suivant le mode simplifié ou suivant la formule Championnat du Monde.
 - La Triplette et le Tir se font en même temps et même si l'atelier est fait en séparé pour raisons de facilité d'organisation « La joueuse désignée pour le Tir, a donc de fait été « sortie » pour cette épreuve de Tir et ne peut donc pas faire partie de la Triplette et ni remplacer dans la Triplette ».

Remplacements : une joueuse sortie en « phase doublette » ne peut plus revenir dans celle-ci mais peut rentrer ensuite dans la « phase triplette » et/ou l'atelier de Tir.

Critères de classement :

 - Les critères de classement seront les mêmes que ceux du CNC
 - Goal Average : l'épreuve de Tir pouvant donner trop de points d'écart le goal average du Tir sera comptabilisé avec + 6 points maximum. Quel que soit le résultat le goal average ne peut excéder + 6 points.
 - Cas d'égalité en matchs de barrages : épreuve de tir pour départager les équipes à égalité puis si nouvelle égalité on passe à l'épreuve de tir dite « mort subite »

Rappel: le règlement n'est pas figé et toujours aménageable ; les règlements CNC Féminin et Jeunes seront simplifiés et ne comporteront plus que leurs différences spécifiques par rapport à celui du CNC.

Historique et prévision 2014 :

		2009	2010	2011	2012	2013	2014
CNC	Nb divisions	1	2	3	3	3	3
	Nbre Equipes	16	64	82	105	112	112
CNC-Féminin	Nb divisions				1	1	1
	Nb Equipes				8	16	32
CNC-Jeunes	Nb Equipes					10	20
	Budget	20 000 €	44 800 €	60 000 €	100 000 €	130 000 €	160 000 €

L'augmentation de budget est due au doublement des équipes en CNC Féminin (16 à 32) et Jeunes (10 à 20) et l'organisation séparée de la Finale CNC Jeunes.

Nous avons atteint la configuration finale du CNC. Les axes d'améliorations :

- Préserver l'ESPRIT du CNC
- Faire vivre le site spécifique CNC à partir des CDC et CRC
- Valorisation : WEB CAM et communiqués de presse
- Formule et Budget stabilisés
- Déroulement de la Grande Finale CNC

Développements :

- Extension du CNC Féminin
- Instauration progressive du CNC Jeunes (rassemblement national)

Situation des inscriptions :

- CNC1 : complet
- CNC2 : complet
- CNC3 : complet avec 2 demandes de plus que prorata
- CNCF : complet
- CNCJ : 7 ligues inscrites soit 14 équipes (manque 3 / prévision) → on pourrait compléter avec les équipes vainqueurs de 2013

Calendrier : nous avons tenu compte des propositions des clubs et espacé d'une semaine les journées CNC.

Echéancier :

- Jusqu'au 08/02/2014 :
 - Finalisation des inscriptions CNC + FEMININ et JEUNES
- Comité de Pilotage sur le Conseil National des 14-16 Février 2014
 - Constitution des Groupes CNC 2014 et Féminin + Jeunes
 - Fixation des modalités 2013
 - Courrier aux clubs avec diffusion des groupes + Modalités 2014
- Comité de Pilotage sur le Comité Directeur des 25-27 Avril 2014
 - Etablissement du calendrier, tirage au sort suivant les sites d'organisation retenus
 - Affichage du calendrier sur le site F.F.P.J.P. et distribution officielle aux Ligues, CD et Clubs concernés
 - Les dates : 04 - 05/10/2014 + 18-19/10/2014 + 01-02/11/2014
 - Rassemblement National Jeunes : 01-02/11/2014 à BANS (39)
 - Finale Nationale CNC + CNC-F: 21-23/11/2014 à **ST-PIERRE-LES-ELBEUF (76)**
- **Calendrier CNC 2015**

Pour faciliter l'élaboration des calendriers, les dates pour 2015 ont déjà été fixées :

Dates 2015 :

 - 03-04/10/2015
 - 17-18/10/2015
 - 31/10-01/11/2015 + Finale Jeunes
 - 14-15/11/2015 – Finale Nationale CNC

Conclusion : Encore merci à tous les clubs participants et à tous les organisateurs du CNC symbole : de la représentation de son club ; du fondement de la fédération ; du plaisir et de la joie de jouer à son niveau ; de la Pétanque du Vivre Ensemble.

J'adresse un immense merci à la Ligue Haute-Normandie. (*Applaudissements*)

Rien n'est jamais acquis, nous venons de le voir, il nous reste à préserver et améliorer en continu ce que nous avons construit.

MERCI pour votre Aimable Attention.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

(Présentation du diaporama par M. STIRMEL)

M CANTARELLI.– Il fallait une réglementation pour que les boulodromes soient à l'identique et correspondent à des normes que la Fédération a définies. Nous cherchons à développer les boulodromes au moins de 16 pistes et que les constructions soient polyvalentes (multi activités) car cela aide à obtenir des subventions.

Rappel du classement fédéral des boulodromes :

16 pistes : Départemental / Régional

32 pistes : Régional / National

64 pistes : National / International

Nous n'excluons pas les petits boulodromes (2-4 pistes), nous les soutenons auprès des instances concernées.

Actions de la Commission des Equipements Sportifs :

- ✓ Accompagnement des porteurs de projets avec les Collectivités / Maîtres d'Ouvrage
- ✓ Gestion des projets et suivi du développement territorial des Equipements Sportifs
- ✓ Participation aux Séminaires et Formations des organismes d'état
- ✓ Dispense d'informations et de formations internes en matière d'équipements Sportifs
- ✓ Encourager la mise à jour de la base de données gouvernementale
- ✓ Homologations des structures réalisées

La Réglementation des Equipements Sportifs (RES)

Nous avons été certifiés en 2013 et ceci a donné une référence utile en termes d'équipes sportifs, un grand service qui vous est rendu.

Vous trouverez la RES sur le site de la Fédération où apparaît l'avis favorable de la CERFRES, puis la réglementation et la notice d'impact. Vous y trouverez beaucoup d'argumentation, des plans, un budget pour un 16, 32 ou 64 jeux. Ce sont des prix moyens, indicatifs.

La base de données Gouvernementale RES : Recensement des Equipements Sportifs :
<http://www.res.sports.gouv.fr> .

Si vous ne trouvez pas un des boulodromes cela veut dire qu'il n'a pas été déclaré, il faut donc le signaler sur le site. Sinon il appartient aux propriétaires d'utiliser le formulaire CERFA n°13436*01 de déclaration d'un équipement sportif pour signaler à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du département dans lequel cet équipement se situe, toute omission ou inexactitude concernant leurs équipements.

Le suivi des demandes

✓ Total traitées 2009/2013 : **122** (+ 17 / dernier Congrès)

✓ En base SES nécessitant avis de la FFPJP : +/- **12 / An**

Récapitulatif :

BOULODROMES COUVERTS - PROJETS FINANCES PAR LE CNDS AVEC SOUTIEN FFPJP								
Année	Région	CD	Ville	Nbre pistes	Coût Total	Subvention CNDS	%	Remarques
2009/2010	FRANCHE COMTE	39	VAL D'AMOUR	38	1 500 000 €	200 000 €	13%	
5	ILE DE France	95	SARCELLES	32	1 256 903 €	250 000 €	20%	Repris par le CD 95
	PAYS DE LOIRE	53	CHANGE	32	2 500 000 €	350 000 €	14%	
	CENTRE	41	BLOIS (*)	20	4 150 000 €	800 000 €	19%	Complexe Multisports
	RHONE ALPES	74	RUMILLY	16	2 155 009 €	393 105 €	18%	
2011	AQUITAINE	33	LEOGNAN	64	3 115 000 €	450 000 €	14%	Repris par le CD 33
3	FRANCHE COMTE	25	MONTBELIARD	32	816 120 €	110 000 €	13%	
	BASSE NORMANDIE	61	ARGENTAN	32	862 925 €	129 000 €	15%	
2012	AQUITAINE	33	BASSENS	16	2 345 191 €	350 000 €	15%	
2	PACA	13	MARTIGUES	16+8 BL	2 341 000 €	350 000 €	20%	
2013	BOURGOGNE	71	MONTCEAU - LES - MINES	12 + Tir Arc	900 000 €	180 000 €	20%	
2	POITOU CHARENTE	79	CHAMPDENIERS	16	428 687 €	85 737 €	20%	
TOTAL : 12	Boulodromes Couverts subventionnés par le CNDS National avec soutien FFPJP				TOTAL	3 647 842 €		
Dossiers soutenus par la FFPJP pour la session d'automne 2013 - on attend la décision du CNDS								
Session Octobre 2013	AUVERGNE	43	ESPALY ST MARCEL	32 + Tir Arc	1 944 176 €	232 101 €		
	RHONE ALPES	42	LA TALAUDIÈRE	16 + 8 BL	2 925 838 €	544 226 €		Ajourné

Il y a encore le boulodrome de Sarcelles (95) où nous avons rencontré quelques soucis ; il se fera assez vite.

Domaine d'intervention de la FFPJP

- ✓ La FFPJP, faute de moyens financiers évidents, ne subventionne pas les constructions !
- ✓ FFPJP : Conseille et soutient toutes les demandes auprès des Collectivités Locales, Territoriales, et Maîtres d'Ouvrage
- ✓ FFPJP : soutient et porte avis sur les projets, suivant ses propres critères, **uniquement** dans le cadre de l'obtention possible d'une subvention dans la part des EQUIPEMENTS SPORTIFS du **CNDS au niveau National**

CNDS :

La réforme prévoit enfin d'augmenter les moyens dédiés à l'équipement à compter de 2015, en créant une nouvelle enveloppe territoriale spécifique qui sera répartie entre les régions en fonction du taux d'équipement constaté et de son niveau de vétusté.

Moins la région est équipée, plus elle bénéficiera de crédits.

Au sein d'une même région, les subventions seront attribuées sur la base d'un schéma régional du sport que les commissions territoriales devront élaborer en 2014.

Rappel : quand vous faites une demande au CNDS, il faut que le porteur de projet s'engage à prendre en charge au moins 20% du budget. Dépôt du dossier Avril et septembre.

Les principaux projets en cours : TOURS (37) (en construction), MONTLUCON (03) : 64 pistes, BELLERIVE (03) : 16 pistes, MOULINS (03) : 16 pistes.

Sites Internet utiles pour les EQUIPEMENTS SPORTIFS :

- ✓ CNOSF www.cnosf.fr
- ✓ CNDS www.cnds.info
- ✓ Sites gouvernementaux : www.sports.gouv.fr (permet de retrouver la liste des services déconcentrés en charge du sport) www.res.sports.gouv.fr ; www.data.gouv.fr

Merci pour votre aimable attention ! (Applaudissements)

COUPE de FRANCE des CLUBS

M. SCHMITT (*Membre du Comité Directeur et du Comité de pilotage*).– Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Jean Charpentier étant excusé, j'ai le plaisir de vous parler de la Coupe de France des Clubs.

Tout d'abord, je voudrais vous remercier une fois de plus pour votre collaboration toujours précieuse, assurant le bon déroulement de cette belle manifestation qu'est la Coupe de France des Clubs qui cette année est dans sa 15^{ème} édition.

Revenons sur la 14^{ème} édition qui ne fut pas terminée lors du dernier congrès de Montauban, finale organisée dans la belle ville de METZ, la finale fut remportée sur ses terres par le Club de Metz : RONDE PETANQUE pour la 2^{ème} année consécutive. Metz remporte également la Coupe d'Europe des Clubs pour la deuxième fois ; elle a eu lieu en décembre dernier aux Pays-Bas. Félicitations à eux.

Pour cette nouvelle édition, les rencontres de tous les niveaux nous prouvent encore et toujours que celle-ci montre un intérêt particulier pour la sportivité et par le nombre de clubs inscrits pour y participer, représentant pour cette saison une augmentation de 56 clubs de plus que la saison dernière, soit 2.633 au lieu de 2.577.

Cette saison 2013/2014 : un début chaotique, suite à un changement de dates butoir d'inscription connues depuis avril, afin de ne pas mettre en concurrence les deux compétitions par clubs que sont le CNC et la Coupe de France, s'est déroulée sans soucis majeurs. Merci à tous les clubs d'avoir respecté les dates butoirs. Mais il est vrai aussi et je suis très heureux de le rappeler, qu'à chaque tour, la grande majorité des rencontres, voire près de 95 % se déroulent bien avant les dates butoir. Nous sommes actuellement à la dernière phase de Zone où 64 équipes peuvent prétendre remporter la Coupe de France.

Comme les saisons précédentes, le tirage intégral sera effectué au Siège Social pour les 16^{ème} et 8^{ème} de finale après le dernier tour dont la date butoir est le 9 février prochain.

Pour ces 16^{ème} et 8^{ème} de finale qui se dérouleront les 22 et 23 février 2014, nous avons reçu les candidatures suivantes, acceptées et approuvées par le Comité de Pilotage et le Comité Directeur à savoir :

- ✓ Groupe A : Brive (19) et Bassens (33)
- ✓ Groupe B : Compiègne (60) et Orléans (45)
- ✓ Groupe C : Mont-sous-Vaudrey (39) et Dijon (21)
- ✓ Groupe D : Seyssins (38) et Nyons (26)

Et cette année nous aurons la participation d'une équipe des DOM-TOM pour ces 16^{ème} de finale qui se dérouleront au boulodrome de Compiègne (Groupe B) -

Concernant **la finale de la Coupe de France**, elle se déroulera au Boulodrome de Rumilly (74) du 20 au 22 mars et nous remercions très sincèrement les dirigeants de ce département pour leur investissement.

Concernant **le règlement**, il sera réactualisé très prochainement par le Comité de Pilotage et envoyé à chaque Comité et Ligue très rapidement.

J'en profite aussi pour remercier mes deux collègues du Comité de pilotage, Michel COSTE et Jean CHARPENTIER pour leur aide précieuse et nécessaire dans notre tâche importante de cette activité sportive nationale appréciée de tous.

Je remercie encore et toujours le Président CANTARUTTI pour la grande confiance qu'il nous accorde en nous laissant toujours le champ libre pour la bonne gestion de cette belle et grande manifestation.

Pour conclure, je vous souhaite une très bonne année 2014 à vous et vos familles et je termine en vous remerciant de votre grande attention. (*Applaudissements*)

COMMUNICATION

(Présentation à l'aide d'un diaporama)

M. CHEVALIER (*Membre du Comité Directeur et responsable communication*).– Bonjour à tous. Je vous demande d'être indulgent, « c'est de l'artisanat ». Je vous présente les membres de cette commission. Vous avez la holding et ses filiales que sont : Le Pétanque Tour, La Web Télé Fédérale, La Newsletter, avec leurs différents animateurs. Pour la news, les membres du Comité Directeur interviennent régulièrement suivant les sujets proposés.

Vous avez également aperçu le nouveau car podium, avec un clin d'œil, pour notre sympathique collaborateur « Jean Pierre DARREOUS ».

Nous vous avons proposé un petit aperçu du montage d'une étape du Pétanque Tour de RENNES en 2012, et les 4 villes étapes 2013 qui ont été PAU, DIJON août, MONTAUBAN août & LYON. Nous y reviendrons.

Cette nouvelle commission a été mise en place. Le but, aujourd'hui, est de regrouper toutes les énergies, pour intensifier les actions souhaitées par le Comité Directeur. Elle travaille en concertation régulière, avec notre agence de communication.

Avant de développer, je souhaite remercier l'agence *QUARTERBACK*, pour le travail effectué tout au long de ces années. Nous saluons également, la mise en valeur de nos sports, par de belles images réalisées, et proposées sur les différentes télévisions.

Je souhaite la bienvenue à notre nouvelle agence, *DUVARRY Développement*, choisie par le Comité Directeur. Nous allons nous mettre au travail, conjointement, pour amplifier et promouvoir ensemble, notre discipline.

Notre mission première est de développer une Nouvelle Image sur les manifestations fédérales.

Nous avons fait un inventaire des besoins, en fonction des objectifs à réaliser, et d'entrer ainsi rapidement dans le vif du sujet. Avec l'idée qu'il fallait redonner un coup de neuf à nos Sports. La Pétanque est tendance, nos performances télévisuelles sont importantes. Il nous faut donc trouver des idées novatrices pour améliorer encore notre représentation, et continuer à surfer sur cette vague. Nous devons nous approcher au plus près du parfait. C'est l'affaire de tous, nous avons besoin de votre aide et de votre soutien sur toutes nos compétitions, sans exception.

Cette image passe en premier lieu, par la vitrine que sont nos Championnats de France. Ces organisations sont déléguées aux Comités Départementaux. Nous avons besoin des moyens visuels, la Fédération a investi dans une nouvelle signalétique pour ses Championnats.

La Commission a revu et précisé les Cahiers des Charges des Championnats de France, et du Congrès sur le volet Image, avec des points forts. Ils ont été validés par le Comité Directeur avec application pour 2014. Ils impliqueront, par leurs réalisations une incidence positive sur le montant de la subvention versée. Pour réussir, nous avons besoin de vous, Messieurs les Présidents des Comités, et de vos comités organisateurs. Il faut sensibiliser l'ensemble de vos collaborateurs. L'engagement et la cohésion de tous et à tous les échelons sont indispensables.

Avec *DUVARRY Développement*, nous allons, en concertation, rechercher des remèdes, toutes les pistes seront étudiées. Nous allons vous aider bien sûr, par du soutien, des suggestions et surtout des échanges, être à votre écoute.

L'aboutissement ultime, commun à tous, doit être l'excellence. Tous nos efforts convergeront vers cette seule conclusion : l'amélioration significative des organisations de ces manifestations. Nous sommes intimement convaincus qu'elles nous permettront d'attirer de nouveaux partenaires.

Beaucoup d'entre vous les réalisent déjà parfaitement, et je les en remercie, mais d'autres collègues n'ont pas encore saisi l'importance que chaque petite chose, qui mise bout à bout, permet de grandes réussites.

C'est ce plus qualitatif, qu'il nous faut aller chercher. Ces aides nouvelles que nous espérons substantielles, seront réparties équitablement entre tous les acteurs.

Pour une Communication Nationale, nous avons choisi comme vecteur, **une plaquette Fédérale**.

Sa création et sa mise à disposition avec mutualisation des Liges, a permis d'en modérer son coût. Encore une première, chacun apportant un peu de ses finances dans un projet commun.

L'idée était belle, et la commission est fière de l'avoir proposée, et portée jusqu'à sa réalisation. C'est cette nouvelle façon de travailler ensemble, que nous souhaitons développer.

En revanche, sa réalisation a été plus compliquée que prévu. Nous avons réalisé un vrai travail sur mesure, du véritable cousu main. J'en profite pour remercier notre imprimeur, qui a réalisé tous vos souhaits. Ce sont 17 ligues et 76 comités qui ont adhéré au projet. Ils véhiculeront tous la même image de nos sports. Dans ce support commun, vous pourrez y insérer vos propres documents. Cette brochure doit vous aider et faciliter vos démarches auprès de vos élus, de vos sponsors, des médias et des directeurs d'école pour les jeunes, etc.... Vos commandes sont remises lors de ce Congrès, comme prévu. Son coût, très raisonnable compte-tenu du nombre important de plaquettes réalisées, est celui dont j'avais fait la projection, et qui vous avait été indiqué par courrier en septembre dernier. Avec cette démarche, vous bénéficiez gratuitement, d'une page recto/verso supplémentaire. Encore un grand merci, Chers Amis, pour votre engagement dans l'action que nous souhaitions commune.

Nous remettons à titre gracieux, une plaquette aux Ligues et aux Comités qui n'ont pas encore souhaité y adhérer. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, nous rejoindre.

Un point important, nous sommes dans un état de droit, la loi protège la propriété intellectuelle. Vous ne devez pas utiliser les photos et les articles de cette plaquette à des fins personnelles. Seule la Fédération, en a le droit en fonction, des accords et des engagements qu'elle a pris. Avant toute action, sollicitez-nous, pour voir ce qu'il est possible de faire.

Un autre moyen de communiquer sur le terrain, en allant à la rencontre d'un public potentiel, c'est le Pétanque Tour.

Cette méthode originale, dont vous avez pu voir quelques images en préambule, informe et promotionne nos sports, depuis deux ans.

Le Pétanque Tour, repartira sur les routes en 2014, avec environ 4 étapes. Nous revoyons son organisation, et nous souhaitons ici aussi, que les Comités qui l'accueillent s'investissent avec nous. Ce n'est pas une aide financière que nous recherchons, mais plutôt de la présence et un soutien logistique sur le lieu de l'évènement. Une charte de partenariat, entre la Fédération et la Ligue et ses Comités, est à l'étude. Elle sera opérationnelle, après validation par le Comité Directeur, sa présentation sera faite au Conseil national de février. Cette animation gratuite, amène au cœur des villes, sur des sites prestigieux, la promotion de la Pétanque. Elle véhicule l'image de notre famille et porte les valeurs de notre discipline. Elle doit nous permettre d'attirer de nouveaux licenciés.

C'est « La Marque de nos Sports » qui sillonne la France.

La Web Télé Fédérale : Gratuite, elle retransmet les compétitions en streaming. Elle a permis, cette année de visionner certains Championnats, par le site fédéral. De nombreux internautes suivent régulièrement les diffusions du tandem Claude STIRMEL et Clément MENEGHIN. C'est un gros succès, le record cette année, est pour le Championnat Doublette de SASSENAGE avec 145 000 visionnages, et pour toute l'année 2013 c'est plus 600 000 internautes qui ont pu en profiter.

Nous réfléchissons aux moyens de la rendre encore plus attractive. Cela implique des moyens financiers et humains que nous n'avons pas encore. Mais nous recherchons, avec notre agence, des partenaires pour pouvoir améliorer cet outil, qui devient indispensable, voire incontournable.

La Newsletter : nous pensons que c'est un bon moyen de communication, sa parution sera maintenue comme par le passé, le premier mardi de chaque mois, hors janvier et août.

Parallèlement, nous allons cette année revoir sa conception, et sa réalisation. Il nous faut la rendre plus dynamique, plus proche des terrains et de leurs acteurs. C'est également une bonne source d'informations. Elle doit répondre aux attentes de notre public, qu'il soit licencié ou sympathisant. Cela doit nécessiter une nouvelle approche plus journalistique. Nous pourrions envisager des correspondants au niveau des zones, cela permettrait des remontées d'informations et un maillage complet du territoire. Ce n'est pas simple, vous en conviendrez. La commission y travaille, à ce propos, si vous avez d'autres idées, ou des suggestions novatrices, nous sommes preneurs, donc chers amis, à vos mails, d'avance merci.

Nous allons également, retravailler sa distribution. Nous sommes confrontés à des adresses mails incomplètes ou fantaisistes, avec pour conséquence un blocage du serveur.

La réception de la Newsletter Fédérale est un acte volontaire. Il est donc indispensable que les adresses mails soient exactes. Nos lecteurs internautes doivent impérativement fermer leur ancienne boîte lorsqu'ils changent de serveur, et en recréer une nouvelle.

Nous allons communiquer dans ce sens, vers nos correspondants. Il nous faudra, dès maintenant, confier notre fichier à un spécialiste, pour nettoyage et entretien. Une information dans ce sens a été diligentée.

J'en profite pour remercier Claude STIRMEL, qui assurait ce travail fastidieux. Il y aura une incidence financière mais cela garantira sa bonne distribution.

C'est indispensable pour redonner une image positive à cette Newsletter !

Voici rapidement brossées, les actions qui ont été réalisées ou en passe de l'être. Les objectifs nous ont été clairement définis par le Comité Directeur. Nous allons faire en sorte de les réaliser sur cette mandature.

Je remercie tous les membres de la commission qui m'accompagnent, pour leur participation et leur engagement. Il va nous falloir être plus innovants, plus créatifs, pour intensifier nos démarches. Nous avons du pain sur la planche pour réaliser cet ambitieux programme, ici ce n'est que du bénévolat, mais nous ne risquons pas le chômage.

Nous avons la volonté de créer une Nouvelle Image et une Nouvelle Dynamique pour nos Sports et de le faire savoir, c'est la Communication.

Nous allons, avec votre aide, Chers Amis, tous ensemble la réaliser.

Arrivant au terme de mon exposé, je vous renouvelle mes vœux de santé et de réussite, pour vous et vos familles. Que cette nouvelle année 2014 réalise vos souhaits et vous comble de joie.

La Pétanque et Le Jeu Provençal des Sports pour Tous ! Je vous remercie. (*Applaudissements*)

F.I.P.J.P.

M. AZEMA (*Président de la F.I.P.J.P.*) – Je dois vous apporter le salut du Président du CNOF, Monsieur MASSEGLIA, avec qui j'étais jeudi dernier à une Assemblée Générale Extraordinaire où nous avons élaboré un projet pour le sport français devant Madame la Ministre. Il vous salue et vous fait savoir qu'il aime toujours la Pétanque à laquelle il joue plusieurs fois par semaine. Une autre personne que j'associe à nos travaux : Monsieur BERNARD qui nous souhaitait tous les ans : « *a l'an qué ven, se siem pas mas seguem pas mei* » ; si nous n'étions pas plus l'année suivante que nous ne soyons pas moins ! Je suis content pour mes amis de la Saône-et-Loire parce que le Comité m'a aidé quand j'ai créé, avec mes amis, le Comité du Jura en 1974, et c'est avec les bourguignons que je me suis retrouvé au 1^{er} congrès à Toulouse en 1974 avec René BERNARD, Jean-Pierre FONTAINE, et Jacky LOUBIERE, avec lequel on avait travaillé sur le Championnat des Clubs. Dès la création du Comité du Jura en 1976 nous avons fait des compétitions par équipes de clubs de 6 ; en Bourgogne, nous avait fait le 1er Championnat d'Europe des Jeunes dans les années 1980 et avec Jacky nous avons élaboré un projet de montée et de descente... Nous avons raison mais trop tôt, par la suite, le Comité Directeur a décidé de suivre pour la Coupe de France puis le CNC. Ces épreuves peuvent rendre un grand service à la discipline et garder des membres et faire disparaître « *les feuilles-merde* ». Autre dirigeant de la Saône-et-Loire avec qui j'ai beaucoup travaillé, c'est mon ami Daniel CHAROLAIS, avec lui nous avons révolutionné les débuts de la Fédération ; sous sa direction nous avons créé le corps des éducateurs, nous avons écrit un livre sur les conseils et fiches faites par Monsieur MARTY de l'Hérault : « *Spécificités Pétanque : Techniques et Perfectionnement* », encore le plus simple et facile à utiliser, notamment à l'étranger parce qu'il est simple et facile de lecture. Daniel a été le parrain de l'informatisation de la Fédération, à l'époque où certains ne voulaient pas. Il a travaillé aussi avec Claude STIRMEL, il y a un truc gastronomique de bizarre : un soupe au lait, c'est calme et gentil mais quand il y en a deux ensemble ? Cela fait vinaigre ! Claude STIRMEL s'en est remis !

L'Olympisme et la Pétanque : on travaille sur le sujet. Les règles générales : pour rentrer aux Jeux Olympiques, un sport doit répondre à certaines conditions de la charte, il faut qu'il soit pratiqué sur les 4 continents, qu'hommes et femmes y jouent, 50-70 pays. Il y a des conditions qui ne sont pas dites : « que le sport ne coûte pas trop cher dans la réalisation, qu'il ne participe pas à l'accroissement du

gigantisme des jeux olympiques, qu'il soit propre – pas trop problème d'argent et doping – et qu'il ait de bonnes relations dans les médias ; un peu notre point faible au niveau des J.O.

La procédure pour y entrer : il faut déposer un dossier. Il est examiné par une Commission du programme qui en retient quelques-uns et elle les soumet à la Commission Exécutive. Celle-ci fait un choix qu'elle soumet à l'Assemblée Générale du CIO.

Les règles établies par Monsieur ROGUE quand il est arrivé à la présidence du Comité Olympique : il faut 28 sports et pas un de plus ; donc si on veut faire rentrer un sport il faut en sortir un à la majorité ; pour en rentrer un c'est au 2/3 tiers des votants des 109-114 membres du CIO – tous ne votent pas toujours. Quand la règle a été appliquée pour la première fois à Singapour en 2005, le Baseball et le Softball ont été sortis, il restait donc 2 places. La CMSB alors présidé par Monsieur LAGIER Bruno de la Lyonnaise avait fait un dossier, retenu par la Commission du Programme mais pas par la Commission Exécutive qui a présenté 5 candidatures à l'Assemblée Générale où aucune des cinq n'a obtenu les 2/3. Le Karaté, le Rugby à 7, le Golf, le Skate et le Squash. A Londres, il n'y avait que 26 sports. Instruit par l'expérience en 2009 à Copenhague, le CIO n'a présenté à l'Assemblée Générale que 2 sports : le Rugby à 7 et le Golf pour les deux places manquantes et là ils sont passés. Nous avions préparé, avec Christian LACOSTE, un déplacement à Copenhague pour rencontrer les personnes. Mais le Président de la CMSB n'avait même pas fait de dossier, il pensait que sur sa bonne mine il allait être reçu, donc nous n'étions pas candidats et n'avions aucune chance.

En 2013, à Buenos Aires, il s'est posé la question de savoir si on sortait un sport pour en rentrer un autre. Il m'a téléphoné le mardi et le vendredi il fallait que le dossier soit déposé à la Commission du Programme ; nous y avons passé la nuit à 3 ou 4 pour faire ce dossier en sachant que cela n'a aucun intérêt. Les personnes allaient recevoir un dossier le vendredi pour se décider alors que nous n'en avions pas parlé avec eux, nous n'avons pas fait d'approches, de lobbying... Le mardi nous avons vu sortir la liste des 7 sports mais les sports de boules n'y étaient pas ! Voilà la situation.

On nous parle beaucoup d'argent, de lobbying... il faut savoir que la Lutte a été proposée en sortie par le Comité Exécutif du CIO parce qu'il ne répondait pas aux critères... Le CIO voulait se libérer de la Direction de la Fédération Internationale de Lutte qui voulait inclure dans les JO la Lutte en cage par exemple, alors qu'elle avait 14 médailles : la gréco-romaine, la libre... cela faisait trop et elle refusait de réduire. Cela a été le moyen de pression du CIO mais personne n'a été dupe. Tout le monde était mobilisé mais personne ne doutait que la Lutte serait réintroduite. Les 7 sports candidats ont été ramenés à trois et à Buenos Aires la Lutte est passée et tous les autres ont dépensé de l'argent pour rien ! Un sport comme le Baseball par exemple, il faut savoir qu'il a dépensé 500 000 dollars pour défendre son dossier dans les 6 derniers mois pour essayer de le faire passer avant Buenos Aires.

SPORT ACCORD, une instance du sport, dans laquelle une Assemblée Générale (AG) des Fédérations Olympiques, une AG des non olympiques, une AG des sports de Glace, une AG des sports de neige et une AG de l'ARIF (Association des Fédérations Internationales Reconnues par le CIO mais qui n'y sont pas). J'étais pour la première fois à St-Petersbourg et j'ai fait une intervention pour expliquer qu'il fallait changer les règles parce qu'il est impossible maintenant de rentrer un sport. J'ai aussi dit qu'il fallait travailler ensemble et j'ai dit – peut-être que cela a été mal perçu – que c'était une hypocrisie d'avoir parlé de la Lutte et d'éviter de parler de sports menacés, soit parce qu'ils ne sont pas médiatisés ou méconnus comme le pentathlon ou qu'il y a de la tricherie ou qu'ils ne sont pas universels : le handball n'existe qu'au niveau européen. Le président de SPORT ACCORD est Monsieur VIZER, il est président de la Fédération Internationale de Judo. Pour lui il n'y a pas de petits sports ; les grands sports qui seraient dignes des jeux olympiques et les autres qu'on enverrait aux Jeux Mondiaux. Il veut organiser tous les 4 ans des Championnats du Monde, en même temps, au même endroit, de toutes les disciplines olympiques ou non olympiques. Cela est très intéressant au niveau de l'image des sports.

Au CIO a été élu Monsieur Thomas BACH – ancien escrimeur – qui lui aussi veut développer davantage les Jeux Olympiques en direction de tous les sports. Je leur avais dit dans l'intervention que cela était bien d'avoir l'universalité des athlètes, des pays, etc. mais que d'avoir l'universalité des sports aux JO ce serait bien ! L'idée commune à MM. VIZER et BACH est qu'on pourrait garder tous les sports, les réduire ; pour certains n'en faire que des finales comme par exemple 8 personnes par catégorie au Judo ; ramener le Foot de 12 à 8 ou éliminer le Foot masculin, parce que là on gagne beaucoup de place... tout en restant dans les 10500.

Notre travail au niveau de la FIPJP et au niveau de la CMSB sera de rentrer dans cette démarche. Normalement la CMSB aurait dû changer de Président l'année dernière mais l'Assemblée n'a pas été convoquée pour nous faire élire. Quand le Président RIZZOLI a été élu, on venait d'admettre une 4^{ème} discipline le Lawnball, il y avait la Pétanque, la Raffle et la Lyonnaise ; quand Monsieur LAGIER a dit qu'il voulait s'arrêter, Monsieur RIZZOLI a racheté les voix du Lawnball en leur promettant que s'il était élu à la CMSB il ferait retirer l'alcool des produits interdits au niveau de l'AMA. Il a donc eu les 3 voix de la RAFFA – sa discipline – les 3 voix du Lawnball et nous avons les 3 voix de la Pétanque et 2 voix de la Lyonnaise, la troisième voix italienne a voté pour son ami, donc il est devenu Président. Actuellement le contraire se passe : la Lawnball a quitté la Confédération – nous sommes 3 – et nous sommes 5 ou 6 contre 3 ou 4 pour essayer de changer la direction de la CMSB. Cela est important parce que ce n'est pas la Fédération Internationale de Pétanque qui est reconnue par la CIO mais la CMSB depuis 1986, il faut donc absolument que nous soyons sur la CMSB pour essayer d'entrer au JO.

En cours, la multiplication des sports aux JO à partir de 2024, jusqu'en 2020 c'est bouclé ; diminution de la part de chaque discipline, soit en enlevant des épreuves soit en diminuant le nombre de participants et en entrant de nouvelles disciplines. L'idée de M. CHIULLI, qui préside l'ARISF, l'association des Fédérations reconnues, est que les sports rentrant au fur et à mesure dans les JO soient choisis par l'ARISF elle-même. Il faut saisir notre chance maintenant, il faut absolument que le Président de la CMSB change et que nous allions dans ces réunions... il faut se préparer en amont. Un travail de longue haleine avec quelque chance de réussir...

Si tous les pétanqueurs du monde voulaient se donner la main, ils feraient autour du monde une bien jolie ronde ! (Applaudissements)

LE PRÉSIDENT. – Merci Claude, je remercie Michel SIGNAIRE d'être là et Monsieur le Maire de St-Pierre-lès-Elbeuf qui reçoit le CNC.

QUESTIONS DIVERSES

LE PRÉSIDENT. – Des questions ont été posées par écrit, nous y avons répondu pour certaines tout au long de ce congrès.

Questions de M. ROBERT (Président du CD55) :

Pour la Coupe de France :

- *Comment se fait-il que les Comités départementaux en retard pour la date butoir du 25 août, on été autorisés à jouer alors que le règlement est très clair, « les équipes seront disqualifiées » ?*

- *Pourquoi le règlement dit : « une équipe qui serait hors délai lors d'un tour serait interdite de jouer l'année d'après ». Je demande que l'équipe soit sanctionnée immédiatement ?*

Réponse : La date butoir avait été changée en rapport du CNC (cf. compte-rendu du Comité Directeur d'Avril 2013). C'est pour cela que les Comités Départementaux qui se sont trompés de date, nous les avons laissé participer. Dans l'absolu vous avez raison, c'est ce qu'il y a de mentionné dans le règlement spécifique Coupe de France. Toutefois, je n'oublie jamais que nous sommes toutes et tous des bénévoles et que ceux-ci ne travaillent pas tous sur le même rythme. En plus, il n'y a eu que 2 à 3 jours de retard dans l'allumage avec un week-end et vous avez reçu les tirages du premier tour le lundi après-midi. Vous êtes le seul Comité à vous être plaint de cette situation et tous les matchs se sont déroulés sans souci.

Pour la CNA : *Une proposition de la CNA est refusée concernant l'augmentation des tarifs pour les arbitres du pool, pourquoi cette dernière se contente de la limiter à un groupe ? Je pense qu'il faut harmoniser l'ensemble des tarifications à tous les arbitres de France et à toutes les catégories.*

Réponse : C'est l'idéal, mais voilà les 105 comités de France sont tous très différents en taille et en nombre d'arbitres bénévoles et volontaires. Donc certains départements paient très bien leurs arbitres, d'autres moins bien et d'autres encore moins bien. Ce qui voudrait dire qu'il faudrait faire un prix moyen en France par catégories d'arbitres et que diraient les arbitres qui sont habitués à un prix et qu'à partir de là ils toucheraient moins en cas de prix moyens établis par la Fédération. Dans tous les sports les arbitres sont payés en fonction de leur degré d'arbitrage. Quant au refus d'augmenter les arbitres, nous préservons aussi les finances de tout le monde mais dans un temps proche ces frais subiront une augmentation normale.

Question : *Pourquoi un membre de la fédération ne peut pas arbitrer ? C'est ridicule, que disent les textes et ne peuvent-ils pas être modifiés ?*

Réponse : C'est seulement pour protéger les individus concernés. Je pense que chaque individu doit appréhender la situation où il se trouve. On ne peut être en même temps plusieurs personnes à la fois qui peuvent un jour être opposées dans un problème, par exemple un problème en discipline. C'est pourquoi, il me semble raisonnable qu'un membre d'un Comité Directeur National ne soit pas à la fois arbitre et membre de la plus haute instance de notre Fédération.

M. ROBERT (*Président du Comité de la Meuse*).- 1^{ère} question sur la Coupe de France : depuis 10 ans, je fais la même remarque et on me dit que les équipes qui dépasseront les délais seront disqualifiées ! Une fois de plus, cela n'a pas été fait. Deuxième chose, un Comité en France – je ne le citerai pas – a eu 15 jours de retard, le tirage a été fait avec des « X » ; La Meuse a demandé une dérogation, je me suis retrouvé confronté à un problème avec mes clubs, on a fait jouer la Coupe de France et on n'avait plus que 2 semaines pour jouer... la Lorraine avait les CRC et un Championnat Départemental mixte, il était impossible de s'entendre... J'ai quand même joué ! J'ai demandé à la Fédération de faire RESPECTER le règlement, ce que vous avez fait. Le problème vous faites respecter le règlement quand moi je vous le demande mais vous ne le faites pas 15 jours avant ! Dans le règlement il est inscrit qu'une équipe qui sera hors délai sera disqualifiée l'année d'après. Ce qui n'est pas le cas ! Si vous êtes hors délai vous devez être disqualifié pour l'année EN COURS ! Pourquoi l'année d'après ? On ne répond déjà plus aux questions posées et les réponses apportées ne sont pas les bonnes.

Concernant la CNA sur les arbitres : la réflexion vient de la CNA qui a demandé au Pool pour que les arbitres du Pool soient augmentés, vrai ou faux ?

LE PRESIDENT.– Tout à fait et nous avons refusé...

M. ROBERT.– C'est normal que vous refusiez c'est le pool, je demande que la Fédération réfléchisse à un barème pour que tout le monde applique le même ! Pourquoi la Meuse devrait payer ses arbitres 20 € parce qu'on est pauvre et que la Haute-Garonne qui a des moyens les paierait 200 €, pendant que les arbitres nationaux touchent 2 X 60 € sur un national. Des arbitres départementaux touchent plus de 120€ sur un week-end. La Fédération laisse une fois de plus les Comités faire ce qu'ils veulent... A quoi sert la Fédération ?

Pourquoi les arbitres du pool doivent avoir en dessous de 55 ans ?

Pourquoi les arbitres nationaux qui ont plus de 65 ans doivent s'arrêter ? C'est de la discrimination ! L'espérance de vie des personnes va jusqu'à 80-85 ans. On peut aussi limiter les membres de la Fédération à 55 ans !

LE PRESIDENT.– *55 ans pour les arbitres du pool : pourquoi ?* Pour que les arbitres puissent rester au moins 10 ans dans le pool. Ces arbitres bénéficient d'un suivi et d'une formation obligatoire chaque année. A quoi servirait ce travail si l'arbitre concerné ne pouvait rester dans le pool qu'un an ou 2 ans s'il arrivait dans le pool vers 63 ans par exemple ?

Pourquoi un arbitre national ne peut plus arbitrer après 65 ans ? Effectivement un âge a été déterminé. Un arbitre quel que soit son âge peut arbitrer sans limite d'âge tant qu'il possède des capacités physiques pour bien exercer sa fonction : pouvoir se baisser, se relever sans gêne, bien voir, ne pas trembler et avoir une bonne santé lui permettant de marcher et de rester debout toute une journée. **La limite de 65 ans** ne s'applique que pour la désignation par la FFPJP afin d'arbitrer un championnat de France ou une grande compétition. Cette mesure est vraie dans tous les sports et parfois l'âge est bien plus bas.

M. ROBERT.– Un arbitre de handball, il est sûr qu'à 65 ans, il ne pourra pas courir sur le terrain mais un arbitre de pétanque, je suis désolé, il marche, il peut arbitrer et cela ne peut que lui faire du bien pour sa santé...Il peut se baisser... La CNA peut encore donner des examens et des certificats de validité pour deux ans ou trois ans de plus...On aura de moins en moins d'arbitres nationaux expérimentés !

LE PRESIDENT.– Ils peuvent toujours arbitrer mais ils ne seront pas désignés.

Mme COSTE.– Je l'ai déjà déclaré en Conseil National – je me permets de te le rappeler Alain- j'ai dit que ces dispositifs dans l'arbitrage étaient une discrimination. Je vous ai rappelé qu'il existe un guide juridique de la Prévention, et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport émanant du Ministère des Sports ; on peut y lire que la ALDE a pris une délibération le 18 mai 2009 : elle a considéré que le fait d'imposer une limite d'âge aux arbitres constituait un moyen disproportionné pour apprécier leurs aptitudes physiques. Dans ce document, deux Fédérations ont été rappelées en leur demandant de bien vouloir déterminer ces aptitudes physiques par des examens médicaux périodiques. Je me permets de vous rappeler que je vous l'avais demandé en Conseil National et je vous avais demandé de bien vouloir prévoir, grâce à notre commission médicale, un dispositif permettant de contrôler l'aptitude physique de nos arbitres, à partir de 65 ans, si telle est la volonté de la Fédération ; de manière à vérifier s'ils sont aptes à avoir un arbitrage de qualité. Il existe au sein de notre Fédération de nombreux arbitres de 65 ans, aptes physiquement à arbitrer et ils sont d'excellents arbitres que nous mettons sur le bord du chemin, même pour arbitrer des Championnats de France. Je vous demande de prendre ce problème en main et d'y apporter une solution équitable et juste à l'appréciation de cette situation !

LE PRESIDENT. – Nous le ferons à la réunion de Février, nous le mettons à l'ordre du jour.

Questions de M. ROBERT : *pourquoi la fédération a refusé un national propagande en Meuse, sous prétexte qu'il n'y avait pas de journal adossé à lui et que cette année on l'a autorisé à d'autres.*

Réponse : nous reconnaissons que vous parlez certainement du concours de « La Madine » et à l'époque c'était la règle. Aujourd'hui, avec la nouvelle appellation : « Événementiel » nous revoyons la règle.

M. ROBERT.– Je suis content de voir que je contribue aux modifications du Règlement !

LE PRESIDENT.– Evidemment vos remarques contribuent à faire avancer les choses !

M. LE BOT (CD31).– Je voudrais rectifier, je ne paie pas mes arbitres 200 € ; le tarif est sur le calendrier de la Haute-Garonne : 60€. S'il y avait un tarif fédéral, j'en serais ravi et je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faut le tirer vers le haut mais dans des tarifs raisonnables parce que ce sont les organisateurs qui les paient.

M. ROBERT.– J'ai pris cet exemple au hasard, je ne connais pas le tarif de mes confrères en France !

LE PRESIDENT.– **Question de M. ROBERT sur le Conseil des Ligues**

A quoi sert il ? Je m'explique, le Comité Directeur lui donne du travail sur des sujets délicats : (exemple calendrier unique) bien sûr personne n'est d'accord. Le Comité Directeur dit : il faut vous mettre d'accord sinon on ne peut pas avancer » ; du coup on renvoie ça aux calendes grecques... Après le Comité Directeur, sur des sujets moins sensibles, vote ce qu'il veut sans prendre avis du Conseil des Ligues. Donc moralité : on nous parle de réunionites et de coût élevé ; supprimons le Conseil des Ligues, qui sur les deux derniers mandats, n'a rien sorti de concret et même s'il l'avait fait, je ne suis pas sûr de la suite qui en aurait été donnée.

Réponse : Le Conseil des ligues est convoqué deux fois par an et possède deux personnes nommées par tous les Présidents de Ligues pour assister avec voix consultative à toutes les réunions de Ligues. Ces derniers font un travail remarquable en consultation tout au long de l'année. Il est vrai que des habitudes, des traditions ancestrales et des disparités de structuration et de géographie de ligues font qu'il est très compliqué de les mettre toutes sur la même longueur d'ondes. Ensuite vous avez élu 21 personnes au Comité Directeur Fédéral, c'est à cette instance qu'appartiennent les décisions pas au Conseil des Ligues qui est une force de proposition et un relais entre vous et la Fédération. Puisque vous

devriez avoir des contacts fréquents avec vos représentants de ligues en principe. Madame COSTE vient de nous en faire la preuve au niveau des arbitres, travail que nous n'avons pas fait mais que le Conseil des Ligues avait demandé.

Mme COSTE. – J'invite au nom des Présidents de Ligues qui composent le Conseil des Ligues et en ma qualité de représentante de ce conseil, Monsieur ROBERT à venir assister à nos travaux et nous lui demanderons au prochain congrès de faire un compte rendu de ce qu'il aura entendu ! et de le présenter lors du prochain congrès. Nous avons étudié de nombreux dossiers et nous en avons fait part à la Fédération. Nous sommes déjà préparés pour notre prochain ordre du jour de février qui concernait précisément l'arbitrage ! Je n'accepte pas et ne supporte pas que vous alliez raconter des choses qui ne sont pas exactes. (*Applaudissements*)

M. ROBERT. – Je connais tes qualités Lucette, je suis désolé de t'avoir « chiffonné » ! La raison est simple : j'ai lu dans un compte rendu qu'il y avait de la réunionite et certains faits... donc forcément quand j'analyse les cinq dernières années... cela fait qu'un an que vous êtes en place mais le dernier mandat du Conseil des Ligues, est-ce que quelqu'un peut me sortir un texte approuvé par le Comité Directeur ? Je veux aller plus loin, cela fait X années que nous sommes au Congrès national et nous n'avons pas voté – hormis les élections – nous sommes ici, nous subissons le congrès... nous discutons seulement. Le Conseil des Ligues est sensé faire remonter des informations départementales, malheureusement il n'est pas suivi par le Comité Directeur ce qui me paraît anormal. Je ne remets pas en cause ton travail Lucette !

Mme COSTE. – Je précise que ce n'est pas MON travail mais celui de tous les Présidents de Ligues participant à nos travaux depuis le début de la mandature pour laquelle nous assumons une représentation collégiale ; ta Présidente de Ligue fait partie des personnes à mes côtés ainsi que notamment Messieurs BRUAND, MIARD, VALERO et Monsieur CARTIER qui en tant qu'informaticien est en train de préparer – le projet n'est pas finalisé – une procédure disciplinaire informatisée. Vous voyez que nous pensons à nos comités et que les comités s'intéressent à la marche du Conseil des Ligues via les Présidents de Ligues.

M. CHAPPE. – (*Président de la Ligue du Centre*). – Je suis dans le Conseil des Ligues, c'est mon deuxième mandat, je n'accepte pas qu'on puisse juger les Présidents de ligues comme cela vient d'être fait. S'il lit les comptes rendus il verrait que depuis 5 ans un travail formidable, en collaboration avec la Fédération a été effectué. Si aujourd'hui le CNC en est où il est c'est parce qu'il y avait déjà du travail de plusieurs années, si aujourd'hui le Championnat des Jeunes a évolué avec l'accord de tous les Présidents de Ligues pour avoir une harmonie dans toutes les catégories... les critiques gratuites quand on n'y connaît rien on se tait ! Merci (*Applaudissements*)

Question du CD 88 VOSGES : (Joël BLAISE)

Un club affilié FFPJP, organisateur de concours vacanciers ou hivernaux en boulo-drome (ouvert à tous, licenciés ou non) peut-il s'opposer à l'inscription d'un joueur suspendu ? Dans le cas d'acceptation d'un joueur suspendu qui crée encore d'autres problèmes qu'advient-il de ce joueur ?

Réponse : Tous les concours doivent être organisés avec des joueurs licenciés. Les Clubs affiliés n'organisent pas de concours dits « sauvages ». S'ils en organisent dans le cadre de la promotion les joueurs suspendus ne peuvent pas y participer. Si un club organise des concours « sauvages » alors qu'il n'en a pas le droit légal et s'il accepte un joueur suspendu c'est à ses risques et périls. Quand je dis risques, je parle de risques réels comme la responsabilité pénale par exemple, etc...

Question 1 du CD 38 ISERE : (Alain ORTHALA)

Le Président du CD 38 après vérification découvre qu'un club affilié à son Comité possède des statuts qui semblent en inéquation avec le fait d'être affilié en tant que club de pétanque. Il pose la question : Pourriez-vous me confirmer le fait que les statuts d'un club doivent correspondre à un club sportif ?

Réponse : OUI, les associations affiliées ou multisports avec sections spécifiques, doivent avoir pour objet premier : l'organisation des sports Pétanque et Jeu Provençal. Elles peuvent en outre proposer des organisations d'évènements. Il est souhaitable que les associations utilisent les statuts types fédéraux et que cette association modifie son objet social.

Question 2 du CD 38 ISERE : *Un club de mon Comité organise un concours évènementiel en juillet 2014 sous une forme particulière. (Un premier projet avait été rejeté par le C.D. FFPJP) Le 2e projet a été validé par le CD FFPJP. A ce jour (05/01/14) le cahier des charges particulier à ce genre de compétitions n'a pas été diffusé. Va-t-il être rapidement mis à disposition ?*

Et que pense réellement la FFPJP de ces concours ou organisations (PPF,) ou SASSENAGE 70 000 € de prix distribués. Par ces temps de crise, le CD 38 trouve les montants indécentes ceux-ci représentent presque la moitié du budget du CD 38. Que pense la FFPJP des sommes mises en jeu ?

M. CANTARELLI – Nous avons examiné cela dans le GT des nationaux. Le succès médiatique a fait de notre discipline un nouvel attrait pour les sponsors, les joueurs et les spectateurs. La TV demande plus d'heures de diffusion ; elle souhaite du haut niveau comme le spectateur initié ou non ; le joueur attend un retour et le partenaire aussi. Voici, donc l'émergence de concours dotés avec des événements ponctuels ou pérennes d'où le nom choisi : « d'évènementiel ». Ils ont doublé les nationaux, les supras les propagandes ou les tarifs sont établis. Vous avez entendu comme moi cette phrase d'un commentateur sur Sport+ : « la pétanque forte de près de 300 000 licenciés avec sa télégenie avérée a de beaux jours devant elle à la Télé. » Ce succès d'audience pour notre sport, nécessite des coûts élevés en captation d'image – pas toujours facile à assumer – ceci appelle les partenaires privés potentiels ou autres sociétés de communication ou organisatrices d'événements à s'associer activement à ces organisations nationales.

Le partenaire souhaite créer aussi et trouver plus facilement la place dans les programmes des chaînes TV et ainsi obtenir une plateforme publicitaire à un coût supportable, d'autant plus que le nombre de chaînes n'arrête pas de croître. Les décideurs économiques sont désireux d'obtenir une meilleure lisibilité pour leur image sur les nationaux et internationaux mais aussi par le mixage des élites et de la masse. Un partenaire est comme le spectateur, il cherche à s'identifier à un ou des joueurs plutôt qu'à une fédération. En termes de communication et de publicité, le porteur est le joueur ; ceci pour tous les sports, on connaît Tsonga mais beaucoup d'entre nous ne connaissent pas la Fédération de Tennis.

Le sport Pétanque évolue avec la demande de la société et si la Fédération veut préserver voire renforcer ses prérogatives, elle devra y répondre. Si elle ne le fait pas ces compétitions nouvelles risquent de lui échapper ou de la marginaliser en restant sur le ballast (en référence au TGV) ; aussi il nous faut les prendre en compte en restant maître de notre discipline. Pour ceci nous allons instaurer une catégorie de manifestations nationales appelées : « concours évènementiels ».

Un cadre fédéral sera donné à ces compétitions nationales émergentes de grandes envergures, organisées sur un jour et demi voire plus et qui tendent à se développer avec des partenaires aussi divers que variés issus du monde économique, privé, médiatique voire associatif. Nous devons assurer la promotion de nos sports en y associant le plus grand nombre d'acteurs économiques. Ceux-ci doivent devenir des partenaires désireux, comme la Fédération, de se consacrer au développement de l'image de la Pétanque et du Jeu Provençal, de l'évènement, du partenaire. La définition du cadre des concours évènementiels est en cours d'élaboration et de finalisation par le Comité Directeur FFPJP ; certainement en Février où nous en parlerons avec les Présidents de Liges. Ces compétitions seront soumises à l'agrément préalable de la Fédération avec frais d'inscription, cahier des charges existant et/ou spécifique. Nous assurerons le suivi et le contrôle avec des délégués et arbitres officiels présents sur les manifestations. Nous analyserons les comptes rendus et les retours pour savoir s'il faut les reconduire ou non. Ces concours feront l'objet d'accord contractuel avec la Fédération. Ces concours ne sont en aucun cas destinés à être des organisations ouvertes – un fourre-tout – à ce qui ne correspond pas aux actions définies dans la politique sportive de la Fédération. Enfin, nous fixerons les priorités pour l'organisation et l'amélioration de ces compétitions voire à en remplacer par la création de nouvelles. *(Applaudissements)*

Question d'Anthony PASCUAL (CD35) : *J'aimerais avoir si possible une confirmation qui pourrait être évoquée lors du congrès national ; nous avons eu fin 2013 un club dissout, la demande en Préfecture a été faite mais nous n'avons pas encore eu de récépissé ; dans ce cas précis les mutations sont gratuites en interne puis en externe ; nous avons le cas d'un adhérent de ce club qui mute vers un comité de l'île de France. Il semblerait que le joueur nous demande de lui fournir une attestation mentionnant que son ancien club est dissout ce qui lui permettrait de jouer avec un autre licencié d'un autre club dissout mutant vers ce même comité lors des qualificatifs et championnats. A notre connaissance, le règlement national*

prévoyait un seul muté extérieur par équipe et il ne faisait pas mention de cas spécifique dans le cas de dissolution de ce club.

M. READ.-

Réponse : 1) Dans le cas d'un club dissout pour préserver et faire en sorte que les licenciés restent dans le département la mutation vers un autre département est payante.

2) Si le club est dissout et que ce joueur part à l'extérieur, c'est une mutation externe, il est donc muté et il ne peut pas jouer avec un autre muté, même si celui-ci vient d'un club dissout et en Ile de France.

Le **PRESIDENT.-** Le Président du CD67 avait posé une question sur les tenues. Nous en parlons tous les ans et évidemment en février nous remettrons cela.

REMISE des PRIX :
Kiki AUSSARESSES (Journaliste)

LE PRESIDENT. – Le prix Kiki AUSSARESSES récompense le journaliste de l'année. Ce prix a été attribué pour 2013 à Monsieur Jean-Michel IZOARD. (*Applaudissements*). Il est un journaliste du Midi Libre, de presse écrite, un métier qui consiste à recueillir des informations et à recueillir des articles. Il aurait pu être qualifié de reporter puisqu'il va sur le terrain ou de chroniqueur puisque ses articles sont spécialisés dans un domaine précis et enfin, de billettiste puisque souvent il donne son opinion. Ses origines méditerranéennes lui ont donné cette impétuosité qu'il met au service de l'exercice qu'il adore : titiller les pouvoirs en place. Il en a fait une marque de fabrique. Notre homme qui habite dans l'Hérault connaît bien le monde des boules et plus particulièrement la Pétanque et le Jeu Provençal. Il a été 6 fois champion de France à Pétanque de journalistes et a participé à 8 reprises aux Championnats de France de Jeu Provençal pour lesquels il est encore qualifié. Il fut l'auteur d'un très beau livre intitulé : « La Pétanque » et il est le rédacteur du magazine de la Boule Obut : Pétanque Magazine. Il arrive à la télévision comme consultant de Thierry DAVID sur Sport+ qui lui apprend les rudiments du métier de consultant inventé par les « footeux ». Il fait maintenant équipe sur la chaîne du groupe Canal+ avec son compère Laurent VERNET. Notre homme alterne actuellement ses commentaires avec Jean-Pierre LELONG. Laurent VERNET disait qu'un excellentissime serait un croisement de Jean-Pierre LELONG et de notre homme. Notre homme, par sa connaissance de nos sports, par sa pratique et par le fait qu'il ait eu l'opportunité de jouer avec les plus grands de nos champions composent souvent des commentaires, des anecdotes, posent souvent les bonnes questions ; il fait parfois des commentaires acerbes, dépassant la convenance, oubliant parfois que le monde « pétanquier » n'est constitué que de bénévoles et d'amateurs mais très souvent ses commentaires de qualité ont contribué à notre notoriété. Il était juste de remettre le prix Kiki AUSSARESSES à celui qui est devenu le journaliste du Midi Libre attiré du Club de Football du Montpellier Hérault cher à la famille NICOLLIN et Rolland COURBIS qu'il croise tous les matins à Gramont au stade d'entraînement des footballeurs de Montpellier. Il continue à être le consultant de Sport+.

Malheureusement Monsieur IZOARD n'est pas là, il a une grippe terrible. Il nous dit :

« Je voudrais avant tout m'excuser de ne pas être parmi vous pour recevoir cette récompense, une bien méchante grippe m'empêche de quitter mon lit. Croyez bien que je le regrette sincèrement. Si j'avais un peu d'humour, je pourrais presque ajouter : voilà ce qu'il arrive lorsqu'un prix est attribué à contrecœur ! Mais je n'ai aucun humour et je dirais donc simplement, voilà ce qu'il arrive lorsqu'on se croit capable, même dans le Sud de la France, de sortir en bras de chemise en janvier ! Merci de m'avoir attribué ce prix que j'ai longtemps pensé ne pas mériter. Un jour le Président Henri BERNARD, auquel je

pense aujourd'hui, m'a dit avec le sourire que j'étais : le journaliste bien mal aimé. Je dois avouer que cela m'allait bien. Plus sérieusement, j'aimerais me réjouir aujourd'hui de l'évolution médiatique de notre sport préféré lorsque j'ai couvert pour le journal Midi Libre mes premiers Championnats de France, nous étions si peu nombreux que la Fédération pouvait se permettre le luxe d'inviter les journalistes à diner dans un restaurant luxueux. Désormais le contingent des « gratte-papiers » est beaucoup plus élevé et les performances de joueurs relayées presque aussi vite que les buts de Zlatan Ibrahimovitch, je m'en réjouis évidemment d'autant qu'après avoir eu le privilège d'écrire de mauvais papiers ; j'ai désormais un autre privilège de faire partager de mauvais commentaires télévision ; là iront mes remerciements en priorité aux responsables de Sport+ qui m'ont et qui continuent de me faire confiance. Mais aussi à mes amis : Thierry DAVID et Laurent VERNET, qui m'ont appris – ce n'était pas facile – à tenir un micro à l'endroit et à essayer de transmettre ma passion pour nos sports. C'est évidemment une passion contractée depuis ma plus tendre enfance ; j'ai joué pas trop bien, je ne joue encore pas vraiment mieux... mais je prends toujours autant de plaisir à pratiquer.

Autres remerciements, les derniers, aux dirigeants de la Boule OBUT, qui depuis 20 ans, me permettent de collaborer avec cette maison. J'ai découvert dans les hautes cimes du Forez à Saint-Bonnet-le-Château, des gens fabuleux et auxquels je voue une admiration sans bornes et sans limites. A cette époque où les mouches ont tendance à changer d'ânes et les boulistes de sponsors, je tiens à réaffirmer ma fidélité aux gens de chez OBUT. Voilà qui est fait ! Je ne vais pas vous retarder plus longtemps. Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour trois chers disparus : au Président Henri BERNARD, pour qui j'ai une admiration profonde, à Patrick de MAZENOD, le Directeur Commercial de la Boule OBUT, qui m'a toujours témoigné sa confiance et à mon Père qui m'a transmis la passion de la Pétanque et du Jeu Provençal. Merci Beaucoup à tous !

(Applaudissements)

TROPHEE Bernard BRUN

(Projections / Animations sur écran effectuées par Claude STIRMEL)

Mme TROUBAT (Secrétaire Générale). – Présente le classement des Liges pour la saison 2013 :

Classement des Liges (21 Liges / 23 concernés)

7 ^{ème} avec 9 points	LANGUEDOC–ROUSSILLON
4 ^{ème} ex-æquo avec 10 points	BRETAGNE – HAUTS–DE France – PAYS DE LOIRE
3^{ème} avec 13 points	MIDI PYRENEES
2^{ème} avec 16 points	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
1^{ère} avec 19 points	AUVERGNE

(Applaudissements)

Le trophée BERNARD BRUN est attribué au comité qui a obtenu les meilleurs résultats lors des championnats de France. Classement des Comités (50 Comités classés)

12 ^{ème} avec 6 points	PUY DE DOME
8 ^{ème} ex æquo avec 7 points	RHONE, HERAULT, GARD, NORD
6 ^{ème} ex æquo avec 8 points	HAUTE - GARONNE, SEINE et MARNE
4^{ème} ex æquo avec 9 points	LOIRE, VAR
2^{ème} ex æquo avec 10 points	LOT, YVELINES
1^{ère} avec 25 points	ALPES - MARITIMES

Elle demande à Mme COSTE, la Présidente de la Ligue PACA ainsi qu'à M. CONSONNOVE Bernard, Président du Comité des Alpes-Maritimes de la rejoindre sur l'estrade afin de leur remettre les récompenses. (*Applaudissements*)

TROPHEE Bernard DUC

Le prix Bernard DUC remis en remerciements à la Ville ou aux Villes qui ont œuvré pour le développement de la Pétanque et le Jeu Provençal ; il est décerné cette année à deux villes : VAUVERT (30) et ST-PIERRE–LES–ELBEUF (76).

LE PRESIDENT. – M. le Maire de Vauvert n'a pas pu venir. Vauvert est une commune du Gard et de la Région Languedoc-Roussillon. Cette belle cité se trouve entre Nîmes et Montpellier, avec des caves viticoles regorgeant du vin des Costières (je pense qu'il s'agit plutôt des Costières et non des Corbières ??), Vauvert fait également la culture du riz, des roseaux, de la sagne et l'élevage de taureaux camarguais. Une anecdote raconte que les habitants de Vauvert auraient pu s'appeler : « Les Pierres qui Roulent » ou en anglais : « *Rolling Stones* » – Mike JAGGER n'a pas acheté une maison à Vauvert. L'histoire est qu'en raison des galets très abondants dans les Costières, ils roulent à la saison des grosses pluies et sont entraînés par le ruissellement dans les rues. Vauvert nous a particulièrement bien reçus lors des Championnats de France Triplettes Provençal. La dynamique des services techniques et du Comité Départemental et du club local ont fait que malgré une tempête incroyable, ce Championnat s'est très bien déroulé. Vauvert est une ville magnifique et typiquement méridionale, une ville sportive qui sent bon la joie de vivre où nos sports sont élevés au plus haut.

Mme TROUBAT. – Précise que les trophées sont en cristal de Sarreguemines. Elle remet le trophée à M. RIZZO, Président du Comité du Gard qui le remettra à M. le Maire. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – St-Pierre-lès-Elbeuf est dotée du magnifique et immense boulodrome au nom d'Henri Salvador. La Ville a reçu 2 fois de suite les finales du Championnat National des Clubs avec un grand talent. La gestion de ce boulodrome est très bien mise en place et se déroule de la plus belle des manières. Je laisse la parole à Monsieur le Maire avant de lui remettre le prix.

M. DESANGLOIS (*Maire de St-Pierre-lès-Elbeuf et vice-président de la Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe*). – Monsieur le Président de la FIPJP, Monsieur AZEMA, Monsieur le Président de la FFPJP, Monsieur Alain CANTARUTTI, Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues, Mesdames et Messieurs les Présidents de Comités Départementaux, Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs, Mesdames et Messieurs, Chers Amis. Permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux au début de cette nouvelle année, qu'ils vous apportent joie, bonheur et tout ce que vous pouvez désirer et partager avec vos proches.

M. le Président, je voudrais vous dire que j'ai été très surpris de recevoir votre courrier qui m'invitait à venir aujourd'hui et je m'en suis senti très honoré de participer à ce 69^{ème} Congrès de la F.F.P.J.P. Je suis Maire de St-Pierre-lès-Elbeuf, une petite ville de 8 500 habitants, située en Normandie, au sud de Rouen, sur le bord de la Seine.

L'activité économique est l'industrie pétrolière qui se partage entre le Havre et Rouen avec *Esso*, *Exxon*, vous avez aussi entendu parler malheureusement de *Pétroplus* – c'est chez nous- l'industrie chimique avec la Grande Paroisse, *Aventis*, *BASF* et l'industrie automobile à Cléon, une ville à côté de chez nous, l'usine *Renault* où on fabrique le fameux moteur M9 qui se décline en différents segments. Chez nous, on fabrique aussi des boîtes de vitesses et on va commencer la fabrication des moteurs électriques pour les nouvelles voitures, notamment les Zoé. A Dieppe, la fabrication des Master Renault et en 2015 la reprise de l'Alpine que *Renault* relance.

Il y a aussi l'agriculture et chez nous, nous sommes plutôt d'origine rurale avec une vocation maraîchère. Nous essayons de développer dans notre ville : l'esprit de la ville à la campagne.

Pour la boule de Pétanque, la Ligue de Haute-Normandie regroupe 4 500 licenciés. Nous sommes aux confins de l'Eure avec 1050 licenciés et 3450 licenciés de la Seine-Maritime ; 200 jeunes de moins de 17 ans participent et environ 600 femmes. Nous avons la chance d'avoir un boulodrome, inauguré le 16 février 2008. Un boulodrome particulièrement grand puisqu'il représente 4200m² couverts, c'est-à-dire 125 mètres de long sur 35 mètres de large. Il a été baptisé Henri Salvador et malheureusement, il est décédé 4 jours avant l'inauguration. Je salue M. BREANT, M. POULARD et M. ROCHE, M. LE MOEL, M. et Mme PERSAC, M. et Mme CARBONNIER, M. et Mme GRANDIN, Mme CINGAL avec lesquels j'ai le plaisir de travailler.

Nous avons eu la chance l'année dernière et cette année d'accueillir les CNC, qui se sont bien passés ; je voudrais remercier encore M. Joseph CANTARELLI qui les animait.

Pour terminer, quand je suis arrivé, vous parliez de l'UNSS, je suis ancien enseignement, mon épouse était prof de gym et nous avons vu dans les écoles primaires et collèges, les difficultés à mettre en place la pétanque dans les écoles, pourquoi ? tout simplement parce que les enseignants – profs de gym ou les instituteurs – devaient ou voulaient ?? le faire et l'Education nationale ne voulait pas, elle avait peur pour une question de sécurité. Avec la mise en place de l'aménagement du temps libre, nous l'avons fait dans notre commune, je pense que cela sera plus facile au niveau des écoles primaires. Plus facile sur le temps libre, parce qu'il reviendra au personnel communal, donc sous la responsabilité du Maire, de mettre en place ces activités. Il faut bien entendu former les animateurs mais nous allons nous engager avec la Ligue Haute-Normandie à former quelques personnes pour qu'elles puissent intervenir dans les écoles.

Pour moi l'apprentissage de la Pétanque pour l'enfant est l'apprentissage de l'adresse, du jeu en équipe, de la stratégie, de prendre une décision partagée, d'écouter les conseils et surtout l'esprit sportif et le fair-play, voilà pourquoi je souhaite aussi, que ces enfants puissent rejoindre les clubs présents.

J'aimerais poser la question à tous mes collègues Maires de France mais aussi à vous et à tous les Français : que se passerait-il en France s'il n'y avait plus d'associations sportives, culturelles ou autres ? Que feraient les enfants, les jeunes ? Je n'ose imaginer ce que cela serait s'il n'y avait pas ce mouvement associatif important et je dirais aussi tous ces bénévoles qui travaillent pour ce monde sportif. Votre rôle est la lutte contre l'oisiveté, la lutte contre la dégradation du matériel, du mobilier urbain. Je vous remercie vivement vous et toutes les associations à tous les niveaux pour ce que vous faites et pour vos actions auprès des populations et de votre esprit de bénévolat. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Remet le trophée à M. le Maire. (*Applaudissements*)

Avant de conclure ce 69^{ème} Congrès, il fait venir : Joël PLAUT, Président de la Ligue de BOURGOGNE ; Robert DUTRONC Président de la Pétanque de Saône-et-Loire à qui il remet le fanion officiel du 69^{ème} congrès et Sylvain GUICHARD, Président de la Pétanque Mâconnaise à qui il remet le stylo officiel de FFPJP. (*Applaudissements*)

M. PLAUT (*Président de la Ligue de Bourgogne*).– Je voudrais féliciter Robert DUTRONC d’avoir organisé de main de maître ce congrès ; j’espère que vous avez profité des vins de la Région, nous avons la chance d’être dans une région viticole. J’espère que vous avez passé un agréable séjour et que les débats virulents par moment, ne laisseront pas des traces. Je précise qu’en tant que Président de Ligue, je travaille aussi à Marseille – 2 fois par an – mais on le fait avec cœur et on essaie de faire notre « job » convenablement. Je voudrais remercier Monsieur CANTARUTTI qui nous a fait confiance. C’est la 3^{ème} fois qu’en Bourgogne nous accueillons le Congrès. Je n’ai pas pu aider Robert comme je le voulais – je suis assez loin – mais il a une équipe formidable. Je remercie la Fédération de nous avoir fait confiance. Vive la Pétanque, vive la Bourgogne et vive la Fédération. (*Applaudissements*)

LE PRESIDENT. – Il faut passer le relais avant de terminer ; en 2015 le Congrès National a été attribué au Comité du Rhône. Il se déroulera à Bron et je vais demander au Président de nous rejoindre.

M. PEROTTO (*Président du CD69*) – Je remercie le Président de faire confiance au Comité du Rhône. Je remercie M. VALERO qui m'a reçu au Comité de l'Aude et m'a donné tous les éléments concernant son organisation de Narbonne. Je remercie aussi Robert DUTRONC qui va nous rendre prochainement visite pour nous donner également des éléments.

(Projection d'une présentation, à l'aide d'un diaporama, de sa ville, du site où se déroulera le congrès.)

LE PRESIDENT. – Nous avons essayé de répondre à toutes vos questions. Ce congrès s'est bien passé, je vous remercie de la passion que vous mettez tout au long des années et notamment lors de ce congrès très vivant. Je remercie toutes et tous mes camarades du Comité Directeur, la DTN et ceux qui sont proches de la Fédération ainsi que le Conseil des Ligues ; de tout le travail fait tout au long des années et tout au long de l'année à venir. Beaucoup d'heures et de temps passés aux services de nos Sports. Merci à Michel SIGNAIRE d'avoir passé ce week-end avec nous, merci à Claude AZEMA d'avoir fait de même, c'est vraiment un plaisir de vous avoir. Je vous souhaite une magnifique année 2014.

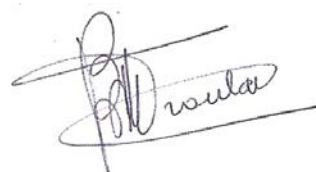
Je félicite encore une fois tous les bénévoles de la Pétanque Mâconnaise et le Comité de Saône-et-Loire. Ce congrès est une réussite grâce à eux et aussi à notre ami DESMULIE qui gère les dossiers des congrès. Je déclare clos ce 69^{ème} Congrès National. (*Applaudissements*)

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI

La Secrétaire Générale F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT